

Neuvième Réunion régionale africaine  
Abidjan, décembre 1999

# Activités de l'OIT en Afrique: 1994-99

*Rapport du Directeur général*

ISBN 92-2-211841-3

---

*Première édition 1999*

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse.

---

*Le but fondamental  
de l'OIT en Afrique  
est que chacun,  
homme ou femme,  
puisse accéder à un travail  
décent et productif  
dans des conditions de liberté,  
d'équité, de sécurité et de dignité.*



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Le développement de l'Afrique: contexte général</b> .....	<b>5</b>
Contexte macroéconomique .....	5
Contexte politique .....	8
Contexte social.....	10
Marché du travail .....	12
<b>2. Les grands défis africains</b> .....	<b>17</b>
Pauvreté et emploi.....	18
Gouvernance et démocratisation .....	20
Valorisation des ressources humaines et employabilité .....	21
Conditions de travail.....	23
Droits de l'homme et normes internationales du travail .....	24
<b>3. La réponse de l'OIT aux défis africains</b> .....	<b>27</b>
Mise en œuvre du programme de l'OIT en Afrique .....	28
<i>Lutte contre la pauvreté par la promotion de l'emploi</i> .....	28
<i>Promotion de la démocratie et des normes internationales du travail</i> .....	38
<i>Promotion des systèmes et programmes de formation</i> .....	45
<i>Protection des travailleurs</i> .....	49
Cadre de programmation et modalités d'exécution .....	53
<i>Politique de partenariat actif</i> .....	53
<i>Structures de l'OIT en Afrique</i> .....	54
<i>Evolution de la coopération technique</i> .....	56
<i>Modalités d'exécution du programme</i> .....	58
<b>4. Activités spécifiques pour les employeurs et les travailleurs</b> ....	<b>67</b>
Dialogue social et consultation entre partenaires sociaux .....	67
Activités pour les employeurs .....	68
Activités pour les travailleurs .....	68

<b>5. Conclusion</b> .....	<b>71</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>73</b>
<b>Annexes</b>	
1. Ratification par les pays africains des conventions fondamentales de l'OIT .....	77
2. Etat d'avancement de la formulation des objectifs par pays (OP) en Afrique, 1994-1999 .....	79
3. Projets et programmes en cours en Afrique, 1994-1999 .....	83
4. Principaux documents, rapports et études publiés par la région, 1994-1999 .....	93
5. Principales réunions organisées par l'OIT en Afrique, 1994-1999 .....	100
6. Tableaux statistiques .....	104
Tableau 1 Indicateurs de base par pays .....	104
Tableau 2 PIB réel 1980-1998 .....	106
Tableau 3 Taux d'activité .....	108
Tableau 4 Population active: prévisions 1995-2010 .....	110
Tableau 5 Proportion d'enfants de moins de 14 ans dans la main-d'œuvre .....	112
Tableau 6 Taux d'activité des enfants de 5 à 14 ans en Afrique et dans d'autres régions .....	114
Tableau 7 Pourcentage de la population ayant accès aux infrastructures sociales .....	115
Tableau 8 Effectifs syndicaux .....	117
Tableau 9 Profil des organisations nationales d'employeurs .....	118

## Acronymes et abréviations

ACODEP	Appui aux collectivités décentralisées pour un développement participatif
ACOPAM	Appui associatif et coopératif aux initiatives de développement à la base
ALIS	Système africain d'information sur le travail
ARLAC	African Regional Labour Administration Centre
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)
CILSS	Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CRADAT	Centre régional africain d'administration du travail
CTBO	Coopération technique budget ordinaire
CTP	Conseiller technique principal
CUROR	Cellule centrale de réforme de l'organisation du monde rural (Cameroun)
EAMAT	Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique orientale
EMAC	Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique centrale
EMAO:	Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique occidentale
EMAS	Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique sahélienne
EMD	Equipe multidisciplinaire
FMI	Fonds monétaire international

FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GERME	Programme «Gérez mieux votre entreprise»
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
IDH	Indicateur de développement humain
IIES	Institut international d'études sociales
IPEC	Programme international du BIT pour l'élimination du travail des enfants
ISEP	Programme du BIT en faveur du développement des petites et moyennes entreprises
ISPEC	Institut panafricain d'éducation et de formation coopérative (Cotonou)
MERS	Système du BIT pour le suivi de la mise en œuvre, l'évaluation et la présentation de rapports
NAMAT	Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique du Nord
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODSTA	Organisation démocratique syndicale des travailleurs africains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le sida
OUA	Organisation de l'unité africaine
OUSA	Organisation de l'unité syndicale africaine
PACDEL	Processus participatif autonome concerté de développement de l'emploi local
PA-SMEC	Programme d'appui aux structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Politique de partenariat actif
PRODIAF	Programme Belgique/OIT sur le dialogue social en Afrique francophone



PRODIAL	Programme Portugal/OIT sur le dialogue social dans les pays lusophones
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SAMAT	Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique australe
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
STEP	Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine





## Introduction

La huitième Conférence régionale africaine s'est tenue à Maurice en janvier 1994 et a plus particulièrement porté sur le développement des PME et sur la protection sociale. Les nouvelles règles adoptées depuis lors (1997) pour les réunions régionales précisent que celles-ci doivent constituer «une plate-forme permettant à des délégations tripartites d'exprimer leurs points de vue sur les activités régionales de l'OIT».

La neuvième Réunion régionale africaine est la principale rencontre organisée par l'OIT en Afrique en cette fin de siècle et à la veille du prochain millénaire. Le présent rapport passe en revue les activités de l'OIT en Afrique depuis 1994 et propose, comme base de discussion, des orientations pour ses activités futures.

L'Afrique se trouve confrontée à de multiples défis: économies fragiles, croissance démographique rapide, urbanisation accélérée, valorisation insuffisante du capital humain à cause des carences observées dans le domaine de l'enseignement et de la formation ainsi que dans le secteur de la santé, problèmes de sécurité alimentaire, dégradation de l'environnement, hauts niveaux de pauvreté, productivité trop faible, exigüité des marchés, drame du sida, etc. A cela s'ajoutent les conflits ethniques et guerres civiles qui ensanglantent beaucoup de pays. Malgré tout, au cours des cinq dernières années, la situation économique s'est nettement améliorée dans plusieurs pays et la démocratie a gagné du terrain.

Le présent rapport s'attache à identifier ce que l'OIT a fait pour atténuer les problèmes qui ont assailli l'Afrique durant cette période. Il comprend quatre chapitres. Le chapitre 1 traite de l'évolution économique, politique et sociale de la région. Il montre que les efforts réalisés par beaucoup de pays dans le cadre de programmes d'ajustement structurel ont souvent donné des résultats macroéconomiques encourageants. De fait, le nombre de pays dont la croissance a été positive a augmenté.

Malgré ces résultats, le niveau de vie d'une grande partie de la population a baissé. Chômage et pauvreté ont gagné du terrain. Le

développement a continué à se heurter à des obstacles qui ont entravé la croissance et les réformes économiques. Dans la plupart des pays, le niveau de l'épargne, de l'investissement et de la consommation reste faible, et l'investissement privé est freiné par des blocages institutionnels ainsi que par les difficultés d'accès au crédit.

Sur le plan politique, le nombre de pays d'Afrique subsaharienne à avoir un gouvernement élu est passé depuis 1990 de cinq à vingt-quatre. Même si les progrès sont lents par rapport aux attentes, les régimes autoritaires à parti unique cèdent peu à peu la place au multipartisme démocratique, parallèlement aux réformes économiques. L'organisation d'élections libres est accueillie avec enthousiasme. Malheureusement, la violence reste présente dans bien des pays. En outre, les conflits armés, nombreux dans la région, aggravent la pauvreté et compromettent le développement socio-économique. Une plus grande stabilité politique permettrait aux responsables et à la population de se consacrer davantage aux grands problèmes de développement au lieu d'être obligés de consacrer leurs efforts au règlement des conflits.

Sur le plan social, beaucoup de pays africains ont souffert d'une montée de la pauvreté, d'une mauvaise gouvernance, de la corruption, de troubles civils, des effets du sida. En ce qui concerne le marché du travail, le rapport souligne que le pourcentage de la population active officiellement au chômage est souvent relativement faible car les statistiques se limitent au secteur formel – qui n'occupe guère plus de 20 pour cent des travailleurs dans certains pays –, ce qui masque l'étendue du problème de l'emploi. Vu l'extrême pauvreté et l'absence d'allocations de chômage dans certains pays, nul ne peut se permettre de rester au chômage: il faut trouver des moyens de survivre, aussi précaires soient-ils.

L'emploi est en diminution dans le secteur formel, tant public que privé, à cause des compressions d'effectifs occasionnées par les programmes d'ajustement structurel. C'est ce qui explique l'essor du secteur informel et la montée du chômage et du sous-emploi.

Le chapitre 2 traite des défis que doivent relever les pays africains pour améliorer le sort de leur population. Il leur faut notamment promouvoir l'emploi pour combattre la pauvreté, améliorer leur gouvernance et consolider la démocratie, valoriser leur capital humain pour accroître son employabilité, améliorer les conditions de travail, mieux respecter les droits de l'homme et les normes internationales du travail.

La pauvreté est un énorme défi pour l'Afrique vu que, en moyenne, plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de

pauvreté. En ce qui concerne la gouvernance et la démocratisation, le rapport relève que, malgré certains changements positifs, il reste beaucoup à faire. L'instabilité politique, la discrimination et l'inégalité entre hommes et femmes continuent à alimenter la pauvreté.

Les conditions de travail, de protection sociale, de santé et de sécurité des travailleurs restent précaires en Afrique, notamment en milieu rural et dans le secteur informel. L'exploitation des enfants demeure monnaie courante. Dans le secteur formel, de longues années de crise n'ont guère été propices à une amélioration des conditions de travail: la priorité a été donnée à la reprise économique, parfois au mépris des normes minimales.

En ce qui concerne les droits de l'homme et les normes internationales du travail, le rapport cite un certain nombre d'obstacles: carences des institutions chargées de la ratification et de l'application des normes; coût de l'application; manque de communication entre partenaires gouvernementaux; capacité insuffisante des partenaires sociaux; et, parfois, incompatibilité entre les conventions et la législation nationale.

Le chapitre 3 décrit le programme de l'OIT en Afrique en passant en revue différents projets et réunions intéressant cette région. Les programmes à forte intensité de main-d'œuvre font depuis toujours partie de la stratégie adoptée par l'OIT pour promouvoir la création d'emplois, favoriser l'essor du secteur privé et combattre la pauvreté en Afrique. Certains des programmes phares mis en œuvre sur ce continent (Des emplois pour l'Afrique, GERME, ACOPAM) sont décrits dans ce chapitre. Celui-ci souligne que de gros efforts restent à faire pour améliorer le milieu de travail, notamment sous l'angle de la sécurité et de la santé des travailleurs, ainsi que la protection sociale. Les mesures préconisées par l'OIT sont inspirées par le souci d'améliorer les prestations sociales dans le cadre des structures en place et, surtout, par la volonté que soient mieux pris en compte les besoins des travailleurs actifs hors du secteur formel, travailleurs qui sont largement majoritaires.

Le chapitre 3 fait aussi ressortir l'urgente nécessité de réévaluer et de réformer les systèmes de protection sociale. Ceux-ci ne protègent qu'une petite partie de la population et sont financièrement déséquilibrés faute de politiques appropriées. Dans beaucoup de pays, c'est moins du dixième de la population active (certaines catégories de salariés du secteur formel) qui bénéficie d'une protection. Le passage à l'économie de marché et la nécessité d'attirer l'investissement étranger ont forcé beaucoup d'États à assouplir les normes régissant les conditions de travail, notamment en matière

de sécurité et de santé. La dernière partie du chapitre traite des ressources humaines et financières.

Le chapitre 4 décrit les activités entreprises en faveur des organisations de travailleurs et d'employeurs. On note que, depuis quelques années, ces organisations accordent de plus en plus d'attention aux questions suivantes: participation; égalité entre hommes et femmes; lutte contre le travail des enfants; efforts de sensibilisation et d'éducation, notamment des adhérents; participation à des consultations nationales ou régionales.

# 1. Le développement de l'Afrique: contexte général

## Contexte macroéconomique

Au cours des cinq dernières années, après près de deux décennies de stagnation, la situation économique s'est nettement améliorée dans plusieurs pays africains. Elle s'était tellement dégradée dans les années quatre-vingt que l'on a pu parler à ce sujet de «décennie perdue». L'embellie observée depuis le début des années quatre-vingt-dix a une base relativement large puisque les pays qui en ont bénéficié regroupent la moitié environ de la population de l'Afrique et assurent aussi la moitié environ de la production de ce continent.

La crise économique aiguë des années quatre-vingt s'explique à la fois par des facteurs internes – mauvaise gestion de l'économie ayant entraîné inflation, chômage, déficit budgétaire et fuite des capitaux – et par des facteurs externes – notamment baisse des prix des produits de base, dégradation des termes de l'échange, diminution des entrées de capitaux, d'où aggravation des déficits de la balance des paiements et du compte courant et alourdissement de la dette intérieure et extérieure.

Face à ces problèmes, la plupart des pays africains ont mis en œuvre des programmes d'ajustement structurel recommandés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en tant qu'antidote à la crise économique. Ces programmes étaient censés stabiliser la situation à court terme et garantir une croissance durable à moyen et long terme.

Entre 1994 et 1998, la croissance économique a été positive dans la plupart des pays africains. Cela a été le cas dans 37 des 48 pays subsahariens. La croissance du PIB réel de l'Afrique subsaharienne a été de 2,9 pour cent en 1995, 3,4 pour cent en 1997 et 3,2 pour cent en 1998, soit une moyenne d'environ 3,8 pour cent par an entre 1995 et 1998<sup>1</sup>. Le nombre de pays où la situation s'est améliorée a aug-

---

<sup>1</sup>Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999* (Washington, Oxford University Press, 1998).

Tableau 1.1 Indicateurs macroéconomiques, 1990-1998

Indicateurs	1990	1995	1996	1997	1998
1. Croissance du PIB réel (%)	2,5	2,9	5,5	3,4	3,2
2. Croissance du PIB réel par habitant (%)	-0,3	0,2	2,7	0,7	0,6
3. Inflation (%)	17,0	33,0	25,1	13,7	12,0
4. Ratio d'investissement (% du PIB)	22,0	20,0	18,9	18,7	20,0
5. Solde budgétaire (% du PIB)	-4,3	-3,0	-2,5	-1,8	-2,7
6. Croissance de la masse monétaire (%)	20,1	22,6	18,4	15,8	12,4
7. Croissance des exportations en volume (%)	4,8	9,2	8,1	4,4	-0,7
8. Croissance des importations en volume (%)	4,8	7,3	3,2	7,9	4,8
9. Termes de l'échange (%)	5,0	-0,6	2,5	1,5	-5,7
10. Balance commerciale (milliards de dollars)	7,1	-4,6	4,4	2,2	-11,4
11. Compte courant (milliards de dollars)	-8,9	-13,5	-4,4	-4,2	-19,0
12. Compte courant (% du PIB)	-1,9	-2,7	-0,8	-0,8	-3,4
13. Service de la dette (% des exportations)	21,9	23,0	22,2	18,8	22,5

Source: Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999* (Washington, Oxford University Press, 1998).

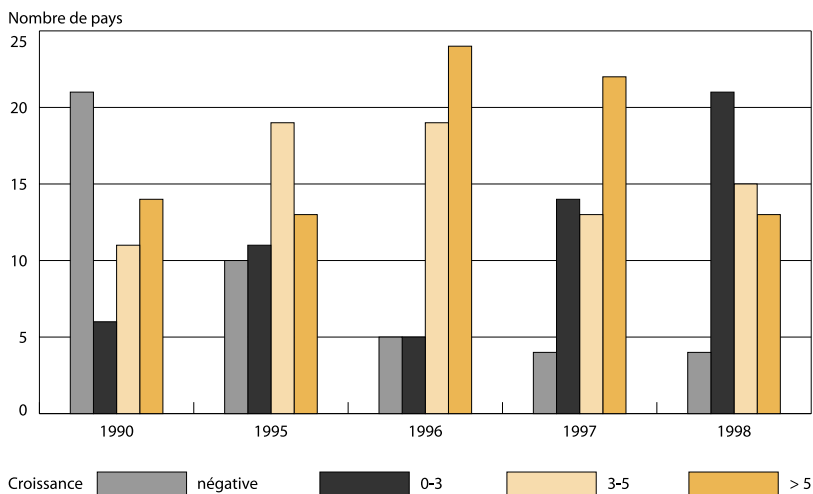
menté ces dernières années, la croissance économique est supérieure à la croissance démographique, d'où une augmentation du revenu par habitant – ce qui ne s'était jamais vu dans certains de ces pays depuis des décennies.

Globalement, comme le montre le tableau 1.1, les indicateurs macroéconomiques s'améliorent dans la région: réduction des déficits publics, amélioration de la balance des paiements, ralentissement de l'inflation, discipline monétaire accrue, etc.

La figure 1 montre que le nombre de pays où la croissance du PIB réel a été positive a nettement augmenté de 1990 à 1998. Le PIB réel n'a diminué que dans quatre pays en 1998 alors qu'il avait baissé dans dix pays en 1995 et dans 21 en 1990.

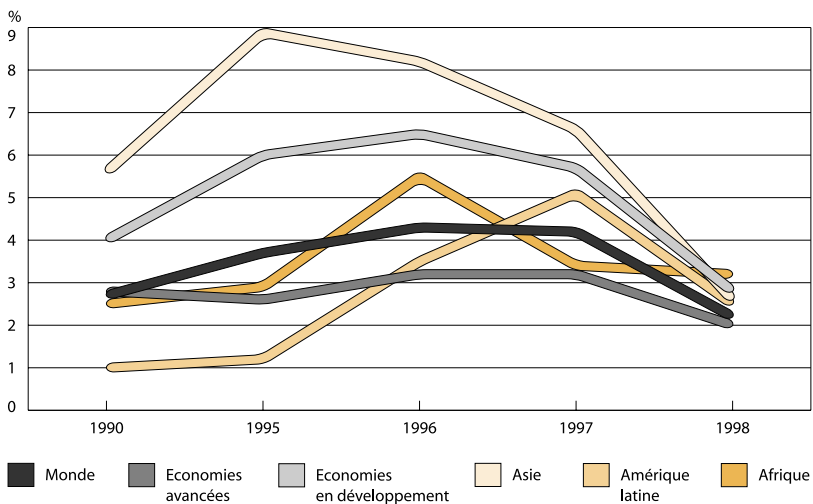


Figure 1.1. Répartition des pays en fonction de la croissance de leur PIB réel



Source: Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999* (Oxford University Press, 1999).

Figure 1.2. Variation de la production en Afrique et dans le reste du monde



Source: Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999* (Oxford University Press, 1999).

En 1998, la croissance de la production a moins ralenti en Afrique (3,2 pour cent contre 3,4 pour cent en 1997) qu'à l'échelle mondiale (2,2 pour cent en 1998 contre 4,2 pour cent en 1997)<sup>2</sup>. Cela tient en partie à l'augmentation du nombre de pays africains où la croissance du PIB réel a été positive ainsi qu'à l'intégration limitée de la région dans le système financier mondial. La figure 1.2 montre comment la production a évolué en Afrique et dans les autres régions.

La mondialisation est à la fois riche de promesses et lourde de menaces pour les travailleurs, les entreprises et les économies d'Afrique. La région n'étant pas en mesure d'arrêter ou de ralentir ce processus, elle doit s'efforcer de défendre ses acquis et adopter des politiques qui minimisent les risques sociaux, économiques et politiques associés à ce nouvel ordre mondial.

Malgré l'amélioration des résultats macroéconomiques, les programmes d'ajustement structurel ont entraîné une baisse du niveau de vie d'une grande partie de la population, une montée du chômage et une aggravation de la pauvreté, et le développement continue à se heurter plus ou moins aux mêmes obstacles que par le passé.

Dans la plupart des pays de la région, l'investissement privé est freiné par les blocages institutionnels et par les difficultés d'accès au crédit, ce qui entrave la croissance et les réformes économiques. Le niveau de l'épargne, de l'investissement et de la consommation demeure généralement faible. La dette est un autre obstacle au développement. Le service de la dette pèse très lourd et, dans certains pays, il représente une part importante des exportations. Malgré les réformes entreprises, les économies africaines restent très vulnérables aux facteurs externes. Enfin, des conflits font rage dans plusieurs pays.

La partie la plus pauvre de la population n'a pour l'instant guère tiré profit de l'amélioration de la situation économique signalée plus haut. Les mesures de compression des coûts associées aux programmes de réforme ont eu des conséquences directes sur le niveau de vie: aujourd'hui, plus de la moitié de la population vit dans le dénuement le plus complet.

### Contexte politique

Même si la situation varie beaucoup selon les pays, l'ouverture démocratique amorcée à la fin des années quatre-vingt s'est en général poursuivie tout au long des années quatre-vingt-dix avec, dans la

---

<sup>2</sup> Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999*, op. cit.

majorité des pays, la révision des Constitutions et des lois électorales, la mise en place d'institutions (par exemple, commissions électorales indépendantes, cours des comptes, cours suprêmes, conseils économiques et sociaux, etc.), l'instauration du pluralisme politique et syndical, l'organisation d'élections, la diversification et la multiplication des médias privés.

La première moitié des années quatre-vingt-dix a donc été marquée par un renforcement du processus de démocratisation sur fond de crise économique, d'ajustement structurel et de réformes diverses. Au cours de la seconde moitié de la décennie, on a pris conscience que, quels que soient les progrès accomplis, la région a aussi besoin de paix et de stabilité pour consolider ses structures démocratiques, poursuivre son intégration, appuyer la reprise économique et éviter la marginalisation au moment où la mondialisation s'accélère.

La démocratisation devrait favoriser la participation et le retour de la confiance, ce qui aura un effet favorable sur l'investissement, intérieur et étranger. A l'inverse, dans les pays qui sont politiquement instables ou qui connaissent des guerres civiles, la fuite des capitaux ne pourra que faire empirer la situation de l'emploi.

Les problèmes de chômage et de pauvreté sont aggravés par le grand nombre de conflits armés qui font rage dans la région et qui entravent le développement socio-économique. Au premier semestre de 1998, on dénombrait 17 conflits internes, et ce dans la plupart des sous-régions: corne de l'Afrique, région des Grands Lacs, Afrique centrale, Afrique occidentale. Ces conflits entraînent une augmentation du nombre des réfugiés, des personnes handicapées, des personnes déplacées. L'Afrique est la région qui totalise le plus grand nombre de réfugiés.

Une plus grande stabilité politique permettrait aux responsables et à la population de se consacrer davantage aux grands problèmes de développement au lieu de consacrer comme aujourd'hui une grande partie de leurs efforts au règlement de conflits armés, lesquels sont à la fois parmi les causes et parmi les effets de la pauvreté. Les conflits armés sapent le développement socio-économique et sont préjudiciables à l'emploi, aux conditions de travail et à la formation.

La démocratisation a favorisé la participation de la société civile à la formulation et à la mise en œuvre des politiques économiques et autres. Cette évolution a été reconnue par les participants tripartites de la dernière Réunion biennale des responsables africains de la planification de l'emploi, en février 1999. Ils ont indiqué que, dans plusieurs pays, l'État accepte désormais davantage la concertation.

Enfin, la démocratisation a favorisé l'émergence de la société civile (associations de défense des droits de l'homme, ONG, etc.), ce qui concourt au développement et à la décentralisation. Ce phénomène, parfois encore fragile, se renforce progressivement.

### Contexte social

Sur le plan social, l'Afrique souffre de bien des maux: montée de la pauvreté, mauvaise gouvernance, corruption, guerres civiles, drame du sida, etc. Plus de 30 pays africains sont classés parmi les pays les moins avancés (PMA), avec une croissance démographique moyenne de 3 pour cent. Toutefois, depuis 1995, la croissance économique de certains de ces pays est supérieure à leur croissance démographique. Il n'empêche que, dans ces pays, la majorité de la population vit dans un total dénuement.

En Afrique, les femmes sont encore plus touchées par la pauvreté que les hommes bien qu'elles assument plus que leur rôle dans l'entretien de la famille. Dans la plupart des pays, le droit coutumier ne leur permet pas de posséder des terres alors qu'elles sont pourtant majoritaires dans l'agriculture de subsistance. Par ailleurs, les programmes d'ajustement structurel ont généralement privilégié les secteurs d'exportation, ce qui a été particulièrement préjudiciable aux femmes, peu nombreuses dans ces secteurs. Enfin, on compte plus d'analphabètes parmi les femmes que parmi les hommes.

L'exode rural a conduit beaucoup de paysans à s'installer dans la périphérie des villes. L'infrastructure n'a pas suivi le rythme de l'urbanisation. Dans les zones urbaines, la montée du chômage et du sous-emploi – notamment parmi les jeunes –, une forte concurrence et la diminution du gisement d'emplois constitué par le secteur formel sont autant de sujets de préoccupation.

Globalement, les villes sont moins pauvres que les campagnes mais l'augmentation du nombre de pauvres dans les zones péri-urbaines est très rapide. Malgré la diminution de son potentiel de création d'emplois, la ville continue d'attirer beaucoup de ruraux qui espèrent y trouver de meilleures conditions de vie.

L'indice du développement humain (IDH) est un utile indicateur de la situation sociale (tableau 1.2). Cet indicateur, mis au point par le PNUD, se fonde sur le PIB réel par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction. Durant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance, l'Afrique a connu un certain progrès dans ces trois domaines. Après 1980, la situation a changé dans plusieurs pays où le revenu par habitant a diminué jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix. C'est ce

Tableau 1.2 Principaux indicateurs du développement en Afrique et dans le reste du monde (1997)

	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>PMA</i>	<i>Pays en développement</i>	<i>Pays industrialisés</i>	<i>Monde</i>
IDH	0,463	0,430	0,637	0,919	0,706
Espérance de vie (années)	48,9	51,7	64,4	77,7	66,7
PIB réel par habitant (PPA*)					
Femmes	1063	731	2088	17 660	4523
Hommes	2004	1258	4374	30 050	8103
Population sans accès à l'eau potable 1990-1997 (%)	50	41	28	–	–
Cas de sida pour 100 000 habitants	111,1	69,1	28,9	99,1	39,7
Population sans accès aux infrastructures sanitaires 1990-1997 (%)	56	63	57	–	–
Mortalité infantile (pour mille)	105	104	64	6	58
Niveau d'instruction	0,54	0,46	0,67	0,96	0,73
Apport calorique par jour et par habitant	2226	2090	2129	2986	2336

\* PPA: parité de pouvoir d'achat.

Source: PNUD: *Rapport sur le développement humain 1999* (Paris, Economica, 1999).

qui a conduit à parler d'«afro-pessimisme» et de «génération perdue» bien que, globalement, l'IDH ait continué à augmenter très légèrement et qu'un petit nombre de pays se soient montrés très dynamiques.

Dans le *Rapport sur le développement humain 1998* (PNUD), seuls trois pays africains sont classés parmi les pays ayant un niveau de développement humain élevé (Seychelles, Maurice, Jamahiriya arabe libyenne); 13 ont un IDH moyen et le reste un IDH faible. Dans le rapport de 1999, aucun pays africain n'a un IDH élevé, 29 ont un IDH moyen et les autres un IDH faible. Selon les données du PNUD, c'est en Afrique et notamment en Afrique subsaharienne que le niveau de développement humain est le plus bas. Les vingt pays les moins bien classés sont tous africains.

On estime que, depuis le début de l'épidémie de sida, 34 millions de personnes ont été infectées par le virus VIH en Afrique subsaha-

rienne. On dénombre environ 11,5 millions de morts, dont un quart d'enfants (ONUSIDA, 1998). Les deux tiers des infections par le VIH ont été recensées en Afrique subsaharienne, qui regroupe pourtant moins de 10 pour cent de la population mondiale (ONUSIDA/OMS, 1998). Malgré les efforts faits pour le combattre, le sida continue à faire peser une terrible menace. C'est une tragédie humaine qui a aussi un effet sur les entreprises, l'économie, le développement.

A la fin de 1998, les maladies causées par le VIH étaient la cause la plus courante de décès dans la classe d'âge de 15 à 49 ans. L'épidémie touche donc particulièrement les gens qui sont dans la force de l'âge, c'est-à-dire ceux qui, en Afrique comme ailleurs, jouent un rôle déterminant dans l'entretien de la famille, dans la production, dans le développement économique, dans le niveau de vie.

### Marché du travail

La reprise économique récemment observée en Afrique n'a guère eu pour effet de stimuler l'emploi dans le secteur formel, même si, pour la plupart des pays, on manque en général de données pour le confirmer. Les résultats macroéconomiques de l'ajustement structurel sont généralement jugés positifs mais, pour une bonne part, les obstacles au développement demeurent et les conséquences sociales sont négatives. Les réformes entreprises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel ont entraîné des compressions d'effectifs tant dans le service public que dans le secteur formel privé ainsi qu'une progression de l'emploi dans le secteur informel où les conditions de travail et de rémunération sont souvent précaires et où il n'existe aucune protection sociale.

Le pourcentage de la population active officiellement au chômage est souvent relativement peu élevé car les statistiques se limitent au secteur formel, lequel n'emploie guère plus de 20 pour cent de la population active. Ces taux de chômage relativement faibles masquent l'ampleur du problème de l'emploi en Afrique. Vu l'extrême pauvreté et l'absence d'allocations de chômage dans certains pays, nul ne peut se permettre de rester au chômage: il faut trouver des moyens de survivre, aussi précaires soient-ils.

La croissance démographique de l'Afrique est la plus rapide du monde (plus de 3 pour cent par an). La croissance de la population active a elle aussi été très rapide et cette tendance devrait se poursuivre au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Selon le BIT (*L'emploi dans le monde 1998-99*), la population active devrait croître de 2,9 pour cent par an en Afrique entre 1999 et 2010. Les taux prévus pour d'autres parties du monde sont nettement plus faibles: 1,9 pour cent pour l'Asie du

Sud-Est et 1,8 pour cent pour l'Amérique latine. Une croissance de 2,9 pour cent de la population active signifie qu'il y aura chaque année 8,7 millions de nouveaux demandeurs d'emploi.

Dans certains pays, moins du dixième de la main-d'œuvre occupe un emploi salarié dans le secteur formel, le reste travaillant dans le secteur urbain informel ou dans le secteur rural. Le chômage croît rapidement dans les grandes métropoles d'Afrique où il se situe entre 15 et 35 pour cent. Les jeunes (15 à 24 ans), souvent sans qualification, représentent de 60 à 75 pour cent des chômeurs. Le sous-emploi est aussi un grand problème, notamment en milieu rural et dans le secteur informel.

Le tableau 1.3 indique le taux de croissance de l'emploi dans un certain nombre de pays africains. On constate que, dans la plupart des pays, l'emploi a augmenté moins vite que la population active. Une bonne part des emplois nouveaux ont été créés dans le secteur informel, où la productivité et les conditions de travail sont médiocres. Le *Rapport sur l'emploi en Afrique 1997/98* estime que cela est sans doute imputable à l'adoption par la plupart des pays africains de programmes d'ajustement structurel qui ont entraîné de fortes compressions d'effectifs.

L'exode rural, dû à la difficulté des conditions de vie dans les campagnes, grossit la main-d'œuvre urbaine qui, dans beaucoup de pays subsahariens, devrait augmenter en moyenne de 6 pour cent par an.

En Afrique, une grande partie de la population vit de l'agriculture. Malgré l'exode rural, le marché du travail ne s'est pas amélioré dans les campagnes. En fait, dans certains pays, la production agricole a diminué, d'où une baisse de la production vivrière par habitant. En Afrique subsaharienne, la majorité de la main-d'œuvre travaille dans l'agriculture même si les chiffres varient beaucoup d'un pays à l'autre (de 17 pour cent à Maurice jusqu'à 92 pour cent au Burkina Faso, au Burundi et au Rwanda). Sur l'ensemble du continent, le secteur agricole absorbe 68 pour cent de la population active<sup>3</sup>.

Ces dernières années, l'emploi a diminué dans le secteur formel. Les programmes d'ajustement structurel ont entraîné des compressions d'effectifs dans le secteur public et dans le secteur privé. C'est ce qui explique l'essor du secteur informel et l'augmentation du chômage et du sous-emploi.

Entre 1980 et 1995, la productivité du travail (production par travailleur ou PIB par rapport à la population active) n'a cessé de dimi-

---

<sup>3</sup> BIT: *Rapport sur l'emploi en Afrique 1998-99* (Addis-Abeba, 1999).

Tableau 1.3 Indicateurs du marché du travail dans certains pays africains (taux annuels)

	Taux de chômage <sup>1</sup>		Croissance de l'emploi <sup>1</sup>		Croissance de la main-d'œuvre <sup>1</sup>		Croissance du PIB <sup>2</sup>	
	1989 <sup>3</sup>	1995 <sup>4</sup>	1987-95 <sup>5</sup>	1992-95 <sup>6</sup>	1987-96 <sup>7</sup>	1993-96 <sup>8</sup>	1993-96 <sup>9</sup>	1997
Afrique du Sud	...	5,1	...	...	2,2	2,0	2,7	1,7
Algérie	17,0	23,8	1,0	0,7	4,1	4,2	2,5	3,2
Bénin	...	...	-6,4	7,3	2,7	2,6	4,9	...
Botswana	...	...	5,6	1,1	2,8	2,5	4,5	...
Burkina Faso	...	...	4,1	3,1	2,1	2,1	3,8	...
Burundi	...	...	-2,6	...	2,6	2,6	-6,7	...
Egypte	6,9	11,3	0,5	2,1	2,7	2,8	4,6	5,0
Kenya	...	...	3,3	...	3,0	2,7	3,2	1,3
Maroc	...	...	3,6	2,8	2,6	2,6	5,1	...
Maurice	5,0	6,0	2,3	...	2,1	3,3	4,9	...
Swaziland	...	...	2,1	1,5	3,4	3,8	2,8	...
Tunisie	16,2	...	3,2	...	2,9	3,0	4,5	5,6
Zimbabwe	...	...	2,3	1,4	2,8	2,3	3,8	...

... = non disponible.

<sup>1</sup> BIT pour l'emploi et le chômage et Banque mondiale pour la main-d'œuvre; pour Maurice, sources nationales. <sup>2</sup> Banque mondiale et FMI. <sup>3</sup> Tunisie (1988). <sup>4</sup> Algérie (1992); Afrique du Sud (1996); Maurice (1997). <sup>5</sup> Bénin et Burkina Faso (1987-92); Burundi et Kenya (1987-91); Egypte (1989-95); Maurice (1987-97); Maroc (1989-92); Swaziland (1987-93); Tunisie (1989-94); Zimbabwe (1987-94). <sup>6</sup> Algérie (1991-95); Bénin, Burkina Faso et Maroc (1991-92); Swaziland (1992-93); Zimbabwe (1992-94). <sup>7</sup> Maurice (1987-97). <sup>8</sup> Maurice (1995-97). <sup>9</sup> Algérie, Egypte, Kenya, Afrique du Sud et Tunisie (1993-97).

Source: BIT: *Annuaire des statistiques du travail 1997* (Genève, 1997); FMI: *International Financial Statistics Yearbook 1997* (Washington, DC, 1997); Banque mondiale: *World Development Indicators 1998* (Washington, DC, 1998).

nuer sous l'effet de différents facteurs: croissance économique trop lente, augmentation rapide de la population active, contraction de l'investissement. La baisse de la productivité moyenne du travail, conjuguée à une inflation rapide, a entraîné une chute du revenu réel.

La trop faible croissance de l'investissement et l'augmentation rapide du nombre de demandeurs d'emploi ont provoqué une réduction du rapport capital/emploi dans certains secteurs. On notera que



l'érosion des revenus est plus prononcée dans le secteur public que dans le secteur privé, la réduction de la masse salariale dans le secteur public étant l'un des principaux objectifs des programmes d'ajustement structurel. Malgré le redressement économique qui se consolide dans la région, les effets positifs sur l'emploi, les salaires et les revenus ne sont pas suffisamment perceptibles.

Le taux d'activité des femmes a diminué à cause des effets négatifs des programmes d'ajustement structurel, de la longue crise économique et des compressions d'effectifs dans le secteur public. Les femmes se heurtent en outre à différents obstacles: ségrégation professionnelle, discrimination dans le domaine de l'éducation, effets de divers facteurs culturels. Elles sont particulièrement nombreuses dans l'agriculture et dans le secteur informel où les conditions de travail sont mauvaises, le coefficient de main-d'œuvre élevé, le niveau de technicité et de qualification faible et les rémunérations médiocres.

En Afrique, les femmes sont majoritaires dans le secteur informel urbain et dans la petite agriculture, deux secteurs qui ont les niveaux de productivité les plus faibles. Dans le *Rapport sur l'emploi en Afrique 1998-99*, le BIT passe en revue un certain nombre d'études sur les taux d'activité des femmes. Dans le *Rapport sur le développement dans le monde 1996*, la Banque mondiale relève que les femmes, en 1994, formaient 44 pour cent de la main-d'œuvre en Afrique subsaharienne et 28 pour cent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Les taux de chômage sont particulièrement élevés parmi les jeunes sans qualification. Depuis quelque temps, dans certains pays, le chômage augmente aussi parmi les jeunes diplômés.

Le chômage des jeunes tient à la contraction de l'emploi dans le secteur formel. Il tient aussi au fait que, dans beaucoup de pays africains, le taux de croissance démographique est élevé et la population relativement jeune. Dans certains pays, plus de la moitié de la population se compose d'enfants d'âge scolaire. Dans la plupart des pays, le passage de l'école à un emploi indépendant dans le secteur informel urbain, pourtant en expansion, n'est pas chose facile.

L'instruction des jeunes et la lutte contre l'analphabétisme des adultes reste un défi dans beaucoup de pays. En Afrique subsaharienne, le taux d'alphabétisation des adultes était de 57 pour cent en 1995 et le taux de scolarisation des enfants de 75 cent dans le primaire et de 25 pour cent dans le secondaire. Les travailleurs et les jeunes qui se préparent à occuper un emploi ne possèdent donc pas toujours les bases indispensables pour acquérir les qualifications nécessaires à l'efficacité des entreprises, quel que soit le secteur considéré.

Dans un certain nombre de pays, l'Etat n'a plus suffisamment d'argent pour financer un enseignement primaire de qualité.

L'évolution de l'emploi en Afrique au cours des années à venir dépendra d'un certain nombre de paramètres: croissance économique; politiques macroéconomiques et sectorielles; ratio capital/travail dans l'économie dans son ensemble et dans les différents secteurs; flexibilité et mobilité de la main-d'œuvre; capacité de l'économie d'innover et d'adapter la technologie importée; élasticité de l'emploi par rapport à la production. Les pays africains devront ajuster le rythme des réformes économiques à leurs spécificités.

## 2. Les grands défis africains

Les défis auxquels l'Afrique est confrontée sont multiples: redressement des économies, mise en valeur du capital humain par l'éducation, la formation et la santé; sécurité alimentaire; forte croissance démographique et urbanisation accélérée; dégradation de l'environnement; niveau élevé de pauvreté; poids de la dette; faible productivité; taille réduite des marchés; pandémie du VIH/SIDA, etc. La région continue à souffrir des conflits ethniques et des guerres civiles, exacerbés par les crises économiques. Deux décennies d'ajustement structurel n'ont pas permis de rompre un cercle vicieux devenu familier: la pauvreté et les inégalités engendrent des conflits sociaux et de la violence, lesquels conduisent à l'instabilité et à l'incertitude politiques, lesquelles entraînent à leur tour une baisse des investissements et de la croissance, aggravant ainsi la pauvreté. La situation économique générale de la région reste fragile et la part de l'investissement privé dans le PIB est toujours inférieure à son niveau des années soixante-dix. La situation sociale demeure critique, plus de la moitié de la population vivant dans la pauvreté absolue. Cependant, comme on l'a indiqué plus haut, plusieurs pays ont accompli au cours des dernières années des progrès indéniables vers la participation sociale, la responsabilité de l'Etat et la viabilité de la politique économique.

La plupart des défis précités ont fait l'objet de sommets mondiaux qui vont au-delà des seules préoccupations de l'Afrique, encore que celle-ci y ait joué un rôle tout aussi important que l'OIT dans le cadre de son mandat: Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro), Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire), quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing), Sommet mondial pour le développement social (Copenhague), Conférence sur les établissements humains (Istanbul), Conférence sur le travail des enfants (Oslo). Les principaux défis qui se posent dans les domaines de compétence de l'OIT sont les suivants: la gouvernance, la démocratisation et le cas des pays qui souffrent ou émergent d'un conflit; la pauvreté et l'em-

ploi; les conditions de travail; les droits de l'homme et les normes internationales du travail.

### Pauvreté et emploi

La pauvreté constitue un véritable défi pour l'Afrique. En moyenne, plus de 50 pour cent des habitants de l'Afrique subsaharienne vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit le plus fort pourcentage mondial. La moitié de la population du continent vit avec moins d'un dollar des Etats-Unis par jour. Si la tendance actuelle se poursuit, près de 400 millions d'Africains vivront au-dessous du seuil de pauvreté à l'orée du troisième millénaire. Les indicateurs macroéconomiques, favorables ces dernières années, n'entraînent pas de réduction significative de la pauvreté, et le sort de la majorité de la population reste déplorable. Trente-trois des quarante-sept pays du monde appartenant à la catégorie des pays les moins avancés (PMA) sont africains. L'analyse de la pauvreté dans ces pays fait apparaître les points suivants:

- les zones rurales sont plus largement et plus gravement touchées que les zones urbaines;
- le monde rural n'est pas homogène du point de vue de la pauvreté. C'est généralement dans les régions à faible pluviométrie et dans les zones rurales des pays en conflit qu'on trouve le plus grand nombre de personnes pauvres et extrêmement pauvres.

Dans les pays côtiers de la périphérie du Sahel, la pauvreté frappe surtout les régions septentrionales. Toutefois, elle est loin d'être absente des autres régions rurales, même si elle s'y manifeste avec un peu moins d'acuité. Des poches de pauvreté existent jusque dans les régions richement dotées sur le plan agricole, comme dans certaines zones littorales et forestières des pays côtiers. L'existence de ces poches s'explique souvent moins par l'absence de ressources naturelles exploitables que par certains facteurs limitatifs: zones enclavées, absence de crédits pour le financement d'activités nouvelles, manque d'organisation des marchés locaux, etc.

Les zones périurbaines constituent des sujets croissants de préoccupation: montée du sous-emploi – notamment des jeunes –, forte concurrence, diminution du gisement d'emplois constitué par le secteur informel, forte immigration. Même si, globalement, les villes apparaissent moins pauvres que les campagnes, la croissance de la population des couches sociales pauvres et très pauvres des zones périurbaines est considérable. Il est à peine besoin de dire que la pauvreté des campagnes nourrit l'exode rural: malgré la diminution de la création d'emplois, la ville continue à attirer de très nombreux ruraux.

Même si les résultats macroéconomiques de l'ajustement structurel sont généralement jugés positifs, les obstacles au développement restent considérables, ce qui n'est pas sans conséquences sociales. Les réformes entreprises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel ont entraîné une réduction de la population active, à la fois dans la fonction publique et dans le secteur privé moderne, à laquelle a correspondu une augmentation de l'emploi du secteur informel, emploi souvent précaire du point de vue des conditions de travail, des rémunérations et de la protection sociale.

Il faudrait donc accorder une attention particulière aux problèmes soulevés par l'économie informelle, qui emploie quelque 60 pour cent de la main-d'œuvre urbaine de la région. Tout en fournissant un emploi vital, cette économie suscite de graves préoccupations chez les mandants de l'OIT. Les syndicats craignent que les pratiques qui y règnent menacent la législation du travail et entraînent une diminution de l'emploi du secteur moderne; les employeurs redoutent la concurrence «déloyale» qu'elle présente; les gouvernements souhaitent conserver les avantages qu'offre sa progression tout en assurant une protection convenable – conditions de travail décentes, sécurité et santé professionnelles, sécurité sociale – aux personnes qu'ils emploient.

Les mandants africains de l'OIT soulignent la nécessité d'accroître l'emploi et les rémunérations, ce qui exige une approche multiple: promotion de la formation professionnelle, développement des petites entreprises, accroissement de la productivité, renforcement de la sécurité économique et sociale, lutte contre le travail des enfants et solution des crises sociales et politiques.

Par ailleurs, les mandants considèrent que l'insuffisance des résultats économiques tient à l'absence d'orientations générales. Nombreux sont ceux qui suivent les recommandations des institutions de Bretton Woods, parfois à contrecœur, et qui mettent en place de larges réformes portant sur la libéralisation, la déréglementation, la privatisation et la réduction du rôle de l'Etat. Cependant, tout en acceptant la nécessité des réformes, de nombreux mandants souhaitent maintenant obtenir des conseils sur l'adoption de programmes qui, d'une part, soient à la fois tournés vers le marché et vers les préoccupations sociales et, de l'autre, permettent de satisfaire les besoins propres des économies africaines. Il faut améliorer les systèmes d'information sur le travail et les moyens de gestion dont disposent les mandants de la région dans tous les domaines prioritaires de l'OIT en Afrique. Cette nécessité s'impose à la fois aux administrations et aux partenaires sociaux, puisque la planification et la mise en œuvre des programmes et des politiques reposent sur une analyse rigoureuse de l'information.

## Gouvernance et démocratisation

Les crises économiques, les bouleversements sociaux et les conflits armés qui perdurent en Afrique tiennent largement aux carences des institutions. Diverses études soulignent que les compétences institutionnelles sont le chaînon manquant du développement africain, et cette faiblesse a des conséquences pour la paix et la stabilité, la gestion macroéconomique et le développement social et culturel. L'amélioration de l'environnement institutionnel doit mettre l'accent sur les éléments fondamentaux que sont l'état de droit, l'intérêt collectif, la gestion saine des affaires publiques, la transparence et la lutte contre la corruption. Malgré le pluralisme (multipartisme, médias), la démocratisation fait apparaître la faiblesse des institutions qui pourraient contrebalancer le pouvoir exécutif et renforcer le sens de la responsabilité (pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, partenaires sociaux, médias); nombre de lois n'ont pas pris racine dans la conscience populaire.

La faiblesse ou l'absence de contrepoids perpétue l'Etat patrimonial, qui récompense davantage la loyauté politique et personnelle que le mérite. Un des aspects importants des réformes consiste donc à lever les contraintes qui pèsent sur un environnement institutionnel très défavorable. Aussi, dans le cadre des programmes relatifs au dialogue social mis en place dans la région, la démarche consiste-t-elle avant tout à faire un «état des lieux» validé par un séminaire tripartite de haut niveau ainsi qu'à échanger des expériences entre sous-régions afin d'esquisser des plans d'action. On note ainsi dans la Déclaration de Bata (Afrique centrale, 1998) que les gouvernements, représentés par les ministres du Travail, et les partenaires sociaux réaffirment «l'importance de la promotion du dialogue social, gage de paix sociale, de gestion démocratique et responsable de l'économie, de l'harmonie et de la sérénité du climat social ... [et se préoccupent] de réaliser une mise en phase totale des droits positifs nationaux avec les dispositions pertinentes des principales conventions de l'OIT auxquelles chacun des Etats est partie prenante ...».

L'absence de consensus entre les différentes couches de la société sur les réponses à donner aux défis majeurs des pays et du continent doit être surmontée, et il faut consolider les organisations de la société civile et renforcer les syndicats et les organisations de travailleurs et d'employeurs afin de promouvoir un dialogue social constructif, en reconnaissant que la participation tripartite et le développement des institutions démocratiques constituent la condition sine qua non de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilité, qui sous-tendent la bonne gouvernance. Seul le renforcement de ces structures institutionnelles permettra à l'Afrique de réaliser un développe-

ment effectif et de juguler les nombreux conflits et défis auxquels elle est confrontée à l'heure actuelle.

Une reprise et une croissance de l'emploi durables en Afrique exigent également une amélioration de la stabilité politique, de la gouvernance et de la démocratie. Les mandants africains de l'OIT ont demandé à l'Organisation de contribuer à cette amélioration en les aidant à résoudre les problèmes du travail et autres conflits sociaux. Cette assistance devrait porter sur des domaines comme l'administration du travail, les relations professionnelles, les consultations tripartites, le règlement des différends, la législation du travail et les normes du travail.

L'inégalité entre les sexes est un trait commun de nombreuses institutions du travail de la région. Dans certains pays, cette inégalité est déjà sensible au niveau de l'école primaire, où la déperdition d'effectifs est plus forte chez les filles que chez les garçons. De leur côté, les systèmes de sécurité sociale considèrent fréquemment que c'est l'homme qui fait vivre la famille. La segmentation du marché du travail selon des critères liés au sexe entraîne des différences structurelles entre hommes et femmes qui sont difficiles à régler dans le cadre des institutions classiques.

Les discriminations fondées sur des critères multiples – âge, sexe, origine ethnique, appartenance nationale ou religieuse, convictions politiques, handicaps physiques ou infection par le VIH – interdisent toujours à certaines catégories de la population d'obtenir un accès égal à la formation, à l'emploi, aux facteurs de production et au crédit. Par ailleurs, certaines formes de travail forcé perdurent. Ces problèmes sont portés à leur paroxysme dans les pays touchés par un conflit armé. L'intégration dans la législation nationale des normes internationales du travail relatives aux droits fondamentaux des travailleurs, et plus encore leur application, soulève toujours des problèmes. Aujourd'hui encore, on constate des violations de la liberté syndicale dans certains pays de la région.

Par ailleurs, les mandants africains estiment que l'intégration régionale et sous-régionale contribuerait de manière considérable à l'amélioration de la gouvernance et de la croissance. C'est pourquoi l'OIT va envisager de regrouper diverses activités relatives à ce domaine afin de renforcer leur efficacité et leur visibilité.

### **Valorisation des ressources humaines et employabilité**

Dans le processus actuel de mondialisation, les qualifications conditionnent de plus en plus l'employabilité des individus et, au niveau

macroéconomique, la compétitivité des économies nationales. La scolarisation de base des jeunes et l'alphabétisation des adultes restent pour de nombreux pays un défi à relever. A mesure que la mondialisation progresse et que les besoins économiques et sociaux évoluent, les pays sont confrontés à différentes tâches: améliorer l'efficacité de la main-d'œuvre en adaptant mieux les politiques et programmes de formation aux besoins de la population; rendre la formation plus efficace afin d'améliorer l'employabilité et la productivité du travail; améliorer le rapport coût-qualité de cette formation; garantir l'égalité de l'accès à la formation et au perfectionnement.

En Afrique subsaharienne, le taux d'alphabétisation des adultes se situait à 57 pour cent en 1995, tandis que le taux de scolarisation des enfants atteignait 75 pour cent pour le primaire et 25 pour cent pour le secondaire. Ainsi, dans tous les secteurs, la population active et préactive ne dispose pas toujours des bases indispensables à l'acquisition des qualifications nécessaires aux entreprises.

Par ailleurs, l'évolution des systèmes de formation professionnel observée en Afrique ces dernières années témoigne à l'évidence de dysfonctionnements ou de désajustements majeurs:

- une orientation massive de l'ensemble du système éducatif et du système de formation vers le modèle – réel ou supposé – que constitue l'emploi du secteur moderne (public ou privé), lequel n'occupe pourtant, dans la plupart des pays du continent, que moins de 10 pour cent de la population active;
- l'insuffisance des liens entre le système de formation, d'une part, et le système de production, de l'autre, en particulier pour ce qui concerne la formation initiale, ainsi que la difficulté à répondre de façon flexible aux besoins spécifiques et à s'écarter de modèles qui se révèlent inadaptés;
- l'absence de coordination entre les politiques nationales relatives au développement économique, à l'emploi, à l'éducation et à la formation, ainsi que l'absence de cohérence – en particulier en ce qui concerne les flux, le contenu et le niveau – entre les programmes éducatifs, les programmes d'alphabétisation et les programmes de formation professionnelle;
- une capacité d'accueil des structures de formation professionnelle qui, déjà très faible, n'a pas progressé sensiblement ces dernières années, les ressources consacrées à la formation ne permettant pas de répondre, quantitativement et qualitativement, aux besoins de l'économie, à la demande sociale et à la pression des nouveaux actifs;



- l'absence de participation des partenaires sociaux à la prise des décisions concernant la gestion et l'évaluation de la formation;
- un accès étroitement sélectif aux moyens de formation sur la base de critères qui, selon les filières considérées, opèrent une ségrégation de fait; ainsi, par exemple, les filles sont essentiellement regroupées dans les filières tertiaires ou dans des filières spécifiques (supposées «féminines»), qui rendent difficile leur insertion professionnelle; c'est aussi le cas des personnes handicapées qui, lorsqu'elles ne sont pas exclues, sont confinées dans des formations dénuées de perspectives d'emploi, voire d'intégration sociale; c'est enfin le cas des catégories les plus pauvres de la population qui, faute de ressources suffisantes pour faire face à la charge financière que représente la formation de leurs enfants, ont pour unique recours l'apprentissage sur le tas de manière plus ou moins organisée.

### Conditions de travail

En Afrique, les conditions de travail, la protection sociale et la santé et la sécurité des travailleurs laissent beaucoup à désirer, particulièrement dans les campagnes et dans le secteur informel. Le sous-emploi, la précarité des revenus et l'exploitation de la main-d'œuvre infantine sont monnaie courante. L'usage des pesticides et produits chimiques, l'introduction de nouvelles technologies ainsi que la pollution et la dégradation de l'environnement exposent les travailleurs à des risques d'autant plus graves qu'ils sont souvent ignorés. Dans le secteur moderne des entreprises, les longues années de crise ont freiné l'amélioration des conditions de travail, la course au redressement économique à tout prix incitant à la violation des normes minimales. L'intensification de la mondialisation et de la concurrence, combinée au développement des zones franches industrielles, fait craindre la dégradation des conditions de travail. Il faut mentionner en outre l'alcoolisme et la toxicomanie sur les lieux de travail.

Dans certains pays, le système de protection sociale couvre moins de 10 pour cent de la population active pour un nombre limité de risques. L'immense majorité des travailleurs du secteur rural et du secteur informel urbain ne bénéficie d'aucune protection. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, la plupart des pays africains ne disposent toujours pas de programmes novateurs et bien ciblés dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et n'ont toujours pas procédé à la réforme et à l'extension nécessaires de leurs systèmes de protection sociale. Soutenues par les programmes de l'OIT comme ACOPAM et STEP, les expériences locales de mutuel-

les de santé et de solidarité offertes à certaines catégories de personnes non couvertes par le système public restent de portée limitée.

### **Droits de l'homme et normes internationales du travail**

Les Etats Membres africains ont depuis très longtemps reconnu l'importance des conventions, ratifiées ou non, qui ont toujours inspiré le développement des législations et pratiques nationales. L'OIT n'a cessé d'affirmer qu'il ne suffit pas de ratifier les conventions, lesquelles doivent servir à l'amélioration de la vie des populations des différents pays. Cependant, de nombreuses faiblesses structurelles réduisent l'efficacité des organes chargés de ratifier et d'appliquer les normes internationales du travail. Selon la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT, un tiers des pays de la région n'envoient pas de rapports sur l'application des conventions ratifiées ou ne communiquent pas les informations demandées en réponse aux observations de la commission. En 1999, par ailleurs, cinq seulement des 53 pays du continent avaient ratifié les sept conventions fondamentales, tandis que 18 en avaient ratifié six, 13 en avaient ratifié cinq, cinq en avaient ratifié quatre, sept en avaient ratifié trois, trois en avaient ratifié deux et deux n'en avaient ratifié aucune.

La transition vers le pluralisme n'est pas aisée pour les organisations de travailleurs, qui se heurtent souvent à des violations de la liberté syndicale. La promotion des normes fondamentales de l'OIT doit être assurée à la fois au niveau des partenaires sociaux et à celui des institutions régionales et sous-régionales et des partenaires pour le développement.

Par ailleurs, il faut aider les femmes à tirer parti des améliorations législatives introduites par suite de la transition vers le pluralisme et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, de façon à leur permettre de mieux accéder à l'emploi et de bénéficier de meilleures conditions de travail. Les femmes des campagnes, par exemple, devraient pouvoir participer davantage aux activités des institutions tripartites de tous niveaux.

La région africaine se heurte à divers problèmes d'ordre technique ou structurel. Parmi les premiers, il faut citer la faiblesse des moyens institutionnels et matériels dont disposent les ministères chargés de surveiller le processus de ratification et d'établissement des rapports, le coût financier de la mise en œuvre des instruments, l'insuffisance des communications internes entre les structures gouver-

nementales et l'insuffisance des moyens dont disposent les partenaires sociaux et les organes tripartites qui s'occupent des questions relatives au travail. Les problèmes structurels touchent aux contradictions existant entre les prescriptions des conventions et celles de la législation nationale, le problème étant parfois aggravé par la complexité des premières et l'inexistence de la seconde.

Les ministères du Travail des pays d'Afrique sont généralement peu ou mal dotés en personnel et ne disposent pas des ressources suffisantes pour accomplir leur mission. Leur influence sur les grandes orientations des réformes économiques et sociales est limitée et la confiance des organisations d'employeurs et de travailleurs est souvent mise à l'épreuve. Cette situation explique les blocages, les lenteurs, les réserves et les plaintes relatives aux révisions des législations (codes du travail, codes de la sécurité sociale) ainsi qu'à la ratification et à l'application des normes. Les difficultés portent également sur le fonctionnement de l'inspection du travail et des services publics de l'emploi.

S'agissant du travail des enfants, 40 pour cent des enfants de 5 à 14 ans sont contraints de travailler. Trente-deux pour cent des enfants du monde qui travaillent sont africains. Leur exploitation, particulièrement dans l'agriculture, le secteur informel, les services domestiques et même les forces armées, constitue un grave problème dans nombre d'Etats africains. La protection même dont ils jouissent dans le cadre de certaines formes d'apprentissage est habituellement insuffisante. En tout, quelque 16 millions d'enfants africains travaillent, souvent dans des conditions dangereuses et selon des formes d'exploitation extrêmes comme l'esclavage, la vente et la traite (notamment des jeunes filles employées comme domestiques), la servitude pour dettes, le servage et la prostitution.

En 1998, 57 pays seulement, dont 11 en Afrique, avaient ratifié la convention n° 138 sur l'âge minimum. La dégradation du tissu social et des valeurs traditionnelles, les difficultés économiques, la paupérisation de larges franges de la société – tant urbaine que rurale – et les insuffisances des systèmes d'éducation et de formation sont autant de causes qui expliquent ce phénomène.



### 3. La réponse de l'OIT aux défis africains

Pour répondre aux défis décrits dans le chapitre précédent et aux priorités de la région, telles que définies par ses mandants, l'OIT s'appuie sur sa base de connaissances et sur ses services consultatifs et autres, principalement dans le cadre de la coopération technique. Les priorités (encadré 3.1) sont fixées en consultation avec les partenaires tripartites de l'OIT, compte tenu des recommandations formulées par les sommets mondiaux sur le développement.

Par ses activités de coopération technique, l'OIT aide concrètement ses mandants à promouvoir la justice sociale. La politique de partenariat actif vise à renforcer la synergie entre tous les moyens d'action de l'OIT et à garantir que les programmes de coopération

#### Encadré 3.1. Priorités du programme de l'OIT en Afrique

*Compte tenu des défis exposés au chapitre 2, les priorités du programme de l'OIT en Afrique sont déterminées selon un cadre général décrit dans le présent rapport.*

Les priorités pendant la période considérée ont été les suivantes:

- 1) *Lutte contre la pauvreté par la promotion de l'emploi*
  - Intégration des questions relatives à l'emploi dans les politiques et programmes économiques
  - Promotion de l'emploi et de l'entreprise
  - Promotion des systèmes et programmes de formation
- 2) *Protection des travailleurs*
  - Amélioration des conditions et du milieu de travail ainsi que de la

sécurité et de la protection de la santé des travailleurs

- Renforcement et extension de la protection sociale

- 3) *Promotion des droits de l'homme, du dialogue social et des normes internationales du travail*

- Promotion des droits de l'homme
- Élimination du travail des enfants
- Promotion du dialogue social et de la participation

- 4) *Renforcement des systèmes d'information, de planification et de programmation*

- Diffusion d'informations en vue d'améliorer la planification, l'application et l'évaluation des politiques et programmes

technique s'appuient sur un véritable partenariat avec les mandants et qu'ils répondent avec rapidité et efficacité à leurs besoins, tout en étant centrés sur le mandat et sur les valeurs de l'Organisation.

La stratégie de coopération technique de l'OIT, y compris sa stratégie de mobilisation des ressources, a été adoptée par le Conseil d'administration à sa session de novembre 1997. Cette stratégie, qui est mise à jour selon l'évolution de la situation, énonce les différentes mesures par lesquelles le Bureau s'efforce de promouvoir la pertinence, la cohérence, la qualité et l'exécution de son programme de coopération technique. Les principales activités exécutées dans le cadre du programme de l'OIT pour l'Afrique sont décrites ci-après.

## Mise en œuvre du programme de l'OIT en Afrique

### *Lutte contre la pauvreté par la promotion de l'emploi*

La lutte contre la pauvreté par la promotion de l'emploi demeure la priorité essentielle de la région, ainsi qu'il ressort du programme et budget actuel et des précédents. La création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté restent la préoccupation majeure de tous les pays de la région car, malgré la croissance économique encourageante qui s'est récemment amorcée dans un nombre croissant de pays, le chômage et la pauvreté n'ont guère régressé. C'est dire que l'action entreprise au cours des dernières périodes biennales ne peut constituer qu'une contribution à la solution des problèmes identifiés. Cette action a surtout visé le renforcement des compétences nationales par la mise en œuvre de moyens divers: appui institutionnel, services consultatifs (études, recommandations), formation, projets de coopération technique.

### *Intégration des questions relatives à l'emploi dans les politiques et programmes économiques*

Des mesures ont été prises pour que les réformes économiques engagées visent une croissance soutenue et favorable à l'emploi, quantitativement et qualitativement. Les réformes concernent aussi bien le secteur moderne que le secteur informel et le secteur rural. Lorsque des emplois sont créés, il faut garantir une rémunération convenable, de même qu'une protection sociale appropriée.

Pendant la période considérée, les activités suivantes ont été entreprises:

- Une aide a été fournie pour l'élaboration de politiques nationales de promotion de l'emploi et de lutte contre la pauvreté (notam-

ment Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Togo) et des documents techniques d'appui ont été produits. Comme suite à la réorganisation des services publics de l'emploi, résultant des programmes d'ajustement structurel, l'OIT a aidé 23 pays anglophones d'Afrique à améliorer la performance des services public et privé de l'emploi. Des études ont été réalisées dans plusieurs pays, ce qui a apporté une contribution utile au programme de l'OIT sur la privatisation et la restructuration des entreprises.

- L'OIT s'est attachée à renforcer la capacité des gouvernements et des partenaires sociaux de définir, de préparer puis de mettre en œuvre des programmes sectoriels de réforme qui soient efficaces tant pour l'économie que pour l'emploi (en particulier en Afrique australe, en Egypte, en Ethiopie, au Kenya et au Soudan).
- De nouvelles initiatives ont été prises pour promouvoir l'emploi et lutter contre la pauvreté: programmes d'investissement générateurs d'emplois – par exemple AFRICATIP –, décentralisation des investissements, amélioration des capacités d'autogestion des communes, mise en œuvre de fonds sociaux, en particulier au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Egypte, en Guinée, au Mali et au Togo. Par ailleurs, les pays de la région sont de plus en plus conscients de la nécessité de tenir compte des effets sur l'emploi des choix faits en matière d'investissements, et les bailleurs de fonds eux-mêmes évoluent dans ce sens. Ce changement positif est pour une bonne part le résultat des études entreprises avec le BIT dans les pays de la région et des discussions engagées dans le cadre de réunions tripartites, par exemple celle qui s'est tenue à Abidjan en novembre 1998 pour les pays du Conseil de l'Entente.
- Un projet sous-régional de promotion de l'emploi dans les pays lusophones d'Afrique, financé par le Portugal, a été élaboré.
- La quatrième Réunion biennale des planificateurs africains de l'emploi a eu lieu à Accra en novembre 1994, la cinquième à Pretoria en janvier 1997 et la sixième à Abidjan en février 1999. Ces réunions ont été l'occasion d'associer directement les partenaires tripartites à la recherche des moyens d'intégrer les questions liées à l'emploi dans l'élaboration et l'application des politiques et programmes économiques. Le message principal de la réunion de 1999 est présenté dans l'encadré 3.2.

### Encadré 3.2. Message principal de la sixième Réunion biennale des planificateurs africains de l'emploi (1999)

Les réformes économiques et sociales (notamment les programmes d'ajustement structurel) devraient reposer sur un consensus social; les engagements internationaux devraient être administrés par des structures tripartites; l'emploi devrait être un élément clé de la politique économique et sociale, y compris aux niveaux sous-régional, régional et international. Le poids de l'ajustement devrait être plus également réparti entre les différents segments de la société, pour permettre l'édification d'un consensus national. L'allègement de la dette n'est pas uniquement une question morale: c'est un problème économique, vu que la dette fait obstacle à la croissance. Les Etats devraient protéger jusqu'à un certain point leurs industries d'exportation dynamiques en gestation; il faudrait faire preuve de circonspection en matière de libéralisation des échanges et de restructurations internes, et des systèmes appropriés de protection so-

ciale sont un préalable à toute ouverture aux marchés extérieurs. L'intégration économique sous-régionale et régionale peut promouvoir l'investissement et la création d'emplois et pourrait être facilitée par l'application effective d'un cadre légal et réglementaire pour la libre circulation des personnes et des marchandises, par l'harmonisation des législations commerciales, le renforcement des capacités de négociation et la participation à des débats économiques internationaux tels que le Cycle d'Uruguay et les réunions de la CNUCED. Les normes fondamentales du travail devraient être ratifiées et mises en application. La promotion de l'emploi des femmes renforce la démocratie, l'équité et le respect des droits humains et garantit une croissance soutenue et le bien-être de la population dans son ensemble. Il faudrait renforcer les politiques tripartites de mise en valeur des ressources humaines.

- Des programmes régionaux de grande envergure ont été élaborés en consultation avec les partenaires lors de ces réunions et en d'autres occasions; ils visent à intégrer les questions liées à la promotion de l'emploi dans la gestion de l'économie. Le programme *Des emplois pour l'Afrique*, qui a été mis sur pied dans le cadre de l'Initiative spéciale des Nations Unies en faveur de l'Afrique et pour donner suite au Sommet mondial pour le développement social, offre un nouveau cadre pour une croissance à forte intensité d'emplois sur la base de programmes diversifiés et cohérents propres à favoriser la création d'emplois (encadré 3.3).

Les activités de l'OIT ont rendu les pays, les donateurs et les autres partenaires du développement plus conscients de la nécessité d'intégrer les questions relatives à l'emploi et à la main-d'œuvre dans la gestion de l'économie et de promouvoir et soutenir les investissements orientés vers l'emploi. Un nombre grandissant d'Etats Membres ont demandé au BIT de les aider à élaborer des politiques nationales de l'emploi et à renforcer leur capacité de mettre en application des plans et programmes de création d'emplois.



### Encadré 3.3. *Des emplois pour l'Afrique*

Le programme *Des emplois pour l'Afrique* a été lancé par l'OIT en tant qu'élément du suivi du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995). Il a pour principal objectif d'offrir un nouveau cadre pour une croissance à forte intensité d'emplois, avec notamment un programme d'action pour la création d'emplois mettant l'accent sur l'atténuation de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

Pour donner une suite concrète au programme, un projet régional triennal, financé conjointement par l'OIT et le PNUD et intitulé *Des emplois pour l'Afrique: Stratégies d'emploi axées sur l'atténuation de la pauvreté en Afrique subsaharienne*, est actuellement mis en œuvre par le BIT. Ce projet vise à réorienter fondamentalement les politiques macroéconomiques au profit d'une croissance davantage tirée par les investissements et centrée sur l'atténuation de la pauvreté par la création et la promotion d'emplois de qualité pour les couches vulnérables de la population.

Dans l'immédiat, l'objectif du projet régional est de développer et de renforcer la capacité des institutions et réseaux nationaux et régionaux dans les dix pays participants d'Afrique subsaharienne ainsi que d'évaluer, de concevoir et de recommander des mesures alternatives propres à promouvoir l'emploi et à atténuer la pauvreté. A longue échéance, le but est de mettre en application des politiques macroéconomiques entraînées par les investissements et explicitement centrées sur les segments les plus démunis de la population. Les dix pays suivants

sont engagés dans la phase initiale du projet: Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Mali, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Zambie et Zimbabwe.

La mise en œuvre du projet est en cours. Pour faciliter l'exécution, la coordination et le contrôle des activités dans les pays participants, on met actuellement en place pour les réseaux nationaux des secrétariats gérés par des coordinateurs ainsi que des groupes de soutien ayant pour mission de susciter un dialogue destiné à promouvoir dans chacun des pays participants des stratégies et des politiques de croissance favorables à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté.

Dans les pays où les activités du projet ont déjà été mises en route, on commence à désigner les experts/consultants nationaux qui seront chargés d'entreprendre une étude de l'impact des investissements sur la création d'emplois pour lutter contre la pauvreté. Cette étude s'attachera à apprécier les effets sur l'emploi des investissements publics et privés effectués actuellement et par le passé et à proposer des nouvelles directions en vue d'augmenter l'investissement et d'en améliorer l'affectation.

L'utilité et l'originalité de l'approche adoptée dans ce projet pour relever le double défi du chômage et de la pauvreté ont incité à l'étendre à d'autres pays non seulement d'Afrique subsaharienne mais aussi d'Afrique du Nord. Le programme *Des emplois pour l'Afrique* a ainsi été élargi aux pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Kenya, Namibie, République-Unie de Tanzanie.

Les partenaires du développement font preuve de plus de cohérence dans leur démarche: ils reconnaissent la nécessité de tenir compte des effets sur l'emploi des choix d'investissement en accordant la priorité à des méthodes à forte intensité d'emploi. La démarche mieux harmonisée adoptée en la matière ainsi que pour d'autres questions

est en partie le résultat des études et de l'expérience du BIT ainsi que des conclusions de deux réunions tripartites sur les conséquences socio-économiques de la dévaluation du franc CFA, organisées à Dakar en 1994 et à Yaoundé en 1997. Ces réunions tripartites ont aussi étudié la situation de l'emploi dans la sous-région et ont recommandé un certain nombre de stratégies propres à favoriser la création d'emplois, le développement des entreprises, la protection sociale et le dialogue social.

En ce qui concerne le respect des droits fondamentaux et les programmes de réforme, plusieurs initiatives ont abouti à une meilleure compréhension entre l'OIT et les institutions financières internationales. A la suite des consultations entre l'OIT et la Banque mondiale sur la réforme des codes du travail en Afrique (Washington, octobre 1995), un séminaire OIT/Banque mondiale sur le rôle des partenaires sociaux dans la révision des codes du travail a été organisé à Abidjan en juin 1997. Après cette réunion, on peut s'attendre à ce que les droits liés au travail soient davantage pris en considération dans le processus de réforme de la législation du travail en tant que prolongement des programmes de restructuration cautionnés par les institutions de Bretton Woods.

Les programmes à forte intensité de main-d'œuvre ont toujours fait partie de la stratégie préconisée par l'OIT pour promouvoir la création d'emplois, le développement du secteur privé et la lutte contre la pauvreté en Afrique. Ces programmes favorisent la protection des travailleurs et la démocratisation en utilisant des systèmes transparents de passation des contrats, en encourageant la participation de la population et en assurant la promotion des normes de l'OIT et l'amélioration des conditions de travail. Bien que l'OIT ait prouvé qu'elle possède un avantage comparatif dans le domaine des programmes à forte intensité de main-d'œuvre, les techniques à fort coefficient de travail demeurent assez mal connues dans la région. Le programme ASIST (Appui consultatif, services d'information et formation), basé à Harare et Nairobi, appuie d'importants programmes d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre en Afrique orientale et australe. Des travaux à forte intensité de main-d'œuvre et d'un bon rapport coût/efficacité ont été réalisés au Botswana, en Ethiopie, à Madagascar, au Mozambique, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie (encadré 3.4).

Dans le domaine des coopératives, le programme ACOPAM (Appui associatif et coopératif aux initiatives de développement à la base) reste un instrument décisif car il permet d'aider les gouvernements et les organisations associées d'Afrique occidentale à créer des formes

### Encadré 3.4. ASIST

ASIST est un sous-programme du Programme à forte intensité d'emploi dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation des techniques à forte intensité de main-d'œuvre et d'un bon rapport coût/efficacité, tout en assurant de bonnes conditions de travail, et cela dans les activités de développement des infrastructures de l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne. Il favorise ainsi la création

d'emplois et la formation de revenus dans les zones rurale et urbaine. ASIST a été établi en 1990 et compte désormais trois composantes: travaux d'infrastructure rurale; travaux d'infrastructure urbaine; accès à l'emploi rural. Il est actif dans plus de 15 pays d'Afrique orientale et australe où il fournit un appui consultatif ainsi que des services d'information et de formation.

coopératives et associatives d'organisations à l'appui du développement à la base. Le programme devrait arriver à son terme en 1999, et l'OIT a pris des mesures concrètes pour tirer profit de l'expérience acquise en l'intégrant dans un programme régional plus large (PACDEL). L'ACOPAM a mobilisé d'importants fonds de la Banque mondiale, de l'Union européenne, du PNUD et de l'USAID. Le programme interrégional d'un réseau de développement des ressources humaines dans le domaine coopératif et associatif (COOPNET) a continué d'apporter son appui à des coopératives et des associations, en particulier au moyen d'activités de formation. Un bulletin d'information sur des questions d'actualité concernant les coopératives a été publié à l'intention des coordonnateurs régionaux du programme en Afrique et à l'étranger.

#### Promotion de l'emploi et de l'entreprise

En Afrique, la promotion de l'emploi passe pour l'essentiel par la promotion des petites entreprises (y compris les micro-entreprises) et des coopératives et par la consolidation de leur organisation. En conséquence, il convient d'aider les chefs de ces entreprises et leur personnel à relever les défis de la mondialisation et de la concurrence par l'amélioration de la productivité, de la gestion et de l'accès au financement, à la technologie, aux compétences requises et à l'infrastructure. Il faut aussi resserrer les liens entre secteur formel et secteur informel et s'attacher à renforcer les capacités de production et d'emploi indépendant des groupes défavorisés dans les secteurs agricole et informel.

Une aide a été fournie dans le domaine du microcrédit. Le microcrédit joue un rôle fondamental, car il permet de protéger les groupes démunis contre les fluctuations de revenus et de les aider à investir dans des activités génératrices de revenus et dans des micro-entrepri-

ses. Il constitue donc une composante indispensable des stratégies de démarginalisation, de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois, comme en témoigne la conception du programme *Des emplois pour l'Afrique*.

Il convient également de suivre de près l'évolution du marché du travail afin de connaître les nouvelles qualifications requises et d'évaluer les besoins en matière de formation professionnelle et de recyclage, l'accent devant être mis sur les compétences des travailleurs au regard des nouveaux besoins des entreprises et sur leur employabilité permanente.

Des efforts importants ont été faits dans les domaines suivants:

- renforcement des capacités et facilitation des échanges (avec l'Asie notamment) pour l'élaboration de politiques macroéconomiques favorisant le développement des petites et moyennes entreprises en Afrique;
- renforcement des capacités de formation à la création d'entreprises coopératives dans les institutions coopératives de mise en valeur des ressources humaines dans le cadre du programme COOPNET (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Namibie, Ouganda, Swaziland, République-Unie de Tanzanie, Zambie);
- renforcement des capacités de gestion stratégique des économies locales (Gambie, Maroc, Tunisie) et des secteurs ayant un fort potentiel de croissance (Cap-Vert, Sénégal);
- élaboration, avec l'aide de l'OIT et d'autres partenaires du développement, et mise en œuvre de programmes nationaux de développement des PME (Cameroun, Rwanda à l'étude);
- création de structures de promotion pour le développement des entreprises, de centres de productivité (par exemple Botswana, Egypte, Malawi, Seychelles, Zambie) et d'unités de soutien aux entreprises du type des coopératives (Mali, Niger); renforcement des capacités de gestion de la productivité (par exemple Ouganda, Seychelles, République-Unie de Tanzanie);
- renforcement des capacités de gestion des PME par la poursuite des programmes *Créez votre affaire* et *Gérez mieux votre affaire* en Afrique australe; adaptation de ces programmes aux pays francophones (*Gérez mieux votre entreprise*: GERME): Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal) (encadré 3.5);
- élaboration d'un programme visant à renforcer un réseau sous-régional d'organisations ou de structures d'appui aux artisans et

au secteur informel en Afrique occidentale (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo);

- amélioration de l'accès des petites et micro-entreprises au crédit décentralisé par un appui concerté avec le système bancaire classique (BCEAO: Afrique occidentale; en cours d'extension en Afrique centrale/BEAC); le programme PA-SMEC intervenant auprès de la BCEAO a permis de mettre au point une base de données sur les structures de crédit décentralisé dans la zone visée;
- amélioration, par un processus concerté, du cadre législatif régissant les coopératives dans les pays du Sahel ainsi qu'en République démocratique du Congo et au Cameroun, avec l'appui technique du programme interrégional COOPREFORM; exploitation et large diffusion (dans la région et au-delà) des acquis du programme ACOPAM;
- promotion d'un cadre juridique, institutionnel et administratif propice au développement des coopératives par un processus d'élaboration participative des politiques et des lois concernant les coopératives, ce qui a été réalisé dans 33 pays dans le cadre du programme COOPREFORM;
- utilisation et diffusion des méthodes, techniques et matériels produits par l'ACOPAM dans les domaines de la commercialisation autogérée des produits, de la sécurité alimentaire, de la petite irrigation, de la gestion des ressources naturelles, ainsi que de l'épargne et du crédit. Un nouveau programme régional a été mis au point – *le Processus participatif autonome concerté de développement de l'emploi local (PACDEL)* – qui appliquera l'approche de l'ACOPAM à un groupe cible plus large et à un plus grand nombre de pays d'Afrique;
- consolidation de la capacité de création d'emplois des petites entreprises par leur participation plus active aux programmes à fort coefficient d'emplois et par leur formation aux techniques mises en œuvre (Afrique australe et occidentale).

Dans le cadre du programme ISEP, ENT/MAN met à la disposition des petites entreprises toute la richesse et la diversité de l'expérience de l'OIT dans ce domaine: cadres conceptuels et documents de politique générale sur le développement de la petite entreprise; documentation et diffusion de l'expérience acquise et des méthodes utilisées; mesures assurant que les emplois créés ont la qualité voulue; conception, supervision et évaluation de projets tendant à renforcer les capacités locales de prestations de services. ENT/MAN fournit un appui technique à diverses activités: programmes régionaux et pro-

**Encadré 3.5. Programmes *Créez votre affaire* et *Gérez mieux votre affaire***

Ces programmes font partie du Programme international pour les petites entreprises (ISEP). L'ISEP a été conçu par l'OIT pour aider les Etats Membres à mettre en application la recommandation (n° 189) sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, 1998. Cette recommandation fournit un ensemble détaillé et cohérent de directives spécifiquement axées sur la promotion de l'emploi dans les PME. L'objectif de l'ISEP est de libérer le potentiel de création d'emplois des petites entreprises en éliminant les nombreuses contraintes qui empêchent ces entreprises de réaliser leur potentiel de façon systématique et intégrée.

Les objectifs des programmes *Créez votre affaire* et *Gérez mieux votre affaire* sont doubles: améliorer l'efficacité de la formation à la gestion et développer l'esprit d'entreprise, la capacité de créer une affaire et les connaissances administratives des propriétaires et des gérants de petites entreprises.

Ces programmes aident les chefs d'entreprise ayant une idée concrète à transformer cette idée en un plan d'exploitation viable et à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour tirer parti de perspectives commerciales. Ils les aident aussi à faire face à l'une des difficultés majeures auxquelles

ils se heurtent lors du démarrage de l'entreprise – à savoir l'accès au crédit. Ils facilitent en effet le rapprochement entre les prestataires de formation et les institutions financières afin de permettre aux chefs d'entreprise ayant reçu une formation d'accéder plus facilement au crédit.

Ces programmes confèrent aux propriétaires et gérants des petites entreprises les connaissances et les compétences voulues pour renforcer leur compétitivité et leur productivité. Aujourd'hui, ils cherchent avant tout à identifier et aider les propriétaires et gérants de petites entreprises viables, compétitives et productives, car ce sont elles qui, à long terme, offrent des emplois durables et de qualité. Les emplois ainsi créés fourniront des conditions de travail acceptables, tout au moins un minimum vital et une protection sociale appropriée.

Ces programmes sont aujourd'hui centrés sur les aspects à la fois qualitatifs et quantitatifs de la création d'emplois. Ils cherchent à resserrer leurs liens avec d'autres programmes de formation qui ont déjà progressé dans cette voie tels que le Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises (ATPE).

jets de recherche portant notamment sur la productivité et l'assurance maladie mutuelle dans le secteur informel (Ouganda, République-Unie de Tanzanie); programmes visant à renforcer le secteur privé (Bénin, Comores, Madagascar, Mauritanie, Niger); appui au secteur informel (Burkina Faso, Mali); promotion des entreprises agro-alimentaires dirigées par des femmes (Bénin); programmes *Créez votre affaire* et *Gérez mieux votre affaire* (Afrique australe, orientale et occidentale); amélioration de la productivité au moyen du programme des entreprises en Afrique (Afrique occidentale et australe); promotion des petites et micro-entreprises dans le cadre du programme pour le Maghreb (Maroc et Tunisie).

Il importe d'insister davantage sur les acquis de certains programmes régionaux de lutte contre la pauvreté et de développement de l'emploi local. Ainsi, après plusieurs années d'activités de coopération technique en Afrique occidentale et centrale, visant à promouvoir le développement à la base à travers, notamment, des programmes sous-régionaux (PA-SMEC et ACOPAM) et nationaux (ACODEP au Mali, CUROR au Cameroun, projet COOP/Zinder au Niger, programme de renforcement des capacités des acteurs et opérateurs de développement local et régional en matière de techniques à haute intensité de main-d'œuvre à Madagascar, SOGVERS au Togo, programme de réduction de la pauvreté au Kenya, etc.), le BIT a développé un partenariat de qualité visant la promotion des organisations de producteurs.

L'approche mise en œuvre a été essentiellement participative: elle s'est déployée autour de plusieurs thèmes entrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté par la création d'emplois et le développement communautaire et local, à savoir la gestion des périmètres irrigués communautaires, les banques céréalières, la gestion des terroirs, le financement à la base, l'égalité entre hommes et femmes, le développement local, les mutuelles de santé, les réformes coopératives, la décentralisation et l'émergence des collectivités locales.

Tant par la variété et la pertinence des domaines qu'ils couvrent que par l'originalité et l'efficacité de leur approche, ces programmes suscitent de plus en plus d'intérêt de la part d'un nombre croissant d'interlocuteurs:

- de nombreux pays, en dehors de la zone initialement couverte, en Afrique mais aussi sur d'autres continents, sollicitent régulièrement leur appui et utilisent déjà leurs outils pédagogiques et publications;
- les partenaires techniques et financiers sollicitent l'expertise et les outils méthodologiques disponibles pour le montage et l'exécution de leurs propres projets et programmes (Banque mondiale, Union européenne, PNUD, coopération bilatérale, ONG, etc.)<sup>1</sup>;

---

<sup>1</sup> Par exemple, la Banque mondiale a demandé l'appui technique du programme ACOPAM afin de réaliser sur plusieurs années une série de consultations concernant la promotion des organisations socioprofessionnelles dans le cadre du programme de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie. Des demandes ont aussi été reçues de partenaires canadiens intéressés par les activités visant la diffusion de l'acte uniforme sur les sociétés coopératives et mutualistes dans le cadre de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA). En matière de mutuelles de santé, des possibilités de financement ont été annoncées par diverses organisations, dans le but d'améliorer la couverture sociale des membres, sous réserve de la disponibilité d'une expertise en la matière.

- encouragé par ces expériences, le BIT cherche à valider des formes nouvelles de coopération technique et à mettre à profit l'ouverture et la richesse qu'engendre une approche à la fois multidisciplinaire et participative, en faisant appel à divers collaborateurs qui se renforcent sur une base transsectorielle et multidisciplinaire.

Les approches et stratégies utilisées par ces programmes ont souvent privilégié l'identification participative des problèmes; la définition participative des moyens devant permettre de les résoudre; la conception de méthodologies et d'outils; l'essai en situation réelle des outils et leur validation; la capitalisation et la diffusion auprès d'autres partenaires.

Des méthodes participatives novatrices ont, dans cette perspective, été élaborées et validées sur le terrain. Elles se sont enrichies avec le temps et ont intégré une vision globale avec le démarrage des activités à caractère stratégique.

Ces formes d'intervention ont permis la mise en place de véritables réseaux de partenaires. Elles ont aussi démultiplié les capacités d'intervention des programmes de coopération technique, grâce à la disponibilité de partenaires dont les compétences ont été progressivement renforcées, ce qui a ouvert de nouvelles possibilités d'emploi et de valorisation des compétences locales.

L'idée de ces réseaux est par ailleurs fortement encouragée par les autorités compétentes dans les pays d'intervention, à savoir notamment les ministres qui s'occupent de l'emploi, des secteurs rural et informel, de la promotion de la femme et de l'environnement.

La plupart de ces programmes se trouvent actuellement dans une phase décisive de transfert, de capitalisation et de diffusion et tentent de démontrer leur efficacité par la capacité de leurs partenaires d'assurer la pérennité des activités et des réseaux.

### *Promotion de la démocratie et des normes internationales du travail*

Le processus de démocratisation s'est poursuivi en Afrique malgré les problèmes économiques qui ont affaibli les parties à la négociation collective. L'OIT a contribué à consolider ce processus en offrant des services consultatifs et en organisant des séminaires aux niveaux national, sous-régional et régional sur diverses questions telles que l'application des normes, les conditions de travail, la sécurité et la santé des travailleurs, les relations professionnelles et la liberté syndicale.



Depuis 1994, les programmes et activités de l'OIT concernant la législation du travail et les relations professionnelles se sont développés dans la région. La réforme de la législation du travail, la promotion du dialogue social et diverses activités visant à promouvoir les institutions démocratiques et représentatives, conformément aux normes internationales, figurent parmi les priorités principales de la majorité des Etats africains. Pendant la période considérée, presque tous les Etats Membres d'Afrique ont demandé l'aide du BIT pour réformer leur législation du travail et mettre en place des systèmes et pratiques propres à assurer des relations professionnelles harmonieuses.

Le BIT a fourni une assistance technique pour l'élaboration de la législation du travail; il a formulé des commentaires sur les projets de lois et, fort de son avantage comparatif, il a fourni des renseignements sur les expériences et pratiques d'autres pays et régions. Il s'est attaché à promouvoir des politiques salariales efficaces et équitables par différentes formes d'assistance technique portant aussi bien sur la politique salariale au niveau national que sur l'administration des salaires dans les entreprises.

Dans le cadre de programmes multilatéraux, plus de 30 pays de la région ont reçu une assistance technique pour promouvoir le dialogue social et le tripartisme lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs politiques sociales et économiques. Ces activités ont pris différentes formes: études définissant les principaux problèmes qui entravent le dialogue social et le tripartisme; communication d'informations utiles aux partenaires sociaux; organisation de séminaires; cours de formation et colloques; services consultatifs directs aux niveaux national, sous-régional et régional. Ces activités ont toujours mis en relief l'existence dans la société de groupes d'intérêts avec lesquels les Etats doivent négocier. L'OIT est opposée au monopole de l'Etat sur les décisions de politique sociale et économique et aide les organisations d'employeurs et de travailleurs et un nombre croissant d'associations à contribuer au renforcement du tripartisme et au progrès de la démocratie.

Des programmes et activités d'assistance technique ont été exécutés dans les domaines de la législation et de l'administration du travail, conformément aux principes essentiels énoncés dans les conventions et recommandations fondamentales de l'OIT.

En ce qui concerne le dialogue social, les participants à la sixième Réunion biennale des planificateurs africains de l'emploi ont signalé que des progrès ont certes été accomplis au fil des années, mais que les mesures prises pour promouvoir l'égalité de chances et de traitement demeurent insuffisantes.

## Ratification et application des normes internationales du travail

Outre des activités de formation sur le terrain, le BIT a organisé des séminaires dans plusieurs pays pour les aider à s'acquitter de leurs obligations en matière de rapports et pour faire mieux connaître les normes internationales du travail aux mandants. Des ateliers ont été organisés dans la région à propos des normes internationales du travail dans le contexte de la mondialisation et à propos du label social. Un appui technique a été fourni en vue de la ratification et de l'application effective des normes, l'accent étant mis sur les droits de l'homme et les droits syndicaux. Des informations sur les normes internationales du travail ont été régulièrement diffusées dans la région au moyen des bases de données NATLEX et ILOLEX.

En 1995, le Directeur général a lancé une campagne pour la ratification des sept conventions fondamentales<sup>2</sup>. En juillet 1999, huit des 53 pays avaient ratifié ces sept conventions, 16 en avaient ratifié six, 13 en avaient ratifié cinq, cinq en avaient ratifié quatre, cinq en avaient ratifié trois, trois en avaient ratifié deux, et deux pays n'en avaient ratifié aucune. La figure 3.1 montre l'état des ratifications des conventions fondamentales en 1995 et en 1999. Des résultats encourageants ont été obtenus pendant la période considérée: 91 nouvelles ratifications ont été enregistrées en Afrique, contre 64 au cours des années qui ont précédé la huitième Conférence régionale.

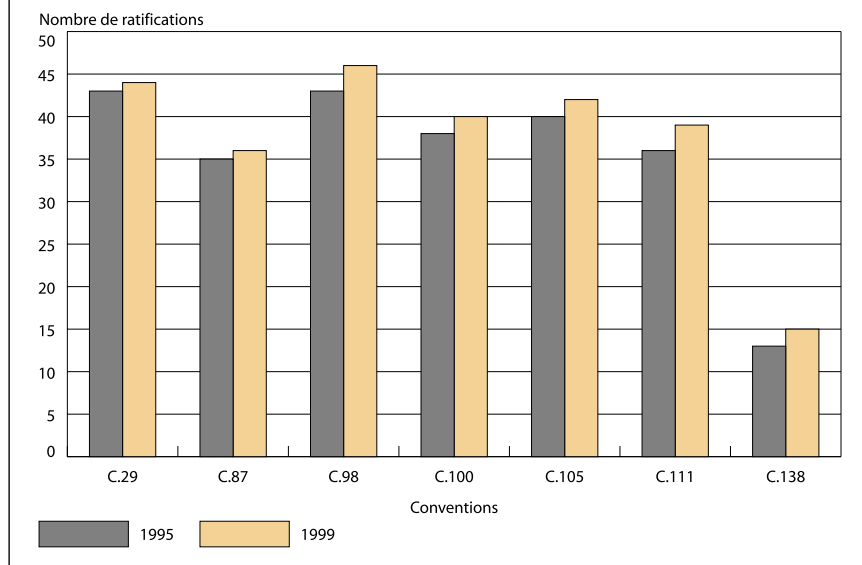
D'une manière générale, les résultats des campagnes systématiques d'information et de promotion, des services consultatifs, des formations et des séminaires organisés dans de nombreux pays ont été les suivants:

- un accroissement du nombre de conventions ratifiées et une amélioration continue de l'attitude des pays à l'égard des normes ainsi que de leur capacité de s'acquitter de leurs obligations: les rapports sont fournis de plus en plus régulièrement et en plus grand nombre; beaucoup de pays ont cependant des difficultés au niveau de l'application des conventions et d'autres n'ont guère encore bénéficié de programmes d'appui;

---

<sup>2</sup> Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973.

Figure 3.1. Ratification des conventions fondamentales de l'OIT en Afrique (1995 et 1999)



- les cadres, les partenaires sociaux et les universitaires d'un grand nombre de pays ont reçu une formation dans les domaines des normes internationales du travail, du respect des obligations constitutionnelles et du système d'information normative, dans un cadre national ou sous-régional (par exemple Conseil de l'Entente, Afrique australe); cette formation a porté sur des thèmes spécifiques (conditions de travail, sécurité et santé, liberté syndicale, emploi, âge minimum, relations professionnelles, salaire minimum) ou sur un secteur particulier (par exemple le secteur maritime en Egypte).

### Le programme IPEC

L'IPEC a pour composante fondamentale l'appui au développement et à l'application de programmes d'action nationaux tendant à prévenir et à éliminer le travail des enfants. Il s'appuie sur des partenariats associant les mandants de l'OIT, des institutions des secteurs public et privé, la société civile et des ONG (encadré 3.6).

Dans les pays qui ont déjà un programme national, l'action de l'IPEC vise surtout à empêcher que des enfants ne soient exploités dans des activités dangereuses dans le secteur formel comme dans le secteur informel ou à les y soustraire. En Afrique, les principaux

domaines couverts par le programme sont l'agriculture commerciale et les plantations, le travail domestique, le travail dans la rue, les ateliers dangereux du secteur informel, la traite des enfants et le travail dans les mines et carrières.

Dans les pays qui ne disposent pas encore de programme de lutte contre le travail des enfants mais qui ont manifesté leur intérêt à cet égard, l'IPEC se concentre sur des activités préparatoires orientées vers la mise sur pied de programmes nationaux (enquêtes nationales, élaboration de politiques et de programmes, renforcement des capacités, activités pilotes). La préoccupation essentielle est d'optimiser l'impact en améliorant les procédures de programmation, de contrôle et d'évaluation.

Les initiatives conjointes prises par l'OUA et l'OIT en Afrique, avec l'appui de l'IPEC, la collaboration de l'UNICEF et la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs, ont grandement contribué à porter la question du travail des enfants en Afrique sur le devant de la scène et ont favorisé la formulation de propositions de stratégies aux niveaux national, régional et international. Par exemple, des réunions ont eu lieu à Arusha et à Pretoria pour préparer la Conférence d'Oslo, de même qu'à Kampala en 1998. Outre les discussions régionales qui ont été engagées sur le travail des enfants dans les plantations, une réunion a été organisée à Cotonou en 1998 sur le travail des fillettes employées comme domestiques, et un séminaire sous-régional des pays francophones d'Afrique a été consacré à l'élaboration de plans nationaux et sectoriels de lutte contre le travail des enfants (Abidjan, 1999).

Une étude interrégionale (Afrique, Asie, Amérique latine) soutenue par l'IPEC a permis d'identifier des initiatives pédagogiques efficaces pour lutter contre le travail des enfants au niveau national. Ces initiatives présentent un intérêt évident pour l'Afrique où les projets couronnés de succès peuvent être reproduits et développés (sous forme de programmes reprenant leurs points forts). Les études ont analysé les raisons pour lesquelles l'éducation éloigne les enfants du monde du travail et les moyens par lesquels elle y parvient. On a observé que les programmes les plus efficaces avaient adopté une approche intégrée fondée sur la participation et avaient permis de prévenir efficacement le travail des enfants ou d'affranchir les enfants des formes d'exploitation les plus dures et les plus dangereuses, en proposant des solutions de rechange viables dans le domaine de l'éducation ainsi que d'autres services de soutien tels que les activités rémunératrices. Ils ne répondaient pas seulement aux besoins éducatifs des travailleurs enfants ou des enfants à risque, mais ils garantissaient également la survie et couvraient les besoins socio-économiques essentiels de leurs familles. Les programmes les plus perfor-

### Encadré 3.6. Le programme IPEC

L'OIT a lancé en 1990 et pour une durée de cinq ans un Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC), programme interdépartemental géré par l'IPEC avec l'assistance technique du Bureau de statistique. Ce programme vise à aider les Etats Membres à rassembler, utiliser et diffuser des données quantitatives et qualitatives détaillées sur le travail des enfants à des fins de planification.

Au début de 1999, la situation du programme IPEC en Afrique était la suivante: Pays participants (protocole d'accord): Kenya (depuis 1992); République-Unie de Tanzanie (depuis 1994); Egypte (depuis 1996); Bénin (depuis 1997); Ouganda, Sénégal, Madagascar, Mali, Afrique du Sud (depuis 1998); Burkina Faso (depuis 1999).

Pays s'apprêtant à participer: Burundi, Cameroun, Ethiopie, Gabon, Ghana, Malawi, Maroc, Niger, Nigéria, Rwanda, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

A la suite des réunions, conférences et campagnes de sensibilisation, trois

projets sous-régionaux financés par différents donateurs ont été lancés en Afrique. Ces trois projets, qui ont démarré en 1999, sont les suivants:

- a) *Programme visant à prévenir et à éliminer le travail des enfants dans des activités dangereuses de l'agriculture commerciale en Afrique orientale et australe et à assurer leur réadaptation.* Un atelier préparatoire a eu lieu en juillet 1999.
- b) *Traite des enfants à des fins d'exploitation par le travail en Afrique occidentale et centrale.* Neuf pays ont mis en chantier en octobre 1999 la première phase du projet (analyse de la situation de la traite des enfants dans chaque pays).
- c) *Elaboration d'une stratégie contre l'exploitation des enfants dans l'industrie du sexe dans quatre pays d'Afrique orientale.* La première phase du projet (analyse de la situation) a démarré.

mants sont également ceux qui travaillent en synergie et associent activement les enfants, leurs parents, les formateurs et les communautés. Le programme d'éducation qui a été mis en œuvre au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Egypte est en cours d'exécution dans cinq pays francophones participant à l'IPEC.

Le siège et le bureau régional apportent directement leur appui aux activités nationales afin de pouvoir exploiter au plus vite les leçons utiles à tous les pays africains concernés et mobiliser des ressources plus importantes. Le bureau régional a aussi renforcé sa capacité en se dotant d'un point focal (personnes-ressources) pour coordonner les activités de l'IPEC dans la région.

#### Egalité de chances et de traitement pour les femmes et les groupes défavorisés

Dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), des progrès ont été accomplis dans la

région. A la faveur d'activités de promotion, d'information et d'assistance technique, un certain nombre de pays, dont le Burkina Faso, le Mali et la République-Unie de Tanzanie, ont élaboré et appliqué des politiques nationales et sectorielles visant à promouvoir l'égalité de chances et de traitement pour les femmes. Plusieurs pays de la région ont établi des structures ministérielles chargées de mettre en œuvre ces politiques (encadré 3.7).

Des résultats positifs ont été obtenus, mais ils restent encore en deçà des objectifs énoncés d'équité et de justice sociale. Les principaux résultats de l'action entreprise peuvent se résumer comme suit:

- la prise en compte plus systématique des questions d'égalité entre hommes et femmes dans l'ensemble des activités de l'OIT; la sensibilisation et la formation des partenaires (par exemple organisations de travailleurs en Egypte, à Maurice, en Zambie et au Zimbabwe; organisations d'employeurs au Lesotho et au Swaziland; partenaires du Burkina Faso, de Guinée-Bissau, du Mali et de la République-Unie de Tanzanie);
- la formulation de politiques nationales et sectorielles de promotion de l'égalité entre les sexes (Burkina Faso, Egypte, Guinée-Bissau, Mali, Soudan, République-Unie de Tanzanie); l'élaboration de programmes nationaux de suivi de la Conférence de Beijing (Cameroun, Congo, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Kenya, Ouganda, Seychelles, République-Unie de Tanzanie);
- le développement de l'entrepreneuriat féminin (par exemple en Egypte, en Guinée, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal) et de l'accès au microcrédit (par exemple en République-Unie de Tanzanie);
- l'appui à l'élaboration de politiques et de législations dans les pays de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC);
- la concertation multisectorielle et la coopération sous-régionale pour la réadaptation des personnes handicapées (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc et Sénégal) et la structuration progressive des organisations de personnes handicapées (par exemple en Guinée);
- la production d'un document d'orientation sur la réadaptation au niveau communautaire (Ethiopie) et l'appui aux programmes existants (par exemple en République-Unie de Tanzanie);
- la réinsertion progressive des combattants démobilisés grâce à l'extension de programmes d'appui (Angola, Libéria, Mali,

Mozambique et Sierra Leone) et la production de dossiers d'information et d'outils méthodologiques;

- la prise de conscience des besoins en matière de santé, de sécurité et de protection sociale des travailleurs migrants, et la volonté concertée de les prendre concrètement en compte aux niveaux sous-régional (Afrique du Sud et SADC) et régional (séminaire OIT/OUA).

Soucieux d'éveiller l'attention sur les problèmes de parité et de créer un meilleur équilibre dans les systèmes d'éducation et de formation, le BIT a publié en 1995 une étude sur la situation des enseignantes dans l'enseignement technique et la formation professionnelle dans quatre pays francophones d'Afrique occidentale. Un rapport de synthèse décrivant les résultats de quatre ateliers nationaux organisés dans ces pays a été publié en 1996.

### *Promotion des systèmes et programmes de formation*

La formation apparaît de plus en plus à tous les pays de la région comme l'instrument majeur de mise en œuvre des politiques de l'emploi et de promotion de l'entreprise. Il s'agit d'adapter les systèmes actuels de formation à une demande élargie et diversifiée, qui ne se limite plus au seul secteur formel: il faut prendre en compte les besoins des PME, du secteur informel, du secteur rural, etc. et aussi favoriser l'implication des entreprises elles-mêmes et de tous les acteurs de la formation.

Des politiques de formation professionnelle pour les secteurs formel et informel ont été formulées avec l'aide du BIT au Cameroun, en Egypte, en Erythrée, au Gabon, au Kenya, au Lesotho, aux Seychelles, en République-Unie de Tanzanie, au Tchad, en Zambie et au Zimbabwe). Des services consultatifs techniques ont été fournis pour la mise en place de législations, de réglementations et de systèmes de financement au Bénin, en Ouganda, au Sénégal et au Tchad. Des plans d'action stratégiques pour le développement de la formation professionnelle ont été établis ou sont en voie de l'être au Cameroun, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Tchad. En février 1999, un rapport de synthèse sur la politique de formation en Afrique a été soumis à la sixième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique.

Une mallette de formation des planificateurs de la formation professionnelle et des formateurs a été produite. Une composante «développement de l'esprit d'entreprise» a été introduite dans les programmes d'enseignement technique et de formation professionnelle; elle a

### **Encadré 3.7. Des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes**

Le programme international intitulé *Des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes* est la contribution de l'OIT au suivi de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en 1995. Ce programme a été approuvé par le Conseil d'administration à sa 265<sup>e</sup> session et lancé en 1996. Il est conforme aux priorités à long terme de l'OIT – promouvoir le plein emploi productif et rémunérateur dans des conditions d'égalité – et contribue au succès de la suite donnée à la Conférence de Beijing.

Le programme a pour stratégie et objectifs généraux de promouvoir les partenariats pour le développement en garantissant de plus larges avantages pour les femmes, les familles, les sociétés et les économies. Il s'efforce d'établir un équilibre acceptable et réaliste entre l'accroissement du nombre d'emplois et l'amélioration de leur qualité, et part du principe qu'un plus grand nombre d'emplois pour les femmes ne signifie pas moins d'emplois pour les hommes, que des emplois de meilleure qualité peuvent bénéficier aux femmes comme aux hommes et qu'offrir des emplois productifs et rémunérateurs aux femmes est une bonne chose pour les familles, les sociétés et les économies. Pour augmenter le nombre des emplois, il faut faire appel à diverses stratégies: création d'emplois; mise en valeur des ressources humaines et développement de l'esprit d'entreprise; amélioration de l'accès aux marchés du travail et aux ressources productives; législation axée sur l'égalité des chances; programmes de

lutte contre la pauvreté. La création d'emplois de meilleure qualité pour les femmes se fera par les moyens suivants: égalité de rémunération; déségrégation professionnelle; sécurité et santé au travail; amélioration des conditions de l'emploi atypique; sécurité sociale; formules permettant de concilier travail et responsabilités familiales; protection des catégories vulnérables.

Le programme comporte aussi un volet de coopération technique et des recherches appliquées orientées vers l'élaboration des politiques. Les pays participants élaboreront leurs propres plans d'action conformément à leurs priorités nationales, mais l'élément marquant réside dans le fait que tous les programmes nationaux doivent obéir à une approche intégrée et globale. Au niveau international, le programme a favorisé le partage des informations et des données d'expérience entre pays et régions. Il a mobilisé la volonté politique et un large soutien en faveur d'emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes, et a encouragé la collaboration et la coordination avec d'autres organisations internationales.

Le programme coopère étroitement avec les départements techniques et les bureaux extérieurs ainsi qu'avec les mandants tripartites de l'OIT et d'autres segments de la société civile. Il a été renforcé par les diverses activités de coopération technique pour les femmes qui ont été financées par le budget ordinaire de l'OIT. Deux pays, la République-Unie de Tanzanie et le Burkina Faso, ont été choisis en Afrique pour l'application pilote du programme.

été utilisée pour la formation en Afrique du Nord et de l'Ouest. Un programme régional d'appui à la promotion de la culture et de l'entrepreneuriat coopératifs en milieu scolaire et universitaire est en pré-



paration, en collaboration avec l'ISPEC (Institut panafricain d'éducation et de formation coopérative).

L'importance de la valorisation des ressources humaines et de la formation est mieux perçue par les entrepreneurs, eux-mêmes formés à l'analyse des besoins de formation, et la formation en cours d'emploi ainsi que l'apprentissage sont valorisés, par exemple en Guinée.

Pour la préparation du rapport sur les ressources humaines qui sera soumis en l'an 2000 à la Conférence internationale du Travail, une Réunion régionale tripartite sur la formation et la valorisation des ressources humaines a été organisée à Harare en mai 1999. Les participants ont examiné les principaux aspects des politiques et programmes de formation dans le contexte de la mondialisation et de l'évolution structurelle et technologique des économies africaines; ils se sont penchés sur les nouveaux rôles et responsabilités des différentes parties intéressées par la valorisation des ressources humaines ainsi que sur les politiques et les cadres institutionnels propres à aider les pays africains à rendre leurs politiques et programmes de formation plus pertinents, plus efficaces, plus efficaces, plus équitables.

La formation a aussi un rôle important à jouer dans les programmes lancés en faveur des pays qui sortent d'un conflit armé. La réinsertion des combattants démobilisés est essentielle pour la stabilité de ces pays. Le BIT a été actif dans ce domaine au Mozambique et en Angola. Dans ce dernier pays, un projet lancé en 1996 grâce à des financements du PNUD, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède a permis de tester une stratégie décentralisée, fondée sur des approches novatrices et des mécanismes institutionnels qui ont réduit le coût de la formation. Il était prévu de former 14 000 soldats démobilisés. Sur ce total, 5 900 contrats – soit plus de 42 pour cent du nombre de stagiaires potentiels – ont été signés avec des centres locaux de formation. Selon les résultats provisoires d'une étude récente ayant porté sur quelque 2 000 micro-entreprises implantées dans toutes les provinces du pays, les préférences en matière de formation reflètent très étroitement le contenu et la distribution géographique des programmes de formation offerts par l'IRSEM (Institut pour la réinsertion socioprofessionnelle des soldats démobilisés). Sur la base de l'expérience acquise, un manuel sur les possibilités de formation et d'emploi des soldats démobilisés a été publié.

Des séminaires nationaux tripartites sur les normes du travail maritime ont été organisés en Egypte en décembre 1996 et en Afrique du Sud en décembre 1997. Le BIT a également participé activement à diverses réunions régionales (Casablanca, Tunis, Lagos) organisées par des administrations maritimes pour l'harmonisation de l'inspec-

tion des conditions sociales et de travail à bord des navires immatriculés à l'étranger en vue de promouvoir l'application de la convention (n° 147) sur la marine marchande (normes minima), 1976, et de son Protocole de 1996. Pour ce qui est de l'amélioration des systèmes de formation, le projet pilote concernant les ports de la République-Unie de Tanzanie et du Kenya est arrivé à son terme à la fin de 1998. Ce projet, qui a produit 30 modules de formation, devrait permettre d'établir des systèmes efficaces de formation systématique propres à améliorer les manutentions portuaires, les conditions de travail ainsi que la sécurité, la protection de la santé et le bien-être des travailleurs. Des services consultatifs techniques, y compris des ateliers pour les instructeurs, sont fournis dans des ports d'Afrique du Sud et de Maurice. Des efforts visant à étendre ces services dans la région sont en cours. A Maurice, une enquête CNUCED/BIT sur les besoins de formation dans les ports et dans le secteur maritime a été lancée (proposition de projet CNUCED/BIT: établissement d'un programme de formation et d'une politique de valorisation des ressources humaines pour le secteur portuaire de Maurice). Le BIT a également aidé les Etats membres de l'AGPAEA (Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Est et australe) à préparer une étude des besoins et des services de formation dans le secteur portuaire.

Ces dernières années, des conseils techniques ont été donnés aux gouvernements et aux organisations d'enseignants des Etats membres de la principale organisation régionale s'occupant de la réforme de l'éducation, à savoir l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). Des avis sur la législation et les politiques appropriées ont été donnés à l'occasion des réunions régionales du Groupe de travail sur la profession enseignante qui se sont tenues à Accra en juillet 1995 et à Zanzibar en juillet 1998.

Le dialogue social a aussi porté sur les activités visant à donner suite à la Réunion paritaire sur les conséquences de l'ajustement structurel pour le personnel de l'enseignement (avril 1996). Les conclusions et résolutions adoptées par cette réunion ainsi que des avis techniques du BIT ont été communiqués aux gouvernements, aux directeurs d'écoles privées, aux organisations d'employeurs et aux syndicats d'enseignants de sept pays francophones et lusophones d'Afrique de l'Ouest à l'occasion du Colloque UNESCO/OIT sur les programmes d'ajustement structurel et la condition du personnel enseignant (Dakar, juin 1997). Ces conclusions ont aussi été portées à la connaissance des quatre pays d'Afrique du Nord participant au Séminaire régional UNESCO/OIT sur la condition des enseignants dans les Etats arabes (Amman, Jordanie, octobre 1997).

### *Protection des travailleurs*

Les employeurs doivent, en concertation avec les travailleurs et leurs organisations, prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail, de sécurité et de santé, et les gouvernements doivent faciliter l'adoption de telles mesures. Il convient aussi de mettre sur pied des systèmes de protection sociale à l'intention des catégories de travailleurs qui en sont actuellement dépourvus.

Il reste beaucoup à faire pour améliorer le milieu de travail ainsi que la sécurité et la santé au travail, et pour assurer une meilleure protection sociale aux travailleurs. Les actions menées par le BIT ont été marquées par le souci d'améliorer les prestations sociales dans le cadre du dispositif existant, mais aussi et surtout de mieux prendre en compte les besoins de la majorité des travailleurs, qui exercent leurs activités en dehors du secteur moderne.

Les principaux résultats de ces actions sont résumés ci-après.

### *Application des normes relatives à la sécurité et à la santé des travailleurs et amélioration des conditions de travail*

Un grand nombre de missions d'appui, de séminaires et de formations ont visé à sensibiliser les mandants aux problèmes de la sécurité et de la santé au travail et à améliorer les législations nationales et les compétences en la matière des personnels de santé. Les besoins spécifiques du secteur informel et des travailleurs ruraux sont cependant encore largement ignorés.

Il y a lieu de mentionner un certain nombre d'études sectorielles sur les maladies professionnelles dans une dizaine de pays (risques professionnels de la riziculture et du traitement du riz à Madagascar, de la culture du coton au Tchad, de l'hévéaculture au Cameroun, etc.), une rencontre sous-régionale à Bamako et des missions de consultation dans un certain nombre de pays.

Les actions qui ont bénéficié de l'appui du BIT témoignent d'une évolution positive, à savoir:

- une meilleure connaissance dans bon nombre de pays de la situation en matière de santé et de sécurité au travail; des programmes d'appui sont en cours ou en préparation dans un nombre croissant de pays (pays d'Afrique de l'Ouest, Egypte, Ethiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie);
- la formulation et la mise en œuvre de politiques nationales ou sectorielles concernant les conditions et le milieu de travail (Congo, Ethiopie, Guinée, Madagascar, Tchad), ainsi que la préven-

tion de l'abus des drogues et de l'alcool (Afrique du Sud, Egypte, Namibie, Zimbabwe); la prise de conscience progressive (notamment dans les PME) des liens entre l'amélioration du milieu de travail et l'augmentation de la productivité; la préparation d'un programme d'appui pour l'amélioration du travail dans les petites entreprises dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, à Maurice et aux Seychelles.

Le Service des conditions de travail (CONDI/T) a été très actif dans la région et a notamment fourni des avis techniques sur l'aménagement du temps de travail. Le BIT a fourni son assistance à la Namibie (1999), à l'Ouganda (1999), à la Guinée-Bissau (1998), à Maurice (1998), à la Guinée (1997), au Malawi (1997), au Togo (1997), au Niger (1996), au Mozambique (1996), au Rwanda (1995), à l'Erythrée (1994) et à la Mauritanie (1994).

Sur la base de la méthodologie ATPE mise au point par le BIT, des cours de formation visant à améliorer les conditions de travail et la productivité des petites et moyennes entreprises ont été organisés pour les chefs d'entreprise et les formateurs au Swaziland (1995), aux Seychelles (1996 et 1997), à Maurice (1997), au Ghana (1997 et 1998) et au Nigéria (1998). Avec l'appui financier du PNUD, des cours de formation ont eu lieu en Ouganda en 1997 et 1998; dans plusieurs districts de ce pays, l'approche ATPE a été introduite en tant que composante du Programme de promotion de l'entrepreneuriat, et quelque 450 formateurs ont reçu une formation.

Une assistance a aussi été fournie pour la mise à jour de la législation nationale en matière de sécurité et de santé au travail, notamment par l'intégration des normes internationales du travail (Bénin, Botswana, Burkina Faso, Ethiopie, Lesotho, Malawi, Namibie, Niger, Swaziland, Zambie), ainsi que pour l'élaboration d'un code régional (SADC) sur la sécurité dans les industries chimiques.

Des activités ont été entreprises afin de renforcer, par la formation, les compétences en matière de sécurité et de santé au travail des personnels de santé (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Mali, Niger, Tchad, Togo), des représentants syndicaux (Sénégal) et des personnels de l'administration (Egypte, Soudan).

Le BIT a apporté son aide pour l'établissement ou le renforcement d'associations de professionnels et de structures de prestations en santé et sécurité au travail dans le nord, l'ouest et le centre de l'Afrique, ainsi que pour l'élaboration ou la révision de la législation du travail dans plusieurs pays. Par exemple, une aide importante a

été apportée au gouvernement de l'Afrique du Sud en 1996 et 1997 pour l'élaboration de la loi sur les normes d'emploi.

En ce qui concerne le sida, le BIT a produit des rapports sur l'impact du VIH sur la force de travail (Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie), a aidé à l'élaboration de codes nationaux et a appuyé les pays de la SADC pour l'élaboration et l'adoption d'un code sous-régional. Les conditions d'une meilleure efficacité ont été réunies pour la mise en place progressive de la coopération sous-régionale et interinstitutions dans le cadre d'ONUSIDA. Une réunion concernant l'impact du sida dans le secteur informel a été organisée en mai 1999 en collaboration avec le programme régional du PNUD sur le sida. Des études ont été entreprises pour donner suite à cette réunion. Le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) a aussi produit des guides sur le sida.

### Systemes de protection sociale

En Afrique, il est urgent de réévaluer et de réformer les systèmes de protection sociale, lesquels ne couvrent qu'une petite partie de la population et se heurtent à des problèmes financiers faute de politiques appropriées. Dans beaucoup de pays, ils protègent moins du dixième de la population active (à savoir certaines catégories de salariés du secteur formel). Le passage à l'économie de marché et la nécessité d'attirer l'investissement étranger ont obligé beaucoup d'Etats à assouplir les normes régissant les conditions de travail, notamment en matière de sécurité et de santé.

Des services consultatifs techniques ont été fournis aux Etats Membres pour les aider à entreprendre des réformes de leurs systèmes de sécurité sociale et à restructurer les institutions en place. Vu que 90 pour cent environ de la population active n'est pas protégée, l'OIT, fidèle aux principes de la justice sociale et de l'équité, appuie les réformes qui visent, sur des bases économiquement et financièrement viables, à étendre la protection sociale au secteur rural – y compris les coopératives – et au secteur informel. Le BIT a donné des avis aux mandants au sujet des principaux problèmes concernant les régimes de retraite.

D'autres initiatives ont été prises dans la région par l'ACOPAM et le Centre de Turin, par exemple la publication de manuels et de guides sur les mutuelles de santé qui visent à promouvoir la protection de la santé en milieu rural et dans le secteur informel. En outre, des projets sont en cours dans beaucoup de pays en vue de renforcer les services d'inspection. En juillet 1996, un atelier régional sur la protection des droits des travailleurs et de leurs conditions de travail

dans les zones franches d'exportation et sur la promotion de la Déclaration tripartite de principes concernant les entreprises multinationales et la politique sociale a été organisé en Afrique du Sud.

De nombreuses activités – études, missions d'audit ou d'appui consultatif, formations, séminaires organisés aux niveaux national ou sous-régional – ont contribué à faire évoluer de façon positive les systèmes existants et à situer les problèmes et la recherche de solutions dans un cadre plus large, prenant en compte l'ensemble de la population et non plus les seuls travailleurs du secteur moderne. Les principaux résultats obtenus sont décrits ci-après.

- Les capacités des Etats Membres ont été renforcées en matière d'évaluation, de planification globale du système de protection sociale et de développement des politiques et stratégies nationales (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Mauritanie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie). Les gouvernements et les partenaires sociaux ont reçu une aide pour la restructuration de la sécurité sociale en conformité avec les normes internationales du travail et avec les objectifs de compétitivité du pays (Botswana, Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Namibie, Zambie). Les actions engagées ont aussi conduit à l'élaboration de documents de projet dans un certain nombre de pays pour financement par le PNUD ou la Banque mondiale (Cameroun, Congo, Gabon).
- Les partenaires sociaux ont pris conscience de l'élargissement de la demande de protection sociale. Une réflexion sur les politiques et systèmes de protection sociale élargie a été entreprise aux niveaux sous-régional et national en Afrique francophone. C'est dans ce cadre que des manuels de formation et de gestion des mutuelles de santé ont été produits et largement diffusés. Les gestionnaires de ces mutuelles ont été formés en vue d'un fonctionnement efficace (rencontres d'Abidjan en 1996 et 1998). Les mutuelles de santé apparaissent désormais à beaucoup comme l'une des solutions à promouvoir plus largement pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de travailleurs. Le programme interrégional STEP, s'appuyant notamment sur l'expérience d'ACOPAM, a joué un rôle catalyseur en la matière. STEP vient de lancer un programme régional basé à Dakar.
- Les caisses de sécurité sociale ont été auditées, réformées ou renflouées dans plusieurs pays (Cameroun, Congo, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Guinée, Mauritanie, Togo). Les gestionnaires et agents techniques des dispositifs de protection sociale ont reçu une for-

mation visant à les rendre plus performants (Djibouti, Gabon, Kenya, Maroc).

- On a assisté à l'émergence ou au renforcement des mutuelles de santé, dans le cadre de coopératives (pays sahéliens) ou d'organisations professionnelles. Des manuels de gestion des mutuelles de santé ont été produits et largement diffusés (au-delà même de l'Afrique). Les gestionnaires des mutuelles ont aussi été formés.

## Cadre de programmation et modalités d'exécution

### *Politique de partenariat actif*

Les résultats évoqués ci-dessus doivent être examinés à la lumière de la Politique de partenariat actif (PPA), qui a sous-tendu l'ensemble de l'action de l'OIT au cours de la période considérée, qu'il s'agisse des relations de l'Organisation avec ses mandants ou de son fonctionnement interne. La PPA a été adoptée par le Conseil d'administration en 1993. L'un de ses principaux objectifs est d'accroître la cohérence et la qualité des services techniques fournis aux mandants en répondant mieux à leurs besoins et à leurs priorités, en les associant plus étroitement à la réalisation des actions menées conjointement avec l'OIT (encadré 3.8).

En mars 1997, la Commission de la coopération technique a recommandé au Conseil d'administration de faire procéder à une évaluation de la PPA. Un groupe de travail comprenant trois membres gouvernementaux, trois membres employeurs et trois membres travailleurs a réalisé cette évaluation en organisant des discussions à Genève, en étudiant la documentation disponible et en effectuant des missions dans des Etats Membres de l'OIT, notamment dans deux pays africains (Ethiopie et Côte d'Ivoire). Il a relevé les progrès suivants:

- les services et l'assistance technique sont mieux adaptés à la demande et plus utiles aux mandants;
- la PPA a permis aux partenaires sociaux d'être mieux à même de participer à la mise au point et à l'exécution des programmes d'assistance technique;
- la création des EMD a rapproché les compétences techniques du BIT des mandants;
- l'OIT a accru sa visibilité et les experts du BIT sont mieux familiarisés avec les mandants et mieux à même de répondre à leurs besoins;

- l'approche multidisciplinaire a favorisé la synergie, amélioré le rapport coût-efficacité et permis de répondre de façon plus rapide et plus complète aux demandes des mandants.

Cependant, le groupe de travail a aussi remarqué que, dans les pays, pourtant peu nombreux, où il s'était rendu, les mandants n'avaient pas toujours conscience des changements apportés par la PPA.

### Objectifs par pays

Les objectifs par pays jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la PPA. Ils aident l'OIT à se concentrer sur ses priorités, encouragent le tripartisme de manière concrète et garantissent que les programmes répondent aux besoins et aux priorités des mandants. Le dialogue social et le tripartisme sont toujours privilégiés dans le cadre de la mise en œuvre de la PPA, et les mandants ont été encouragés à se mobiliser dès le lancement du projet des objectifs par pays. Ces objectifs doivent être souples, afin de pouvoir s'adapter à l'évolution d'un pays, ne doivent pas être trop ambitieux et doivent être proportionnés aux ressources humaines et financières disponibles.

On trouvera à l'annexe 2 des informations sur l'état d'avancement de la formulation des objectifs par pays. En juin 1999, la formulation des objectifs était terminée dans 29 pays et en cours dans 11 autres. Elle était en suspens pour une raison ou pour une autre dans 8 pays et n'avait pas encore commencé dans 5 autres. On s'efforce actuellement d'actualiser cet exercice.

### Structures de l'OIT en Afrique

De 1995 à 1997, le réseau des bureaux de zone s'est étoffé avec la mise en place du bureau de Pretoria en octobre 1995, et la réhabilitation du bureau pour les pays du Conseil de l'Entente en mars 1996. La région dispose à présent d'un vaste réseau de 12 bureaux de zone (encadré 3.9).

La région dispose de six EMD: l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique orientale (EAMAT); l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique centrale (EMAC); l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique occidentale (EMAO); l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique sahélienne (EMAS); l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique du Nord (NAMAT); l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Afrique australe (SAMAT).

L'approche multidisciplinaire revêt une importance vitale pour la PPA. Elle vise en effet à rapprocher l'OIT de ses mandants et à fournir



### Encadré 3.8. La politique de partenariat actif

Pour mettre en œuvre la PPA, l'OIT a dû créer de nouvelles structures afin de renforcer et développer les relations au sein de l'OIT et entre celle-ci et ses mandants – gouvernements, organisations d'employeurs et organisations de travailleurs.

La PPA permet, en rapprochant l'OIT de ses mandants, de mieux comprendre leurs priorités et leurs besoins et d'accroître ainsi l'utilité des activités de l'Organisation.

Les trois structures mises en place agissent en parfaite coordination pendant les cycles de programmes.

En Afrique, ces trois structures sont les suivantes:

Bureaux de zone: douze bureaux, répartis dans toute la région, représentent l'OIT, favorisent la réalisation de l'ensemble de ses activités et assurent la liaison avec les mandants.

EMD: six équipes multidisciplinaires fournissent des services consultatifs, un soutien en matière de programmation et d'autres appuis.

Bureau régional: il détermine les grandes priorités de l'OIT en Afrique et coordonne la programmation et l'évaluation des activités menées dans la région.

### Encadré 3.9. Réseau des bureaux et équipes multidisciplinaires – Bureau régional – Bureaux de zone – Equipes multidisciplinaires

EMD	Bureaux	Etats Membres de l'OIT
EMAO	Abidjan	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Togo
	Lagos	Ghana, Nigéria
EMAC	Kinshasa	Burundi, Congo, République démocratique du Congo, Rwanda
	Yaoundé	Angola, Cameroun, Gabon, Guinée, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad
EMAS	Dakar	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone
EAMAT	Addis-Abeba	Djibouti, Erythrée, Ethiopie
	Antananarivo	Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles
	Dar es-Salaam	Kenya, Ouganda, Somalie, République-Unie de Tanzanie
SAMAT	Lusaka	Malawi, Mozambique, Zambie, Zimbabwe
	Pretoria	Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland
NAMAT	Le Caire	Egypte, Soudan
	Alger	Algérie, Libye, Maroc, Tunisie

Tableau 3.1. Dépenses des programmes de coopération technique de l'OIT par région (en milliers de dollars)

Région	1994	1995	1996	1997	1998
Afrique	46 594	42 498	36 749	42 077	35 357
Asie et Pacifique	28 723	28 288	24 733	23 500	19 339
Amérique latine et Caraïbes	14 287	12 584	10 162	13 282	12 727
Etats arabes et Moyen-Orient	1 409	2 696	2 625	4 083	2 341
Europe	6 232	8 814	6 072	6 804	5 238
Dépenses interrégionales	16 385	18 051	17 827	18 619	18 739
Total	113 631	112 930	98 167	108 363	93 742

Source: BIT.

des services techniques de grande qualité, dans le cadre d'une approche cohérente et bien intégrée du développement socio-économique. Le groupe de travail a porté un jugement nuancé sur l'aspect multidisciplinaire. La collaboration constructive entre des experts spécialisés dans des domaines différents permet d'avoir une vision plus large des problèmes. L'organisation de missions pour la définition des objectifs par pays et la participation à des réunions et ateliers multidisciplinaires ont aussi été utiles à cet égard. Les effets positifs de cette politique sont perceptibles dans les pays où, jusqu'alors, les différents experts et conseillers s'acquittaient de leurs tâches respectives sans vraiment coopérer les uns avec les autres.

### *Evolution de la coopération technique*

Les dépenses de coopération technique de l'OIT ont augmenté pendant cinq années consécutives, de 1987 à 1991, année où elles ont culminé à 169 millions de dollars. En 1992, la tendance s'est inversée, et les dépenses ont diminué jusqu'en 1996, tombant à 98,2 millions de dollars.

Il ressort du tableau 3.1 qu'entre 1994 et 1998 les dépenses de coopération technique ont baissé dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique. Comme l'indique la figure 3.2, c'est l'Afrique qui, pendant cette période, a le plus bénéficié de cette coopération, puisqu'en moyenne 39 pour cent des dépenses lui ont été consacrées.

Le taux d'exécution pour l'Afrique s'est amélioré, passant de 53,2 pour cent en 1997 à 57,7 pour cent en 1998 (figure 3.3). D'après

Figure 3.2. Dépenses des programmes de coopération technique de l'OIT par région

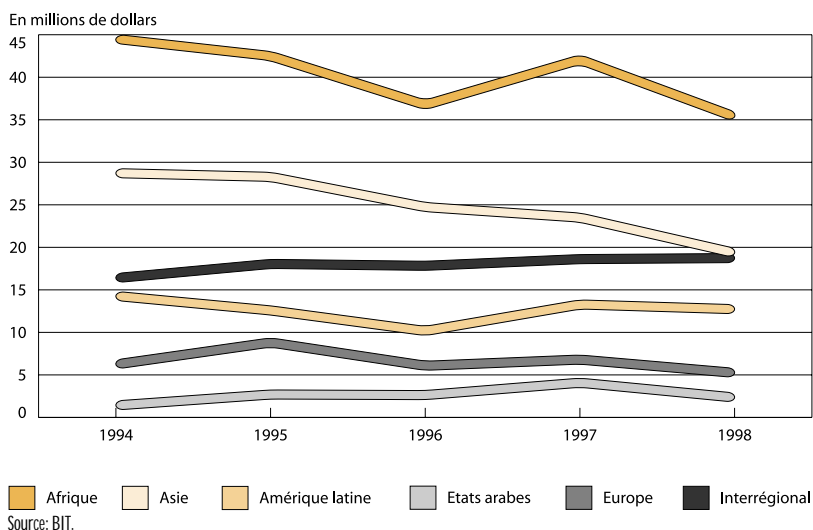


Figure 3.3. Coopération technique: taux d'exécution par région

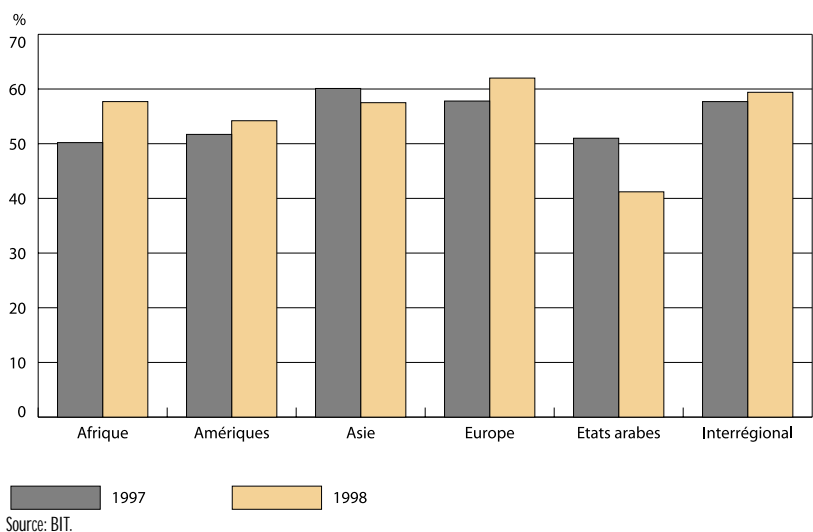


Tableau 3.2. Dépenses par secteur au titre de la coopération technique de l'OIT en Afrique (en pourcentage des dépenses totales)

	1994	1995	1996	1997	1998
Normes internationales du travail	0,9	1,1	0,9	1,6	0,7
Emploi et formation	15,4	14,1	15,7	19,4	17
Développement des entreprises et des coopératives	30,8	29,1	30,9	30,9	28,8
Relations professionnelles	2,7	2,2	2,9	3,6	4,9
Milieu de travail	2,2	5,3	5,6	4,2	5,2
Activités sectorielles	4	3,2	2,7	1,3	1,4
Sécurité sociale	1,4	1,3	1,3	2,4	2,2
Statistiques	0,3	0,1	0,1	0,1	0
Politiques de développement	34,4	35	31,7	26,7	29,7
Institut international d'études sociales	0	0	0	0,2	
Activités pour les employeurs	1,2	0,8	1,5	2,1	0,8
Activités pour les travailleurs	3,5	4,3	4,7	5,5	6,1
Divers	3,2	3,5	2,1	1,9	3,2

Source: BIT/PROPAR/TEC.

le tableau 3.2, qui montre la répartition des dépenses de coopération technique de l'OIT par secteur en Afrique, c'est le développement des entreprises et des coopératives qui arrive en deuxième position, après les politiques de développement, avec 28,8 pour cent des dépenses totales (y compris CTBO).

### *Modalités d'exécution du programme*

Les modalités d'exécution du programme comprennent: les projets de coopération technique; les missions de service consultatif; la formation des mandants; les séminaires; les ateliers d'échange de données d'expérience; les conférences; les recherches, études et publications. Ces différents services ne sont pas tous quantifiables, et les prestations fournies aux mandants par les structures de l'OIT, qu'il s'agisse des départements du siège ou des structures implantées en Afrique, sont souvent difficilement dissociables des tâches de fonctionnement courant, tant les structures sont elles-mêmes conçues, avant tout, pour apporter aux mandants l'appui dont ils ont besoin.

Nombre de programmes de coopération de l'OIT s'inscrivent dans un cadre plus large. C'est le cas, par exemple, de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique, qui a débouché sur le programme *Des emplois pour l'Afrique*, et du programme interinstitutions ONUSIDA. S'agissant de l'organisation de conférences et de réunions sur le travail des enfants, on citera également les initiatives qu'ont prises conjointement, au niveau régional, l'OUA et l'OIT (IPEC), en collaboration avec l'UNICEF et avec la participation d'organisations d'employeurs et de travailleurs. Au niveau sous-régional, la SAMAT a signé un mémorandum d'accord avec la SADC.

Les ressources CTBO sont généralement utilisées comme fonds d'amorçage dans un certain nombre de projets en cours de réalisation ou en préparation. Ces fonds sont alloués en fonction des requêtes reçues des gouvernements, des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs par pays et des plans d'action élaborés par les pays. Pour les trois dernières années (1996, 1997 et 1998), les engagements se sont élevés à 7.381.611 dollars des Etats-Unis. La figure 3.4 montre comment ces engagements se répartissent.

### Nature et évolution des projets de coopération technique

Entre 1988 et 1999, la banque de données AFRIS a enregistré plus de 300 projets de coopération technique, dont une cinquantaine de

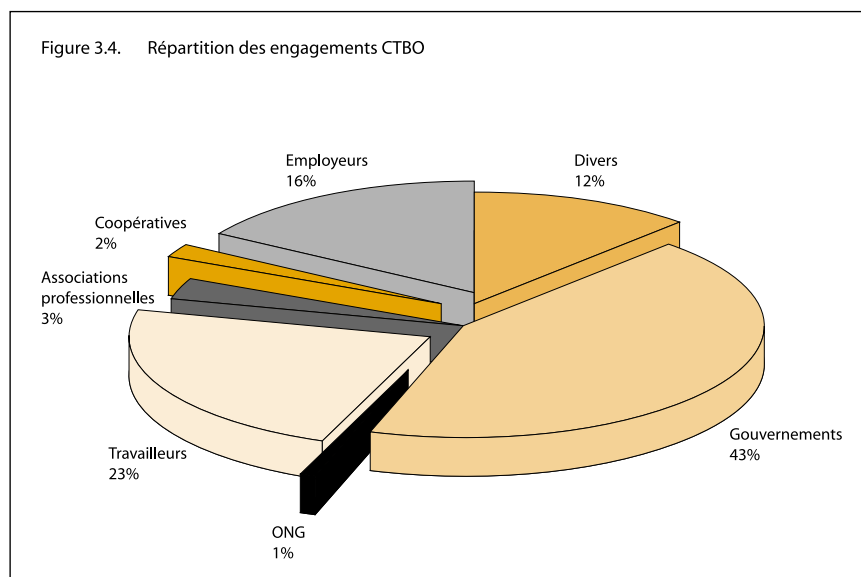


Figure 3.5. Répartition des projets régionaux et interrégionaux par domaine d'intervention

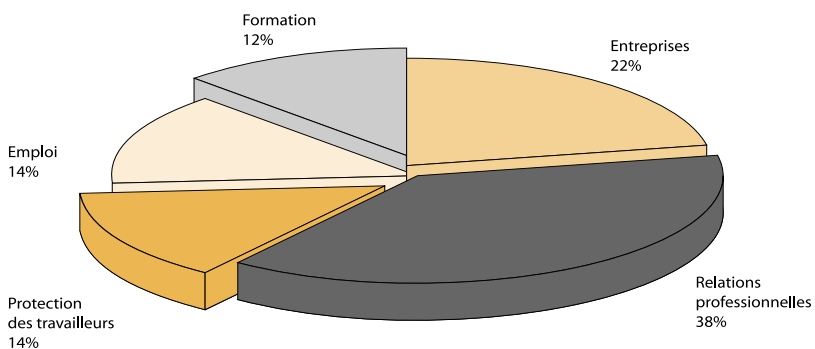
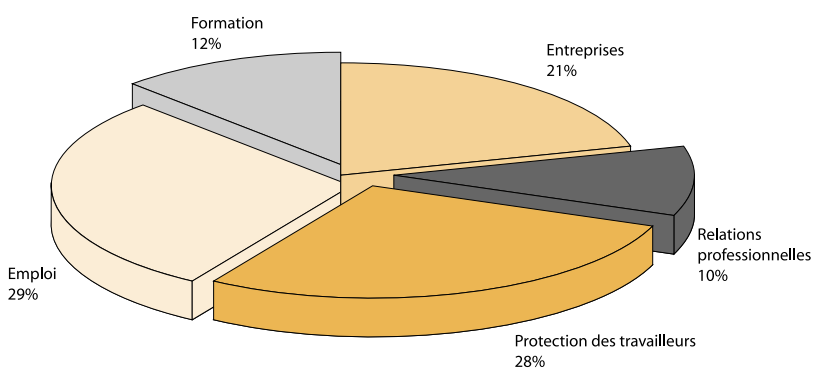


Figure 3.6. Répartition des projets nationaux par domaine d'intervention



projets régionaux et interrégionaux. Le nombre de nouveaux projets de coopération proposés a augmenté en 1991, 1992 et 1993; après un fléchissement, il a recommencé à s'accroître ces derniers temps. Ces projets portent sur les domaines suivants: formation-emploi (55 pour cent), promotion des entreprises/coopératives (25 pour cent), relations professionnelles (8,5 pour cent), protection des travailleurs (7 pour cent), normes du travail/travail des enfants (4,5 pour cent).

Les principaux bailleurs de fonds sont les institutions du système des Nations Unies (62,8 pour cent), principalement le PNUD et le FNUAP, encore que la contribution de ce dernier soit en diminution; les partenaires bilatéraux (34,2 pour cent), en particulier l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Suisse; la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) (3 pour cent).

La base de données AFRIS révèle que, entre 1994 et 1998, 49 projets régionaux et interrégionaux et 100 projets nationaux étaient en cours. La répartition de ces projets est indiquée dans les figures 3.5 et 3.6.

### Services consultatifs

Parmi les moyens d'action mis en œuvre par le BIT, les services consultatifs ont, sans conteste, connu un accroissement important avec la mise en œuvre de la politique de partenariat actif et la mise en place, en Afrique, de six équipes multidisciplinaires (figure 3.7).

Pendant l'exercice 1992-93, 12,8 millions de dollars ont été consacrés, dans le budget ordinaire, au financement de 27 conseillers régionaux en poste en Afrique. Ce chiffre est passé à 14,9 millions de dollars pendant l'exercice 1994-95 et à 18,4 millions de dollars pendant l'exercice 1996-97 (pour un total de 46 spécialistes). A eux seuls, ces chiffres traduisent bien le renforcement de la présence du BIT sur le terrain en Afrique, ce qui a permis le développement des services consultatifs qui peuvent être fournis en permanence aux mandants de la région qui en font la demande.

Les missions conduites par les fonctionnaires des structures de l'OIT dans la région afin de répondre aux besoins des mandants illustrent bien le type de soutien qui leur est apporté. Ces missions ont porté sur l'ensemble des domaines de compétence de l'OIT, mais un accent particulier a été mis sur les thèmes prioritaires pour la région.

La base de données «rapports de mission» contient, pour la période 1994-1998, 998 rapports de mission répartis comme suit: 1994 (73), 1995 (254), 1996 (234), 1997 (141), 1998 (296).

Figure 3.7. Destinataires des missions consultatives 1994-1998

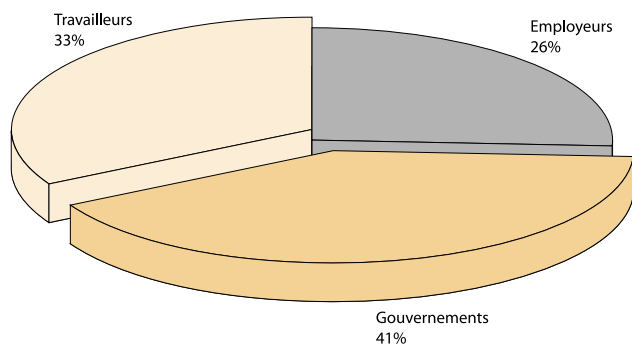


Tableau 3.3. Missions de services consultatifs par domaine d'intervention de l'OIT (1994-1998)

Domaine d'intervention	1994 (%/73)	1995 (%/254)	1996 (%/234)	1997 (%/141)	1998 (%/296)
Relations professionnelles et dialogue social	30,1	25,6	39,3	27,7	35,5
Protection des travailleurs	13,7	19,7	10,3	9,2	17,9
Emploi	17,8	22,1	11,5	14,9	10,8
Formation	10,9	21,2	19,7	22,7	14,5
Entreprise	19,2	14,2	12,4	5,7	11,5
Normes du travail	9,6	11,4	14,1	13,5	9,5

Source: ALIS

N. B. Total par colonne différent de 100, une même mission pouvant couvrir plusieurs domaines d'intervention.

Les missions ont été classées en fonction des grands domaines d'intervention de l'OIT. Le tableau 3.3 donne un aperçu de l'importance respective de ces domaines dans les missions répertoriées dans la base de données ALIS pour la période 1994-1998.



### Formation des mandants

Une part importante des activités de l'OIT vise à renforcer les compétences nationales par la formation. Participent à la réalisation de cette tâche les programmes de coopération technique, les équipes multidisciplinaires, le Centre international de formation de l'OIT (Turin) et l'Institut international d'études sociales (Genève). Les centres régionaux des Etats Membres, notamment l'ARLAC et le CRADAT, concourent également à la formation. On ne mentionnera ici que les formations dispensées dans le cadre de cours de caractère formel, par exemple les cours organisés par le Centre de Turin et l'IIES, mais une formation est également dispensée dans le cadre des nombreux séminaires et ateliers nationaux, régionaux ou sous-régionaux qui sont organisés grâce à l'appui technique et financier du bureau régional, des bureaux de zone, des EMD et des départements techniques du siège.

La période 1995-1997 a vu s'opérer la transition, aujourd'hui consolidée, de l'ARLAC et du CRADAT vers une gestion directe des centres régionaux par les Etats Membres, le BIT se bornant désormais à apporter un appui technique et financier. La période de transition a entraîné une baisse des activités, qui n'a été que passagère puisque l'on a enregistré une nette reprise en 1997 et 1998.

L'IIES a, dans le cadre de son programme d'activités éducatives et intersectorielles, organisé des cours dont ont notamment bénéficié des stagiaires africains. Le Centre de Turin a lui aussi reçu de nombreux stagiaires originaires des pays d'Afrique et mène des activités de formation sur ce continent. La programmation de ces cours tient plus largement compte des besoins exprimés directement par la région, et un programme conjoint bureau régional/Centre de Turin est mis en œuvre pendant chaque exercice biennal pour couvrir les besoins prioritaires de formation liés à l'exécution du programme de l'OIT dans la région.

Ce programme conjoint consiste dans l'organisation de cycles de formation, d'ateliers et de séminaires sur des thèmes prioritaires, par exemple: artisanat compétitif; programmes en faveur des pays qui sortent d'un conflit; approches à forte intensité d'emplois dans les programmes d'investissement dans l'infrastructure; jeunes et marché du travail; réforme de la sécurité sociale; restructuration de l'appareil de formation professionnelle; rôle des partenaires sociaux dans la révision des codes du travail.

### Etudes et publications

Pour promouvoir la justice sociale, adapter son action aux besoins spécifiques des mandants et fournir des instruments méthodo-

logiques à ses partenaires en vue d'atteindre des objectifs communs, le BIT recourt abondamment à des études et à des recherches menées sur le terrain, généralement en collaboration avec des chercheurs ou des praticiens originaires de pays de la région.

Presque toutes les sous-régions ont fait l'objet d'études nationales ou sous-régionales (annexe 4). Ces études portent sur les principaux domaines qui intéressent l'OIT. La création des équipes multidisciplinaires a entraîné une augmentation du nombre de publications réalisées sur la base d'études, d'ateliers ou de séminaires, publications qui sont mises à la disposition de tous les partenaires intéressés en Afrique. C'est ainsi que plus de 130 documents (rapports, documents méthodologiques ou pédagogiques) ont été produits par les structures de l'OIT dans la région pendant la période considérée, principalement à l'intention des mandants.

Le bureau régional a entrepris de développer et de renforcer ses activités visant à tirer parti des expériences et des méthodologies et à favoriser leur diffusion par la publication de documents et l'organisation d'échanges (consultations techniques, réseau de communication, ateliers, formation).

#### Renforcement de l'information afin de mieux faire connaître l'action de l'OIT

L'une des fonctions importantes du bureau régional consiste à diffuser auprès des mandants de toute la région des informations sur l'action et les principes de l'OIT. Il assume cette fonction de diverses manières, notamment en publiant régulièrement un bulletin régional et en facilitant l'accès aux bases de données de l'ALIS (Système africain d'information sur le travail), qui contient des informations socio-économiques sur les pays africains ainsi que des informations sur les activités de coopération technique, de conseil et de formation menées par le BIT dans la région. L'ALIS repose sur la coopération entre tous les bureaux, EMD et projets de coopération technique, qui collectent les informations alimentant la base de données. Accessible dans toutes les structures de la région, l'ALIS est principalement utilisé pour faire rapport sur les activités menées dans la région et pour préparer le programme et le budget.

Le bulletin *OIT Afrique*, l'un des principaux outils d'information de la région, est publié deux fois par an en anglais et en français depuis 1995. Une enquête réalisée auprès des mandants pour recueillir leurs opinions et suggestions sur ce bulletin est à l'origine d'une nouvelle formule dont le premier numéro a été publié au début de 1999. Ce bulletin nouvelle formule accorde une large place au

monde du travail dans la région, et les mandants et partenaires de l'OIT peuvent y exprimer leurs points de vue sur les questions relatives au travail. Certains bureaux, EMD et programmes régionaux publient aussi régulièrement des bulletins d'information. Par exemple, le bureau d'Antananarivo publie un bulletin d'information qui rend compte des activités de l'OIT dans les pays riverains de l'océan Indien, et la SAMAT publie également un bulletin sur ses activités.

Les EMD se sont employées à produire des publications qui reflètent les résultats de leurs recherches et expériences dans les pays où elles opèrent. Ces publications sont systématiquement distribuées aux mandants et partenaires de l'OIT dans la région et à l'occasion des séminaires et des conférences (annexes 4 et 5).

La région possède aussi un réseau constitué des centres de documentation qui ont été créés dans toutes les structures extérieures et auxquels les mandants ont accès. On s'est efforcé de dispenser une formation aux personnes responsables de ces centres. C'est ainsi, par exemple, que deux séminaires de formation ont été organisés au cours des quatre années écoulées.



## 4. Activités spécifiques pour les employeurs et les travailleurs

### Dialogue social et consultation entre partenaires sociaux

L'OIT cible ses activités dans la région sur ses mandants tripartites – gouvernements, organisations d'employeurs, organisations de travailleurs –, lesquels ont généralement les mêmes objectifs mais des besoins différents. L'OIT propose donc des activités adaptées à chaque groupe. En outre, les travailleurs et les employeurs participent à tous les ateliers, séminaires et réunions tripartites de l'Organisation.

Les activités visant à renforcer les capacités institutionnelles des partenaires sociaux se sont poursuivies au cours de la période examinée, avec les résultats indiqués ci-après. L'accent était mis sur une nouvelle approche de la promotion du dialogue social par le biais de programmes spécifiques pour chacun des trois groupes, sur la mise en place ou le renforcement de mécanismes permanents en vue du dialogue social et sur la stimulation des échanges au niveau sous-régional. Les demandes d'assistance de ce type proviennent maintenant de la plupart des principaux groupes de pays de la région.

- Le dialogue social et les consultations tripartites sont régulièrement engagés dans plusieurs pays, et des mécanismes de consultation tripartite sont progressivement mis en place;
- les parties intéressées sont de plus en plus conscientes de la nécessité de procéder à des consultations tripartites régulières, et des demandes d'assistance émanent de l'ensemble des sous-régions;
- les partenaires sociaux ont été dotés des moyens leur permettant de contribuer à la planification et à la mise en œuvre de la réforme économique et sociale, en particulier en ce qui concerne le code du travail;

- les capacités des administrations du travail et des organisations d'employeurs et de travailleurs de négocier et de dialoguer ont été renforcées dans la plupart des pays de la région par des actions régulières de formation et de conseil;
- les organisations d'employeurs et de travailleurs s'impliquent de plus en plus chaque année dans les campagnes de lutte contre le travail des enfants sous différentes formes: sensibilisation et éducation des membres des organisations, participation aux rencontres nationales et régionales de concertation et à la formulation des plans nationaux de lutte contre le travail des enfants;
- les activités entreprises dans le cadre des programmes PRODIAF (pays francophones) et PRODIAL (pays lusophones) ont permis en particulier de faire un état des lieux du dialogue social, d'organiser des concertations nationales et sous-régionales de haut niveau et de favoriser la prise de conscience de la nécessité d'instituer un dialogue social permanent et d'élaborer des plans d'action en vue de la promotion de ce dialogue.

Cependant, les ressources extrabudgétaires de coopération technique affectées aux activités en faveur des partenaires sociaux sont modestes. C'est pourquoi les crédits de la coopération technique du budget ordinaire (CTBO) de l'OIT constituent une source de fonds importante pour les activités menées dans ces domaines, qui sont essentiels au regard des principes de l'OIT mais n'attirent pas suffisamment de ressources d'origine extrabudgétaire.

### Activités pour les employeurs

Les actions en faveur des employeurs sont orientées vers l'analyse des structures et activités de leurs organisations et visent à renforcer leur rôle stratégique dans le développement économique et social (encadré 4.1). Les organisations d'employeurs sont ainsi à même de maîtriser leur planification stratégique, de participer pleinement au dialogue social et d'améliorer les services rendus à leurs membres (on trouvera en annexe une liste des organisations d'employeurs africaines).

### Activités pour les travailleurs

Au cours de la période examinée, le Bureau des activités pour les travailleurs a mis sur pied quarante projets de coopération technique en faveur des organisations syndicales des cinq sous-régions d'Afrique dans les domaines suivants: formation à l'éducation ouvrière;

#### Encadré 4.1. Activités pour les employeurs

L'assistance fournie par les services consultatifs aux organisations d'employeurs a représenté 25,5 pour cent de l'ensemble de l'assistance apportée aux mandants dans ce domaine durant la période examinée.

Cette assistance a été fournie aux organisations d'employeurs des pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Maurice, Niger et Togo. Des missions d'audit stratégiques ont été conduites auprès des organisations d'employeurs du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Madagascar et du Togo.

Outre les séminaires, des ateliers nationaux et des activités de suivi de proximité ont été organisés en faveur des organisations d'employeurs de l'océan Indien (Maurice), de l'Afrique de l'Ouest (Abidjan) et de l'Afrique centrale (Libreville et Douala). Ces conférences sous-régionales ont pour objectif d'améliorer les relations professionnelles entre partenaires sociaux, de renforcer la coopération entre organisations nationales d'employeurs et d'élaborer des stratégies d'action communes dans la perspective de la mondialisation de l'économie et de l'amélioration de la productivité. Les employeurs élargissent ainsi leur vision du renouveau de l'entreprise au service de la productivité et de la compétitivité pour une meilleure concertation tripartite.

Des activités de formation et des voyages d'étude ont été organisés pour les cadres d'organisations d'em-

ployeurs. La formation assurée dans le cadre du programme «Créez votre entreprise» et «Gérez mieux votre entreprise» (SIYB) s'est poursuivie dans les pays d'Afrique australe et orientale, et ces modules ont été introduits en Afrique francophone. Un programme sous-régional couvrant sept pays d'Afrique de l'Ouest est désormais opérationnel à Dakar. Par ailleurs, le Centre de Turin a mis au point des modules et cycles de formation sur la gestion des organisations d'employeurs. Des voyages d'étude ont été organisés à l'intention des dirigeants d'organisations d'employeurs du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie (à l'île Maurice), du Burkina Faso et du Burundi (en Tunisie).

Les organisations d'employeurs connaissent de mieux en mieux les programmes d'ajustement structurel et prennent de plus en plus conscience des liens existant entre productivité et relations professionnelles ainsi que de leur responsabilité en matière de création d'emplois. Elles développent leur aptitude à tirer parti de l'environnement économique et à jouer leur rôle dans la conduite des affaires sociales. Elles procèdent parfois à des regroupements sous-régionaux, en prélude à l'intégration des pays, et confrontent leur expérience aux niveaux sous-régional et régional. Enfin, il faut signaler la publication d'un guide pratique à leur intention sur la direction stratégique des organisations d'employeurs.

formation à la direction; formation spécialisée aux questions de sécurité et de santé au travail et environnement, négociation collective. Dix projets sont encore en cours, dont certains dans leur deuxième ou troisième phase (encadré 4.2).

#### Encadré 4.2. Activités pour les travailleurs

Au cours de la période examinée, divers types d'appui (notamment en matière d'éducation ouvrière) ont été fournis aux organisations syndicales des travailleurs pour les doter de capacités d'analyse, de recherche, de conception et de gestion et en faire des interlocuteurs crédibles dans le cadre du dialogue social permanent.

Les services consultatifs octroyés aux centrales syndicales aux niveaux national, sous-régional et régional ont représenté 32,7 pour cent de l'ensemble des services consultatifs de l'OIT dans la région Afrique. Ces services ont porté sur des questions diverses: séminaires sur des thèmes d'intérêt commun; audit des structures des organisations de travailleurs en vue d'élargir le champ d'action syndical par l'amélioration des services rendus aux membres (Guinée-Bissau, Maroc, Mauritanie, Sénégal); renforcement de la participation des travailleuses au mouvement syndical (Guinée, Mali, Sénégal); consolidation des moyens d'information et de documentation des organisations syndicales (Angola, Cameroun, Gabon, Tchad); amélioration de la capacité des syndicats de lutter contre le chômage (Ghana, Nigéria); appui aux organisations de travailleurs pour l'application des conventions n<sup>os</sup> 87 et 98 (Nigéria).

Les activités d'éducation ouvrière se sont poursuivies sur les thèmes habituels: normes internationales du travail (Bénin, Cameroun, Rwanda, Togo, Zimbabwe); négociation collective (Gabon); égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de rémunération (ensemble des pays francophones). Elles ont porté également sur des sujets d'actualité: stratégies mises en œuvre par les orga-

nisations syndicales dans la perspective de la mondialisation (Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Maroc, Sénégal); dimension sociale de l'ajustement structurel (Bénin, Burkina Faso, Gabon, Togo). Il est à noter que différents responsables syndicaux ont bénéficié d'une bourse de formation au Centre de Turin.

Tout en privilégiant sa collaboration avec les centrales syndicales nationales, l'OIT a renforcé sa coopération avec les organisations régionales (OUSA, ORAF/CISL), auxquelles elle apporte un appui technique et financier. Des représentants de l'OIT participent activement aux réunions et conférences de ces organisations. En outre, des représentants de celles-ci participent souvent aux conférences et séminaires sous-régionaux et régionaux organisés à l'intention des responsables syndicaux sur différents thèmes (dévaluation du franc CFA, productivité, etc.) ou, de façon plus générale, aux réunions tripartites régionales (élimination du travail des enfants, protection sociale, réunions des planificateurs africains de l'emploi, etc.).

Ainsi, les organisations de travailleurs de la plupart des pays de la région concourent de plus en plus efficacement à l'amélioration de la participation des travailleurs au développement en s'adaptant progressivement à la libéralisation et à la mondialisation de l'économie, ce qui les rend aptes à mener des activités sociales et économiques (Afrique du Nord-Ouest, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Niger, etc.). Elles reçoivent une aide pour informer et éduquer leurs membres et les former au nouvel enjeu syndical dans le contexte de la mondialisation.



## 5. Conclusion

Le schéma stratégique de développement de l'Afrique s'inspire du Plan d'action de Lagos adopté par l'OUA en 1980 (Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique). Ce plan d'action, fondé sur l'intégration progressive des économies et des sociétés ainsi que sur la mise en valeur rationnelle des ressources humaines et naturelles, est axé sur le long terme et a été revitalisé par de nombreuses initiatives à mi-parcours des pays, de l'OUA, du système des Nations Unies et des partenaires du développement.

Les objectifs de l'OIT, tels que définis dans son mandat et réaffirmés par les sessions successives de la Conférence internationale du Travail et des différentes commissions du travail de l'OUA, sont aussi des objectifs à long terme qui ne sauraient à l'évidence être réalisés en totalité en l'espace de quelques périodes biennales. Cependant, le présent rapport met en évidence le caractère concret des activités de l'Organisation et les nombreux signes tangibles de progrès vers la réalisation de ses objectifs: dialogue social, plans d'action pour l'élimination du travail des enfants, promotion des PME et réforme des coopératives, modernisation et extension de la sécurité sociale, etc. Les progrès dépendront de la volonté politique des Etats et de la participation active des mandants tripartites dans le cadre d'un dialogue social qui s'institutionnalise progressivement.

Malgré les conflits qui persistent, l'«afropessimisme» s'estompe. Au moment où des espoirs sont fondés pour un développement durable de l'Afrique, il importe que la reprise de la croissance se consolide et repose largement sur l'emploi; il faut aussi qu'elle soit soutenue par plus d'équité, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de justice pour toutes les catégories de personnes, en particulier les groupes vulnérables comme les femmes, les personnes handicapées, les victimes d'un conflit, les travailleurs migrants et les enfants astreints au travail avant l'âge autorisé. La réunion régionale examinera ces questions essentielles tant dans ses travaux d'évaluation des activités menées que dans ses débats sur les orientations et les perspectives.

L'Afrique demeure une région prioritaire en raison de ses problèmes et de ses besoins; le BIT s'attachera à intensifier ses efforts en matière de coopération technique pour qu'ils reflètent encore mieux cette priorité, dans la recherche constante d'un meilleur impact.

L'OIT a présenté à ses mandants africains un programme de travail fondé sur les quatre objectifs stratégiques exposés dans les propositions de programme et de budget pour 2000-01 et dans le rapport du Directeur général à la 87<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail intitulé *Un travail décent*. Ces propositions ont été approuvées par le Conseil d'administration en mars 1999. Les quatre objectifs stratégiques sont les suivants: promouvoir et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail; accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu convenables; accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous; renforcer le tripartisme et le dialogue social.

A chaque objectif stratégique correspond un certain nombre de programmes focaux d'une grande priorité, pertinence et visibilité. Le BIT a préparé un cadre stratégique de l'OIT pour l'Afrique qui examine, dans une perspective régionale, la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des programmes focaux, et qui servira de base aux activités et au programme de travail de l'OIT pour l'Afrique au cours de la prochaine décennie.

## Bibliographie

### *Bureau international du Travail*

- Activités de l'OIT 1994-95*, rapport du Directeur général à la Conférence internationale du Travail, 83<sup>e</sup> session, Genève, 1996.
- Activités de l'OIT 1996-97*, rapport du Directeur général à la Conférence internationale du Travail, 86<sup>e</sup> session, Genève, 1998.
- Rapport sur l'emploi en Afrique 1996-97* (Addis-Abeba, 1997).
- Rapport sur l'emploi en Afrique 1997-98* (Addis-Abeba, 1998).
- Population active 1950-2010* (Genève, 1997).
- Lim Lean Lin: *More and better jobs for women: An action guide* (Genève, 1996).
- Propositions de programme et de budget pour 1994-95* (Genève, 1992).
- Propositions de programme et de budget pour 1996-97* (Genève, 1995).
- Propositions de programme et de budget pour 1998-99* (Genève, 1997).
- Propositions de programme et de budget pour 2000-01* (Genève, 1999).
- Rapport de la quatrième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique, Accra, 1994* (Abidjan, 1995).
- Rapport de la cinquième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique, Pretoria, 1997* (Abidjan, 1997).
- Rapport de la sixième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique, Abidjan, 1999* (Abidjan, 1999).
- Un travail décent*, rapport du Directeur général à la Conférence internationale du Travail, 87<sup>e</sup> session, Genève, 1999.
- Rapport du Directeur général*, huitième Conférence régionale africaine, Maurice, 1994 (Genève, 1993).
- Lee Swepston: *The Universal Declaration of Human Rights and ILO standards: A comparative analysis on the occasion of the 50th Anniversary of the Declaration's adoption* (Genève, 1998).
- Rapport du Directeur sur les activités du Centre en 1997* (Centre international de formation, Turin, 1998).
- Rapport du Directeur général*, douzième Réunion régionale asiatique, Bangkok, 1997 (Genève, 1997).
- Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99* (Genève, 1998).
- Le travail dans le monde 1997-98* (Genève, 1997).

### **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

*Rapport du PNUD sur la pauvreté: vaincre la pauvreté humaine* (New York, Oxford University Press, 1998).

*Rapport mondial sur le développement humain 1994* (Paris, Economica, 1994).

*Rapport mondial sur le développement humain 1995* (Paris, Economica, 1995).

*Rapport mondial sur le développement humain 1996* (Paris, Economica, 1996).

*Rapport mondial sur le développement humain 1997* (Paris, Economica, 1997).

*Rapport mondial sur le développement humain 1998* (Paris, Economica, 1998).

*Rapport mondial sur le développement humain 1999* (Paris, Economica, 1999).

### **Banque africaine de développement**

*Rapport sur le développement en Afrique – 1995* (Abidjan, 1994).

*Rapport sur le développement en Afrique – 1996* (Abidjan, 1995).

*Rapport sur le développement en Afrique – 1997* (Oxford University Press, 1996).

*Rapport sur le développement en Afrique – 1998* (Oxford University Press, 1997).

*Rapport sur le développement en Afrique – 1999* (Oxford University Press, 1998).

### **Banque mondiale**

*Rapport annuel 1996* (Washington, 1996).

*Rapport sur le développement dans le monde 1997* (Washington, 1998).

### **CRADAT**

*Rapport d'activités 1995-96* (Yaoundé, 1997).



## Annexes



**Annexe I. Ratification par les pays africains des conventions fondamentales de l'OIT (au 15 juillet 1999)**

- N° 29 – Convention sur le travail forcé, 1930  
 N° 87 – Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948  
 N° 98 – Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949  
 N° 100 – Convention sur l'égalité de rémunération, 1951  
 N° 105 – Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957  
 N° 111 – Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958  
 N° 138 – Convention sur l'âge minimum, 1973

Etats membres	Travail forcé		Liberté syndicale		Egalité de traitement		Age minimum
	C. 29	C. 105	C. 87	C. 98	C. 100	C. 111	C. 138
1. Afrique du Sud	X	X	X	X	⊗	X	⊗
2. Algérie	X	X	X	X	X	X	X
3. Angola	X	X	⊗	X	X	X	⊗
4. Bénin	X	X	X	X	X	X	⊗
5. Botswana	X	X	X	X	X	X	X
6. Burkina Faso	X	X	X	X	X	X	X
7. Burundi	X	X	X	X	X	X	⊗
8. Cameroun	X	X	X	X	X	X	⊗
9. Cap-Vert	X	X	X	X	X	X	●
10. Rép. centrafricaine	X	X	X	X	X	X	●
11. Comores	X	X	X	X	X	-	-
12. Congo	X	⊗	X	⊗	⊗	⊗	⊗
13. Côte d'Ivoire	X	X	X	X	X	X	●
14. Rép. démocratique du Congo	X	●	●	X	X	●	●
15. Egypte	X	X	X	X	X	X	X
16. Erythrée	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
17. Ethiopie	●	X	X	X	X	X	⊗
18. Gabon	X	X	X	X	X	X	●
19. Gambie	●	●	●	●	●	●	●
20. Ghana	X	X	X	X	X	X	●
21. Guinée	X	X	X	X	X	X	●
22. Guinée-Bissau	X	X	—	X	X	X	—
23. Guinée équatoriale	—	—	—	—	X	—	X
24. Kenya	X	X	◆	X	◆	◆	X
25. Lesotho	X	●	X	X	X	X	●
26. Libéria	X	X	X	X	●	X	●

## ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

Etats membres	Travail forcé		Liberté syndicale		Égalité de traitement		Age minimum
	C. 29	C. 105	C. 87	C. 98	C. 100	C. 111	C. 138
27. Jamahiriya arabe libyenne	X	X	—	X	X	X	X
28. Madagascar	X	●	X	X	X	X	⊗
29. Malaisie	X	◆	■	X	X	■	X
30. Malawi	⊗	⊗	⊗	X	X	X	⊗
31. Mali	X	X	X	X	X	X	◆
32. Maroc	X	X	▲	X	X	X	⊗
33. Maurice	X	X	⊗	X	⊗	▲	X
34. Mauritanie	X	X	X	⊗	⊗	X	⊗
35. Mozambique	●	X	X	X	X	X	—
36. Namibie	●	●	X	X	●	●	●
37. Niger	X	X	X	X	X	X	X
38. Nigéria	X	X	X	X	X	■	▲
39. Ouganda	X	X	▲	X	▲	▲	▲
40. Rwanda	⊗	X	X	X	X	X	X
41. Sao Tomé-et-Principe	◆	◆	X	X	X	X	⊗
42. Sénégal	X	X	X	X	X	X	⊗
43. Seychelles	X	X	X	⊗	⊗	⊗	⊗
44. Sierra Leone	X	X	X	X	X	X	●
45. Somalie	X	X	—	—	—	X	—
46. Soudan	X	X	●	X	X	X	●
47. Swaziland	X	X	X	X	X	X	—
48. Tanzanie, République-Unie de	X	X	●	X	●	●	X
49. Tchad	X	X	X	X	X	X	●
50. Togo	X	X	X	X	X	X	X
51. Tunisie	X	X	X	X	X	X	X
52. Zambie	X	X	X	X	X	X	X
53. Zimbabwe	X	X	▲	X	X	X	▲

Explication des symboles du tableau

X Convention ratifiée.

⊗ Procédure de ratification formelle déjà engagée (avec ou sans mention des délais); approbation de la ratification par l'organe compétent, mais le Directeur général n'a pas encore reçu l'instrument formel de ratification, cet instrument est incomplet (concerne surtout la convention n° 138), ou ce n'est pas l'exemplaire original.

● Convention en cours d'examen; consultations préliminaires avec les partenaires sociaux.

▲ La ratification sera examinée après l'amendement ou l'adoption d'une constitution, d'un code du travail, de lois, etc.

■ Divergences entre la convention et la législation nationale.

◆ Ratification non envisagée ou reportée.

— Sans réponse, ou réponse ne contenant pas d'informations.



## Annexe 2. Etat d'avancement de la formulation des objectifs par pays (OP) en Afrique, 1994-1999

<i>Pays</i>	<i>Date de mise en chantier prévue ou effective</i>	<i>Etat d'avancement de la formulation des OP</i>	<i>Date d'achèvement prévue ou effective</i>	<i>Observations</i>
Afrique du Sud	Mai 1996	En cours	Avril 1999	La formulation des OP doit s'achever au cours du premier trimestre de 1999
Algérie	«A voir»	En attente	«A voir»	Dépend de la nomination du directeur de bureau de zone et de la situation politique
Angola	«A voir»	En attente	«A voir»	Premier projet disponible. Etapes suivantes subordonnées à l'amélioration de la stabilité politique et sociale
Bénin	Mai 1995	Terminée	Juillet 1999	Document approuvé et adopté par les mandants tripartites
Botswana	Juin 1995	Terminée	Décembre 1996	Document des OP mis à jour en 1998
Burkina Faso	Mai 1995	Terminée	Juin 1999	Document approuvé et adopté par les mandants tripartites
Burundi	Mars 1999	Terminée	Décembre 1999	Priorités du gouvernement soumises à l'AO/MDT. Une mission de l'EMAC est prévue pour le printemps de 1999 pour lancer la formulation des OP (réunion consultative tripartite)
Cameroun	Mars 1996	Terminée	Décembre 1996	Mise au point définitive en décembre 1996
Cap-Vert	Octobre 1994	Terminée	Mars 1995	OP mis au point définitivement; document officiellement adopté par les mandants
République centrafricaine	Octobre 1994	Terminée	Octobre 1995	Document mis au point définitivement et adopté par les mandants. Une mise à jour des OP sera entreprise après les élections générales
Comores	Juin 1996	En attente	Non fixée	Formulation suspendue en raison des troubles politiques
Congo	Août 1994	Terminée	Mars 1996	Document mis au point définitivement et adopté par une commission des mandants tripartite en mars 1996. Un examen tripartite a été effectué en novembre 1998
Côte d'Ivoire	Janvier 1996	En cours	Décembre 1999	Consultations techniques en cours; le projet doit être mis au point avant la fin de juin 1999
Djibouti	Mai 1994	En cours	Premier semestre de 1999	Un examen du projet d'OP a été entrepris en mars 1999 par l'EMAO
Egypte	Juin 1995	Terminée	Mai 1996	OP mis au point définitivement, plan d'action en cours d'exécution
Erythrée	Avril 1994	Terminée	Juillet 1997	OP mis au point définitivement; projet final soumis aux mandants pour approbation, laquelle devrait intervenir au cours du premier semestre de 1999
Ethiopie	Mai 1994	Terminée	Décembre 1996	Document mis au point définitivement et approuvé par les mandants. Mise à jour prévue pour le deuxième semestre de 1999

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Pays</i>	<i>Date de mise en chantier prévue ou effective</i>	<i>Etat d'avancement de la formulation des OP</i>	<i>Date d'achèvement prévue ou effective</i>	<i>Observations</i>
Gabon	Octobre 1995	En cours	Décembre 1999	Premier projet disponible; mission consultative entreprise par le directeur de bureau de zone en mars 1999 pour examiner avec les mandants le calendrier d'achèvement de la formulation des OP
Gambie	Deuxième semestre de 1999	Pas encore commencée	Décembre 1999	Formulation des OP par le bureau de zone de de Dakar et l'EMAS prévue pour 1999
Ghana	Mai 1994	Terminée	Décembre 1995	OP adoptés en décembre 1995 par table ronde tripartite à Accra. Réexamen et mise à jour prévus pour mai 1999
Guinée	Janvier 1995	Terminée	Septembre 1995	Document mis au point définitivement et adopté par les mandants
Guinée-Bissau	Juin 1999	En attente	Décembre 1999	«En attente» en raison des troubles politiques. Les travaux devraient reprendre en juin 1999
Guinée équatoriale	Avril 1999	Pas encore commencée	Décembre 1999	Mission préparatoire de l'EMAC prévue pour la semaine du 19 au 25 avril 1999
Kenya	Mai 1994	Terminée	Décembre 1996	OP mis au point définitivement. Une mission de l'EAMAT doit entreprendre en février 1999 le réexamen des OP
Lesotho	Mars 1995	Terminée	Décembre 1996	OP mis au point définitivement; mise à jour prévue pour 1999
Liberia	Prévue pour 1999	Pas encore commencée	Prévue pour 1999	Formulation des OP par le bureau de zone de Dakar et l'EMAS prévue pour 1999, mais subordonnée à l'amélioration de la situation politique
Jamahiriyi arabe lybienne	Pas encore planifiée	Pas encore commencée	Non fixée	Pays sous embargo
Madagascar	Novembre 1994	Terminée	Janvier 1996	Document mis au point définitivement et approuvé. Mise à jour prévue pour le premier semestre de 1999
Malawi	Premier semestre de 1995	Terminée	Décembre 1997	OP mis au point définitivement, adoptés par les mandants et pleinement opérationnels. Mise à jour prévue en 1999
Mali	Mai 1994	Terminée	Juillet 1994	OP mis au point définitivement et approuvés par les mandants
Maroc	Décembre 1996	Terminée	Octobre 1998	Document-cadre de coopération technique signé en novembre 1998 par l'OIT et le gouvernement du Maroc
Maurice	Février 1995	Terminée	Janvier 1996	OP mis au point définitivement. Mise à jour prévue pour avril 1999
Mauritanie	Novembre 1995	Terminée	Janvier 1996	OP mis au point définitivement et approuvés par les mandants
Mozambique	Début de 1995	Terminée	Décembre 1997	OP mis au point définitivement et approuvés; plans d'action en cours

## ANNEXES

<i>Pays</i>	<i>Date de mise en chantier prévue ou effective</i>	<i>Etat d'avancement de la formulation des OP</i>	<i>Date d'achèvement prévue ou effective</i>	<i>Observations</i>
Namibie	Septembre 1994	Terminée	Novembre 1996	OP mis à jour définitivement et approuvés par les mandants. Mise à jour en 1999
Niger	Novembre 1996	En cours	Juin 1999	Projet transmis aux mandants qui doivent l'approuver avant la fin de mars 1999
Nigéria	Pas encore planifiée	En attente	Programmée pour 1999	Formulation des OP prévue pour 1999 après la prise de fonctions du nouveau gouvernement
Ouganda	Mai 1994	Terminée	Janvier 1997	OP mis au point définitivement; consultations tripartites organisées le 8 janvier 1997. Réexamen et mise à jour planifiés pour le deuxième semestre de 1999
Rwanda	Pas encore planifiée	En attente	Non fixée	Mission préliminaire entreprise à la suite de la légère amélioration de la situation politique et sociale
Sao Tomé-et-Principe	Avril 1994	En cours	Décembre 1999	Priorités du gouvernement soumises à l'AO/MDT en février 1999. Mission du directeur du bureau de zone prévue en mars 1999 pour des discussions avec les mandants tripartites et la programmation des étapes suivantes
Sénégal	Juillet 1997	En cours	Décembre 1999	En cours. Document stratégique sur la politique nationale et plan d'action pour l'emploi mis au point définitivement
Seychelles	Février 1995	Terminée	Janvier 1996	Document mis au point définitivement et transmis aux mandants pour approbation; mise à jour prévue pour avril 1999
Sierra Leone	Non fixée	En attente	Non fixée	Formulation des OP suspendue en raison des troubles politiques
Somalie	Pas encore planifiée	Pas encore commencée	Non fixée	Troubles politiques
Soudan	Mars 1997	Terminée	Juillet 1997	OP mis au point définitivement
Swaziland	Mai 1996	En cours	Premier semestre de 1999	Formulation suspendue en raison de sérieux problèmes de relations professionnelles; l'opération reprendra lorsque ces problèmes auront été résolus
Tanzanie	Mai 1994	Terminée	Novembre 1996	OP mis au point définitivement. Consultations tripartites tenues en octobre 1996. Réexamen et mise à jour prévus pour le premier semestre de 1999
Tchad	Février 1997	En cours	Décembre 1999	Premier projet disponible. Mission consultative tripartite sur le projet d'OP entreprise en mars 1999
Togo	Octobre 1996	En cours	Octobre 1998	Consultations techniques en cours. Le projet doit être mis au point définitivement avant la fin de juin 1999

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Pays</i>	<i>Date de mise en chantier prévue ou effective</i>	<i>Etat d'avancement de la formulation des OP</i>	<i>Date d'achèvement prévue ou effective</i>	<i>Observations</i>
Tunisie	Novembre 1997	Terminée	Juin 1998	Document-cadre de coopération technique signé en juin 1998 par l'OIT et le gouvernement. Plan d'action élaboré par l'EMANO en 1998. La NAMAT a repris la direction des travaux et exécute le plan d'action
République démocratique du Congo (ex-Zaire)	Pas encore planifiée	En attente	Non fixée	Formulation des OP suspendue en raison des troubles politiques
Zambie	Septembre 1994	Terminée	Mai 1997	OP mis au point définitivement, approuvés par les mandants et pleinement opérationnels. Mise à jour prévue pour le deuxième semestre de 1999
Zimbabwe	Septembre 1994	Terminée	Mai 1997	OP mis au point définitivement, plans d'action en cours

Récapitulation: Formulation terminée: 29; Formulation en cours:11; Formulation en attente: 8; Formulation pas encore commencée: 5; TOTAL: 53

### Annexe 3. Projets et programmes en cours en Afrique, 1994-1999 (Mise à jour: 16 juillet 1999)

Code du projet	Intitulé	Pays	Lieu	Donateur	Etat d'avancement
ALG/97/004	Appui à la mise en œuvre de la politique de promotion de l'emploi	Algérie	Alger	PNUD	En cours
BEN/94/003	Appui au programme national de relance du secteur privé	Bénin	Cotonou	PNUD	Terminé
CHD/94/003	Programme-cadre pour le sous-secteur éducation formation-emploi	Tchad	N'Djamena	PNUD	Terminé
CMR/93/001	Implementation of population policy strategy	Cameroun	Cameroun	FNUAP	Terminé
ETH/97	Women fuelwood carriers – Promoting forest conservation and employment phase II	Ethiopie	Addis-Abeba	TV/ETH	En cours
ETH/95/M01/ITA	Tigray & Wolls road rehabilitation	Ethiopie	Tigré	Italie	En cours
GAB/97/001	Assistance au développement intégré des ressources humaines	Gabon	Libreville	PNUD	En cours
GAM/92/01	Population, human resources and development planning	Gambie	Gambie	Norvège	Terminé
GAM/92/004	Assistance to poverty alleviation programme	Gambie	Gambie	Norvège	Terminé
GAM/96/010	Support to the national poverty alleviation programme	Gambie	Gambie	PNUD	En cours
GAM/97/100	Enhancing sustainable livelihood in assistance to poverty alleviation	Gambie	Gambie	PNUD	En cours
GBS/93/P01	Appui à la gestion du programme de population	Guinée-Bissau	Bissau	FNUAP	Terminé
GBS/94/113	Evaluation des mécanismes de concertation sociale en vue de leur fonctionnement effectif et de leur renforcement	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau	PNUD	Terminé
GHA/89/007	Umbrella programme on sustained employment generation	Ghana	Ghana	PNUD	Terminé
GHA/93/004	National capacity building and training of rural women	Ghana	Ghana	PNUD	Terminé
GHA/89/004	Hotel and tourism training and development	Ghana	Ghana	PNUD	Terminé
GHA/89/M01/NET	Improve your construction business	Ghana	Ghana	Pays-Bas	Terminé
GHA/93/M01/DAN	Department of feeder roads programme	Ghana	Ghana	DANIDA	Terminé
GHA/88/016	Providing employment opportunities for women	Ghana	Ghana	PNUD	Terminé
GUI/93/P05	Politique et programme de population	Guinée	Guinée	FNUAP	Terminé
GUI/9001M/IMA	Programme pilote routes de desserte	Guinée	Guinée	IDA	Terminé
GUI/97/006	Formulation d'une politique nationale de développement coopératif	Guinée	Guinée	PNUD	En cours
GUI/94/11B	Formulation d'un programme-cadre pour le soutien et le développement du secteur privé	Guinée	Guinée	PNUD	Terminé

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
IVC/93/003	Appui au programme de renforcement des capacités de gestion et de coordination	Côte d'Ivoire	Abidjan	PNUD	Terminé
LIR/95/005	Vocational training for employment and self-employment	Libéria	Monrovia	PNUD	En cours
LIR/94/11B	Development of an action-oriented strategy for promotion of private sector development through SMEs	Libéria	Libéria	PNUD	En cours
MAF/98/M01/FPA	Améliorer la situation des enfants travailleurs à Madagascar	Madagascar		France	En cours
MAG/95/002	Appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises	Madagascar	Antananarivo	PNUD	En cours
MAG/94001	Appui à la création d'emplois et au développement local par des travaux à HIMO	Madagascar	Antananarivo	IDA	Terminé
MAG/94/004	Appui à la lutte contre la pauvreté dans le sud	Madagascar		PNUD	En cours
MAU/94/001	Politique de l'emploi	Mauritanie	Mauritanie	PNUD	Terminé
MAU/94/004	Elaboration de stratégies de développement communautaire	Mauritanie	Mauritanie	PNUD	Terminé
MAU/94/005	Promotion des entreprises associatives et coopératives	Mauritanie	Mauritanie	PNUD	Terminé
MAU/94/006	Appui au programme national de micro-réalisation	Mauritanie	Mauritanie	PNUD	Terminé
MAU/97/001	Programme-cadre de lutte contre la pauvreté et de développement participatif	Mauritanie	Mauritanie	PNUD	En cours
MAU/97/M01/DAN	Promotion de l'entreprise privée	Mauritanie	Mauritanie	DANIDA	En cours
MLI/94/006	Appui à la promotion des femmes	Mali	Mali	PNUD	Terminé
MLI/91/003	Appui au programme de développement participatif des collectivités décentralisées pour la satisfaction des besoins essentiels (ACODEP)	Mali	Mali	PNUD	En cours
MLI/96/B01	Réinsertion socio-économique des ex-combattants dans le nord du Mali	Mali	Gao, Kidal	PNUD	Terminé
MLI/98/M01/NOR	Mise en valeur des forêts du cercle de Kita par les organisations paysannes	Mali	Cercle Kita	PNUD	En cours
MLI/93/M01/NOR	Programme forestier à haute intensité de main-d'œuvre, phase II	Mali	Cercle Kita	PNUD	En cours
NIR/87/013	Vocational rehabilitation of disabled persons	Nigéria	Nigéria	PNUD	Terminé
NIR/91/002	Implementation of national health insurance scheme	Nigéria	Nigéria	PNUD	Terminé
NIR/90/020	Manpower planning phase II	Nigéria	Nigéria	PNUD	Terminé
NIR/92/011	Health sector support (CBVR component)	Nigéria	Nigéria	PNUD	Terminé
SEN/92/016	Développement du secteur privé et promotion de l'emploi	Sénégal	Sénégal	PNUD	Terminé
SEN/97/M01/NET/	Programme national pour l'élimination du travail des enfants	Sénégal	Sénégal	Pays-Bas	En cours

## ANNEXES

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
SEN/95/21 B	Politique de l'emploi et performance du secteur informel	Sénégal	Sénégal	PNUD	Terminé
SEN/97/M02	Evaluation actuarielle du régime des pensions	Sénégal	Sénégal	Etat du Sénégal	Terminé
SEN/92/P01/33	Promotion de la jeunesse extrascolaire par l'éducation à la vie familiale	Sénégal	Sénégal	FNUAP	Terminé
SEN/94/11B	Evaluation des besoins essentiels des artisans dans le domaine de la gestion et des qualifications professionnelles	Sénégal	Sénégal	PNUD	Terminé
SEN/97/004	Politique nationale de l'emploi et performance du secteur informel	Sénégal	Sénégal	PNUD	En cours
SIL/97/005	Employment promotion for poverty alleviation (EPPA)	Sierra Leone	Sierra Leone	PNUD	Terminé
SIL/93M01/IDA	Development of labour-based small-scale contractors for the rehabilitation of feeder roads in Toukalili	Sierra Leone	Toukalili	IDA	En cours
ZAI/96/011	Assistance au programme de réinsertion socio-économique et de prise en charge des groupes vulnérables	Rép. dém. du Congo	Kinshasa	PNUD	En cours
ZAI/98/010	Appui à la formulation d'une politique nationale d'intégration des jeunes dans l'effort de reconstruction nationale	Rép. dém. du Congo	Kinshasa	PNUD	En cours
UGA/92/006	Karlewe community-based drainage upgrading project	Ouganda	Ouganda	PNUD	Terminé
UGA/86/013/NET	Feeder roads rehabilitation and maintenance	Ouganda	Ouganda	Pays-Bas	Terminé
UGA/89/08M/DAN	Masultita rehabilitation project phase I	Ouganda	Ouganda	Danemark	Terminé
UGA/95/M02/NDF	ASIST monitoring services to UTRP, feeder roads component	Ouganda	Ouganda	NDF	Terminé
UGA/97/M02/DAN	Support to the labour-based policy promotion (LAPPCOM)	Ouganda	Ouganda	Danemark	En cours
IPEC	Uganda country programme	Ouganda	Ouganda	IPEC	En cours
RAF/98/M08/AUT	Developing a strategy for the elimination of the sexual exploitation of children in four selected English-speaking African countries	Ouganda	Ouganda	Australie	En cours
UGA/97/M01/AUT	Social services through producer groups and business associations	Ouganda	Ouganda	Australie	En cours
UGA/95/M01/DAN	Workers' education assistance to the National Organization of Trade Unions	Ouganda	Ouganda	Danemark	Terminé
RAF/97/038	<i>Jobs for Africa</i> — Poverty-reducing employment strategies in sub-Saharan Africa	Ouganda	Ouganda	PNUD	En cours
IPEC	IPEC — République-Unie de Tanzanie	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	IPEC	En cours
INT/98/M09/NOR	Combating child labour through education and training	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Norvège	En cours

## ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
RAF/98/M08/AUT	Developing a strategy for the elimination of the sexual exploitation of children in four selected English-speaking African countries	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Australie	En cours
URT/90/M03/BEL	Strengthening small and micro-enterprise cooperatives and associations	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Belgique	En cours
URT/97/022	Integrated solid waste management	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de		En cours
URT/93/M01/DDA	Makete integrated rural transport project	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Suisse	Terminé
URT/95/M02/NIGP	Labour-based contractor training for rural road maintenance and rehabilitation	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	NIGP	Terminé
URT/94/M03/EEC	Pemba small scale irrigation — phase I	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	CEE	Terminé
URT/91/M02/URT	Appropriate technology advisory and training programme (ATATAP)	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Norvège	Terminé
URT/94/009/UNDP	Improving living conditions and expanding employment opportunities in urban low-income communities	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	PNUD	Terminé
URT/97/032	Hanna Nassif phase II	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	PNUD	En cours
URT/95/M03/NET	Action to assist rural women in United Republic of Tanzania — phase I	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Pays-Bas	En cours
URT/95/M05/NET	Women workers in the sugar sector	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Pays-Bas	En cours
INT/94/M04/DAN	Employment promotion for women in the context of SAPs	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Danemark	En cours
URT/90/024/UNDP	Hotel and tourism training	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	PNUD	Terminé
INT/93/M06/DAN	ILO Coopnet, Moshi (Africa Regional Project)	Tanzanie, Rép.-Unie de	Tanzanie, Rép.-Unie de	Danemark	En cours
KEN/97/005	Subprogramme for poverty alleviation, Isiolo, Narok and Suba districts	Kenya	Kenya	PNUD	En cours
RAF/90/M06/DAN	African regional programmes of advisory support information services and training to labour-based roads sector project	Kenya	Kenya	Danemark	En cours
INT/92/M16/NET	Development and promotion of appropriate tools and implements for the agricultural and food processing sector through local intermediaries	Kenya	Kenya	Pays-Bas	Terminé
KEN/89/023/UNDP	Private sector small enterprise development programme	Kenya	Kenya	PNUD	Terminé
IPEC	IPEC - Kenya	Kenya	Kenya	IPEC	En cours
INT/98/M09/NOR	Combating child labour through education and training	Kenya	Kenya	Norvège	En cours



## ANNEXES

Code du projet	Intitulé	Pays	Lieu	Donateur	Etat d'avancement
RAF/90/MO3/NET	Portworker Development Programme (Kenya and United Republic of Tanzania)	Régional	Dar es-Salaam	Pays-Bas	En cours
RAF/94/M11/NET	Survey of training needs and facilities available in the port sector in the States of PMAESA	Régional		Pays-Bas	En cours
RAF/95/MO5/NOR	Appui coopératif aux initiatives de développement à la base (ACOPAM)	Régional	Dakar	Norvège	En cours
RAF/94/M14/SID	Support to Advisory Support Information Services and Training (ASIST)	Régional	Harare	Norvège (NORAD)	En cours
RAF/96/MO6/NET	Programme d'appui aux structures mutualistes d'épargne et de crédit (PASMEC)	Régional	Dakar	Pays-Bas	En cours
RAF/97/M16/DAN	Appui en éducation ouvrière aux organisations syndicales des pays sélectionnés d'Afrique francophone dans le domaine du secteur informel	Régional	Dakar	Danemark	En cours
RAF/97/038	<i>Jobs for Africa</i>	Régional	Addis-Abeba	PNUD	En cours
RAF/97/M14/BEL	Promotion du dialogue social en Afrique francophone (PRODIAF)	Régional	Dakar	Belgique	En cours
RAF/97/16/DAN	Appui en éducation ouvrière aux organisations syndicales	Régional	Genève	DANIDA	En cours
	Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté (STEP)	Régional	Genève		En cours
CRADAT-O	Centre régional africain d'administration du travail	Régional	Yaoundé		En cours
RAF/97/MO8/BEL	Promotion du dialogue social dans les pays africains de langue portugaise (PALOP)	Régional	Dakar	Portugal	En cours
RAF/97/01/DAN	Technical cooperation programme for SADC countries	Régional		DANIDA	En cours
RAF/98/MO8/AUT	Developing a strategy for the elimination of the commercial sexual exploitation of children in four selected English-speaking African countries	Régional	Genève	Autriche	En cours
RAF/96/MO2/NOR	Promotion of tripartism and social dialogue in national policies	Régional		Norvège	En cours
RAF/97/MO6/DDA	Advisory support, information services and training for employment-intensive infrastructures projects and programmes	Régional	Harare Nairobi	DANIDA NORAD IDA	En cours
RAF/98/M.../SID	<i>Start and Improve your Business (SIYB)</i>	Régional	Harare	SIDA	En cours
RAF/94/MO8/ITA	Développement des micro-entreprises	Régional	Alger	Italie	En cours
NIR/98/100/01/99	National management of socio-economic development	Nigéria	Abuja	PNUD	En cours
NIR/98/200/01/99	Job creation and sustainable livelihood	Nigéria	Abuja	PNUD	En cours
NIR/98/300/01/99	Social development programme	Nigéria	Abuja	PNUD	En cours

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
NIR/98/400/01/99	Sustainable agriculture, environment and rural development	Nigéria	Abudja	PNUD	En cours
GHA/97/001	Support to the national programme framework on governance	Ghana	Accra	PNUD	En cours
GHA/96/001/A/01/99	National poverty reduction programme	Ghana	Accra	PNUD/IPF	En cours
MLW/97/001/08	Malawi employment study	Malawi	Lilongwe	PNUD	En cours
MLW/97/010/09	Sustainable livelihood and food security	Malawi	Genève	PNUD	En cours
MLW/97/P01/33	Population policy	Malawi	Genève	PNUD	En cours
MOZ/97/015/08	National human development (SPPD)	Mozambique	Maputo	PNUD	En cours
MOZ/96/013/01	Management assistance, labour-based	Mozambique	Maputo	PNUD	En cours
MOZ/97/020/08	Employment promotion	Mozambique	Genève	PNUD	En cours
MOZ/95/B17/31	Progress Mozambique	Mozambique	Genève	PNUD	En cours
MOZ/95/P01/33	Population policies	Mozambique	Genève	PNUD	En cours
ZIM/95/003/09	Assist Matebeleland Zambezi water	Zimbabwe	Matebeleland	PNUD	En cours
ZIM/97/01	Pilot rural accessibility interventions	Zimbabwe	Genève	PNUD	En cours
ZIM/97/02/AUT	Sustainable service (SMEs)	Zimbabwe	Genève	Autriche	En cours
ZIM/93/02/AUT	Venture capital and small enterprise	Zimbabwe	Genève	Autriche	En cours
ZAM/90/01/FIN	Labour-based road rehabilitation and maintenance	Zambie	Lusaka	FINNIDA	En cours
ZAM/95/01/ZAM	Training and advisory services, labour relations	Zambie	Lusaka	PNUD	En cours
ZAM/96/002/99	Reform of social security systems	Zambie	Lusaka	PNUD	En cours
ZAM/93/009/09	Rehabilitation and maintenance of feeder roads east	Zambie	Genève	PNUD	En cours
ZAM/93/009/99	Development of labour-based feeder roads	Zambie	Genève	PNUD	En cours
KEN/95/305/09	Increase capacity of SSIKE to access market place	Kenya	Nairobi	PNUD	Terminé
KEN/97/009/08	Development in Isiolo, Suba, Narok districts	Kenya	Genève	PNUD	En cours
KEN/97/005/01	Subprogramme of poverty alleviation in Kenya	Kenya	Genève	PNUD	En cours
SOM/97/011/08	Promotion of enabling environment for economic recovery	Somalie	Mogadishu	PNUD	En cours
SOM/95/21B/08	Employment promotion programme	Somalie	Mogadishu	PNUD	En cours
URT/94/003/09	National programme, waste management programme	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dodoma	PNUD	En cours
URT/92/02/fdw	Credit search product activities women Zanzibar	Tanzanie, Rép.-Unie de	Zanzibar	PNUD	En cours
URT/94/009/01	Improvement of living conditions, employment	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dodoma	PNUD	Terminé
URT/95/22B/09	Integrated natural resources management	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dodoma	PNUD	Terminé

## ANNEXES

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
URT/92/01B/08	Private sector development	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dodoma	PNUD	Terminé
URT/95/03/NET	Action to assist rural women	Tanzanie, Rép.-Unie de	Genève	Pays-Bas	Terminé
URT/97/032/09	Community-based H.Nassif	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dar es-Salaam	PNUD	En cours
URT/95/05/NET	Women workers in sugar sector	Tanzanie, Rép.-Unie de	Addis-Abeba	Pays-Bas	En cours
URT/97/019/01	Urban employment promotion	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dar es-Salaam	PNUD	Terminé
URT/97/019/09	Urban employment promotion	Tanzanie, Rép.-Unie de	Dar es-Salaam	PNUD	Terminé
URT/97/022/99	Integrated solid waste management	Tanzanie, Rép.-Unie de	Genève	PNUD	En cours
URT/91/02/URT	Appropriate technical advisory and training programme, phase 1	Tanzanie, Rép.-Unie de	Genève	PNUD	Terminé
UGA/95/01/DAN	Workers' education assistance	Ouganda	Kampala	DANIDA	En cours
UGA/97/01/AUT	Social services through business assistance	Ouganda	Genève	Autriche	En cours
UGA/97/02/DAN	Labour-based policy promotion	Ouganda	Genève	DANIDA	En cours
ETH/95/01/ITA	Rural roads rehabilitation in Tigray and South Wollo regions	Ethiopie	Addis-Abeba	Italie	En cours
ETH/94/03/NET	Credit scheme for women fuelwood carriers	Ethiopie	Addis-Abeba	Pays-Bas	En cours
ERI/96/01/DAN	Workers' education assistance to NCEW	Erythrée	Asmera	DANIDA	En cours
BEN/97/M01/BEL	Promotion de l'emploi pour les femmes dans l'artisanat alimentaire	Bénin	Cotonou	Belgique	En cours
BEN/97/M02/BEL	IPEC: le travail des enfants	Bénin	Cotonou	Belgique	En cours
BKF/90/M02/BEL	Projet pilote d'infrastructure urbaine de Kaya	Burkina Faso	Kaya	Belgique	En cours
BKF/97/M01/BEL	Elaborer un plan d'action sur le travail des enfants au Burkina Faso	Burkina Faso	Ouagadougou	Belgique	En cours
IVC/96/004	Projet d'appui au programme de renforcement des capacités de gestion (PRCG)	Côte d'Ivoire	Abidjan	PNUD	En cours
NER/93/M01/NET	Participation des entreprises à caractère coopératif à la sécurité alimentaire villageoise	Niger	Niamey	Pays-Bas	En cours
NER/97/004	Assistance préparatoire (appui au programme national de promotion du secteur privé)	Niger	Niamey	PNUD	En cours
NER/95/CE	Programme de formation modulaire en faveur de l'artisanat rural (PROFORMAR)	Niger	Niamey	CEE	En cours
TOG/90/006	Soutien aux groupements villageois dans l'est de la région des savanes (SOGVERS)	Togo	Lomé	PNUD	En cours
TOG/97/005	Projet de réhabilitation d'infrastructures communautaires urbaines (PRICUR)	Togo	Lomé	PNUD	En cours
LES/94/01/DAN	Occupational safety and health unit	Lesotho	Maseru	DANIDA	En cours

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
LES/94/004/01	Employment policy formulation and labour market	Lesotho	Maseru	PNUD	En cours
BOT/98/P01/33	Implementation of national population policy	Lesotho	Genève	PNUD	En cours
BOT/95/02/BOT	Comprehensive review of social protection	Lesotho	Genève	PNUD	En cours
SAF/97/023/01	Labour-based action	Afrique du Sud	Pretoria	PNUD	En cours
SAF/96/03/DAN	Assistance to farmworkers in South Africa	Afrique du Sud	Pretoria	DANIDA	En cours
SAF/96/02/NOR	Assistance trade union	Afrique du Sud	Johannesburg	Norvège	En cours
SAF/96/01/DAN	Labour market information policy development	Afrique du Sud	Pretoria	DANIDA	En cours
NAM/97/01/NOR	Development of social security	Namibie	Windhoek	Norvège	En cours
NAM/97/P01/33	Implementation of Namibia's population policy	Namibie	Windhoek	PNUD	En cours
NAM/96/04/NOR	Technical support/initiation of social security	Namibie	Windhoek	Norvège	En cours
NAM/96/03/NOR	Affirmative action in Namibia	Namibie	Windhoek	Norvège	En cours
SWA/95/21B/08	Employment sector review	Swaziland	Mbabane	PNUD	En cours
BDI/95/P01/33	Population unit	Burundi	Bujumbura	PNUD	En cours
PRC/96/01/PRC	Plan d'urgence Caisse nationale de sécurité sociale	Rép. dém. du Congo	Brazzaville		En cours
ZAI/96/013/01	Programme de renforcement du système de protection sociale	Rép. dém. du Congo	Kinshasa	PNUD	En cours
ZAI/96/011/01	Reinsertion socio-économique des groupes vulnérables	Rép. dém. du Congo	Kinshasa	PNUD	En cours
RWA/93/006/09	Programme reconstruction et réinsertion des démobilisés	Rwanda	Kigali	PNUD	En cours
RWA/93/006/09	Analyse du secteur protection sociale	Rwanda	Kigali	PNUD	En cours
SUD/97/021/08	Poverty Strategy Initiative	Soudan	Genève	PNUD	En cours
SUD/97/007/01	Nyala Idd El Fursan Road rehabilitation	Soudan	Genève	PNUD	En cours
EGY/98/003/09	Social security reform	Egypte	Genève	PNUD	En cours
EGY/96/01/DAN	Workers' education assistance to ETUF	Egypte	Le Caire	DANIDA	En cours
ANG/96/002/09	<i>Start Your Business</i> management training	Angola	Genève	PNUD	En cours
ANG/95/B05/01	Vocational training for demobilized soldiers	Angola	Luanda	PNUD	En cours
CMR/97/005/01	Accompagnement de la réforme coopérative et groupements	Cameroun	Yaoundé	PNUD	En cours
CMR/97/01/AFB	Réduction de la pauvreté	Cameroun	Yaoundé	AFB	En cours
CAF/98/001/08	Volet HIMO du programme de réhabilitation	République centrafricaine	Genève	PNUD	En cours
CHD/98/001/08	Etudes thématiques sur l'emploi	Tchad	N'Djamena	PNUD	En cours
CHD/97/001/01	Appui au programme national de promotion des associations de base	Tchad	N'Djamena	PNUD	En cours
STP/97/003/99	Appui micro-entreprises	Sao Tomé-et-Principe	Malabo	PNUD	En cours

## ANNEXES

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
ALG/97/004/99	Appui à la mise en œuvre de la pol. prés.	Algérie	Alger	PNUD	En cours
MOR/98/01/NOR	Evaluation régime sécurité sociale	Maroc	Casablanca	Norvège	En cours
MOR/97/007/08	Réadaptation à base communautaire	Maroc	Casablanca	PNUD	En cours
COI/97/001/01	Création d'emplois par la promotion des micro-entreprises	Comores	Moroni	PNUD	En cours
MAG/97/P03/33	Education vie familiale et auto-emploi	Madagascar	Antananarivo	PNUD	En cours
MAG/95/002/09	Appui aux PME	Madagascar	Antananarivo	PNUD	En cours
MAG/95/002/99	Appui au développement des micro et petites entreprises	Madagascar	Antananarivo	PNUD	En cours
MAR/97/001/99	Codif. of Lab. Laws Promo. of Work. Partic.	Maurice	Port-Louis	PNUD	En cours
GUI/97/016/08	Diagnostic de l'administration du travail en Guinée	Guinée	Genève	PNUD	En cours
MLI/96/B01/99	Appui au processus de paix dans le nord	Mali	Bamako	PNUD	En cours
MLI/95/21B/08	Création d'emplois	Mali	Bamako	PNUD	En cours
MLI/86/M03/NOR	Formation pour la maîtrise de l'eau, l'assainissement et l'autosuffisance des villages à Macina	Mali	Macina	Norvège	En cours
MLI/98/003/A	Appui à la formulation de la politique de l'emploi	Mali	Bamako	PNUD	En cours
SEN/97/004/08	Politique de l'emploi et réforme du secteur informel	Sénégal	Dakar	PNUD	En cours
SEN/97/M01/NET	Programme national pour l'élimination du travail des enfants	Sénégal	Dakar	Pays-Bas	En cours
SIL/97/005/08	Employment promotion for poverty alleviation	Sierra Leone	Freetown	PNUD	En cours
SIL/93/M01/IDA	Development of small-scale labour-based rehabilitation	Sierra Leone	Freetown	IDA	En cours
GBS/94/11B	Evaluation des mécanismes de concertation sociale	Guinée-Bissau	Bissau	PNUD	En cours
GBS/97/002/08	Eval. Mechan. for Soc. Dialog. and Consult	Guinée-Bissau	Bissau	PNUD	En cours
GBS/93/02/CDF	Strengthening and management population programme	Guinée-Bissau	Bissau	PNUD	En cours
INT/94/M09/NET	Formation et diffusion d'informations sur les droits des travailleuses	Mali	Bamako	Pays-Bas	En cours
INT/95/M05/NOR	Promotion des femmes dans le secteur privé à travers les organisations d'employeurs	Mauritanie Guinée	Conakry	Norvège	En cours
NIR/99	Human resources development in the hotel, catering and tourism sector	Nigéria	Lagos	PNUD	Filière
NIR/99	Strengthening of cooperation in Nigeria	Nigéria	Lagos	PNUD	Filière
NIR/99	Employment-intensive works	Nigéria	Lagos	PNUD	Filière

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Code du projet</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Pays</i>	<i>Lieu</i>	<i>Donateur</i>	<i>Etat d'avancement</i>
GAM/96/010	Support to national poverty alleviation programme	Gambie	Gambie	PNUD Autres	Filière
GAM/97/100	Enhancing sustainable livelihood in assistance to poverty alleviation	Gambie	Gambie	PNUD	Filière
CIV/97/005	Appui au programme national de lutte contre la pauvreté	Cap-Vert	Cap-Vert	PNUD	Filière
MAG/97/MOI/FRA	Travail des enfants	Madagascar	Antananarivo	PNUD	Filière

#### **Annexe 4. Principaux documents, rapports et études publiés par la région, 1994-1999**

##### *Régional*

*Rapport de la deuxième Réunion d'évaluation des conséquences de la dévaluation du franc CFA sur les pays africains de la zone franc* (1997).

*Rapport du Séminaire sur le rôle des partenaires sociaux dans la révision des codes du travail* (1997).

*Rapport du Séminaire sous-régional de haut niveau sur les stratégies de réforme de la protection sociale dans les pays au sud du Sahara* (1996).

*Rapport de l'atelier régional sur les réformes coopératives en Afrique francophone et Haïti* (1996).

*Esprit d'entreprise et développement de la petite entreprise dans les secteurs urbain et rural en Afrique*, rapport du Directeur général à la huitième Conférence régionale africaine, Maurice, janvier 1994.

*Les effets socio-économiques de la dévaluation*, Réunion tripartite sur les implications socio-économiques de la dévaluation du franc CFA pour les pays de la zone franc, Dakar, 17-20 octobre 1994.

*Rapport sur l'emploi en Afrique 1994* (Genève, BIT, 1994).

*Sida et emploi en Côte d'Ivoire: étude de la législation, des conventions collectives des entreprises concernant l'emploi des personnes séropositives ou atteintes du sida* (Abidjan).

*Observatoires de l'emploi et de la formation en Afrique*, rapport d'une consultation technique, Abidjan, 1995.

*Rapport sur l'emploi en Afrique 1995* (Genève, BIT, 1995).

*Rapport de la quatrième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique* (Abidjan, 1995).

*Travail des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre: ampleur du phénomène et typologies* (Abidjan, BIT/UNICEF, 1996).

Septième rapport biennal du Département régional pour l'Afrique 1994-1995 (Genève, 1996).

*Rapport de l'atelier conjoint BIT/Banque mondiale sur la révision des codes du travail en Afrique francophone*, Washington, 16-17 octobre 1995.

*Femmes dans la fonction publique en Afrique* (Abidjan, 1995).

*Des emplois pour l'Afrique: cadre d'action en faveur d'une stratégie de croissance à forte intensité d'emplois* (Genève, 1997).

*Problématique de l'accès des femmes à l'emploi en Afrique* (1994).

*Plate-forme pour le renouveau coopératif en Afrique* (Cotonou, RADEC-COOP, 1996).

*Report of the national workshop on child labour in Ethiopia* (Genève, 1995).

*Problématique de la sécurité sociale dans les pays francophones d'Afrique*, documentation de la sécurité sociale, série africaine, n° 20 (1998).

*Report of the expert meeting on design of guidelines for training and employment of ex-combatants (Africa region)*, Harare, 11-14 July 1995 (Genève, 1996).

*Enlargement: A challenge for social and economic reintegration: Targeting ex-combatants or all war-affected people?: The Liberian experience* (1998).

*Travail des enfants au Cameroun. Analyse d'une situation* (Yaoundé, IPEC, 1994).

*Rapport sur l'emploi en Afrique 1997-1998* (Addis-Abeba, 1998).

*Politiques d'investissement et utilisation intensive des ressources locales: perspectives pour la création d'emplois et les économies de devises dans les pays de la zone CFA* (1994).

*Formation des PME et bureaux d'études du secteur BTP* (1997).

*Rapport de synthèse des grandes rencontres en santé et sécurité au travail organisées sous l'égide de l'OIT* (1997).

*Rapport de synthèse des grandes rencontres en santé et sécurité au travail organisées sous l'égide de l'OIT* (1998).

#### ACOPAM

*Formation à l'autogestion des périmètres irrigués: première phase du programme d'alphabétisation fonctionnelle* (1995).

*Formation à l'autogestion des périmètres irrigués: deuxième phase du programme d'alphabétisation fonctionnelle* (1996).

*Formation à l'autogestion des périmètres irrigués: troisième phase du programme d'alphabétisation fonctionnelle* (1996).

*Formation à la gestion des banques céréalières: bilan de la campagne* (1996).

*Formation à l'autogestion des périmètres irrigués: guide d'évaluation du programme d'alphabétisation fonctionnelle* (1996).

*Formation à l'autogestion des périmètres irrigués: la redevance* (1996).

*Formation à la gestion des banques céréalières: organisation interne* (1996).

*Formation à la gestion des banques céréalières: approvisionnement, stockage et cession des céréales* (1996).

*Formation à la gestion des banques céréalières: comptabilité* (1996).

*Formation à l'autogestion des périmètres irrigués: base méthodologique du programme d'alphabétisation fonctionnelle* (1996).

*Genre et développement. Analyse de la place de la femme: une expérience au Sahel* (1996).

*Genre et organisation paysanne* (1998).

*Mutuelles de santé en Afrique: guide pratique* (1996).

*Introduction à la gestion des terroirs: module* (1996).

*Photo-interprétation et cartographie en gestion des terroirs* (1996).

*Organisation villageoise en gestion des terroirs* (1996).

#### ASIST

*Expanding labour-based methods in road works in Africa* (1996).

*The problems facing labour-based road programmes and what to do about them: Evidence from Ghana* (1996).

*Stone: an introduction* (1996).

*Roads 2000 works manual* (1996).

*Design guidelines for low volume roads suitable for labour-based construction methods in Lesotho* (1996).

*Technical manual for low volume roads upgraded and constructed using labour-based methods in Lesotho* (1996).



- Designs and specifications for a standard trailer and hitch for labour-based works* (1997).
- Intermediate equipment for labour-based roadworks*, MART working paper n° 5 (1996).
- Labour-based contracting on the road to the 21st century* (1996).
- Towards guidelines for labour-based contracting: A framework document*, MART working paper n° 1 (1996).
- Site management. IYCB 2: Handbook and workbook* (1996).
- Business management. IYCB 3: Handbook and workbook* (1996).
- Road maintenance and regravelling (ROMAR) using labour-based methods, Handbook and workbook* (1996).
- Labour-based road contracting development in Zambia: Training curriculum, trial contract arrangements and contract arrangements and training assessment* (1996).
- Labour Construction Unit: Contract documents for routine road maintenance* (1996).
- Labour Construction Unit: Bidding document for road rehabilitation/regravelling works* (1996).
- Standard procedures for the procurement of works* (1997).
- Community-based solid waste management and water supply projects. Problems and solutions compared: A survey of the literature* (1996).
- Organized small-scale self-help housing* (1996).
- Services for the urban poor: A people-centred approach* (1996).
- The future of urban employment; Habitat II dialogue for the 21st century* (1996).
- Transport for the poor or poor transport?* (1996).
- Transport and the village: Findings from African village-level travel and transport surveys and related studies* (1996).
- Wasted time: The price of poor access* (1997).
- Sub-Saharan Africa transport policy programme (SSATP) – Rural travel and transport programme (RTTP) document (July 1996–December 2000)* (1996).
- A gender-integrated guide to rural accessibility planning in Tanzania: Gender-integrated version* (1997).
- Accessibility planning and local development* (1997).
- Promoting intermediate means of transport approach paper* (1996).
- The design and manufacture of animal-drawn carts* (1996).
- Manual for footpath improvements* (1996).
- Report of the final evaluation mission regarding the pilot integrated rural transport project – phase (II): MLW/93/003* (1996).
- Study on local transport areas in three districts in Zimbabwe, Vol. I* (1996).
- Integrated rural accessibility planning and access intervention information kit* (1996).
- Employment generation for poverty reduction in sub-Saharan Africa* (1996).
- The logical framework approach (LFA). Handbook for objectives-oriented planning* (1996).
- Labour-based technology: A review of current practice*, rapport d'un séminaire organisé par le ministère des Routes et ASIST, Accra, Ghana, 22-26 avril 1996.
- Labour-based technology video series* (1996).

## EMAC

- Gabon – Appui à la mise en œuvre de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des qualifications* (rapport de consultant, 1996).
- Actes de la Consultation technique régionale sur l'exploitation du travail des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre* (1996).
- Travail des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre: ampleur du phénomène et typologies* (rapport de consultant, 1996).
- Rapport du deuxième symposium sur l'audio-visuel et la prévention des risques professionnels*, Ouagadougou, 23-26 septembre 1997.
- Guide pour l'étude de la convention (n° 170) et de la recommandation (n° 177) concernant la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques, à l'usage des professionnels de la santé et sécurité au travail* (1995).
- Guide pour l'étude de la convention (n° 176) et de la recommandation (n° 183) sur la sécurité et la santé dans les mines, à l'usage des professionnels de la santé et sécurité au travail* (1995).
- Sept règles à observer pour assurer à peu de frais le contrôle des substances dangereuses dans les PME* (1995).
- Partenariat interne et programmation des activités de l'OIT en Afrique centrale* (1998).
- L'insertion sociale et économique des jeunes au Congo* (1998).
- L'insertion économique et sociale des jeunes au Burundi* (1999).
- L'emploi et les conditions de travail dans le secteur du bâtiment et des travaux publics au Rwanda* (1997).
- Etude sur la stratégie d'intégration et de valorisation des ressources humaines dans la filière bois au Gabon* (1999).
- Etude sur la restructuration de la filière textile dans les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale* (1999).
- Situation et perspectives de l'emploi au Rwanda, au Burundi et en République démocratique du Congo* (1999).
- Le système de formation professionnelle au Burundi* (1999).
- Stratégie de lutte contre le chômage et la marginalisation des jeunes. Le cas du Cameroun* (1999).
- La protection des travailleurs au Cameroun* (1999).
- Support to sustainable development of the pygmies through income and employment generation under INDISCO* (1999).
- Les risques dans la culture du coton au Tchad* (1998-99).
- Les risques dans l'hévéaculture au Cameroun* (1998-99).
- Les risques dans les installations portuaires au Congo-Brazzaville* (1998).
- Module complémentaire de formation en santé et sécurité au travail* (à l'intention des étudiants de sixième année des facultés de médecine) (1998-99).
- Module de formation en santé et sécurité au travail* des cours nationaux des inspecteurs du travail, dans le cadre des activités du CRADAT (1998-99).
- Module de formation «Hygiène, santé et sécurité au travail»* du programme de perfectionnement des cadres moyens des institutions nationales de la sécurité sociale dans le cadre des activités du CRADAT (1998-99).
- Neuf monographies de base pour la formation des animateurs des comités d'hygiène et sécurité (1998-99).

*EMAO/TURIN*

*Rapport de l'atelier régional jeunes face au marché du travail* (1996).

*Rapport final de la Réunion tripartite sur le choix des investissements générateurs d'emplois: cas des investissements publics dans le secteur des infrastructures et de la construction: pays du Conseil de l'Entente, Abidjan, 1998.*

*Rapport de l'atelier sur les stratégies de réinsertion des combattants démobilisés et autres groupes affectés par les conflits: pays de l'Afrique centrale, Douala, 14-18 décembre 1998.*

*Rôle des partenaires sociaux dans la révision des codes du travail* (pays du Conseil de l'Entente/EMACO/Centre international de formation de Turin, 1997).

*EMANO*

*Observatoires de l'emploi et de la formation en Afrique du Nord-Ouest: des outils d'aide à la décision* (1996).

*L'ajustement stratégique des organisations d'employeurs: l'exemple de l'Afrique du Nord-Ouest* (1997).

*Maroc - Promouvoir le développement social dans une économie ouverte* (1996).

*Compétitivité de l'artisanat local au Sénégal. Ebauche d'une approche cohérente d'appui au secteur* (1997).

*Besoins et offres de formation dans le secteur artisanal au Sénégal. Propositions pour l'élaboration d'un système intégré de formation* (1997).

*Problématique de l'emploi au Mali, document cadre (rapport provisoire, mission SAT-1, 1997).*

*Eléments de stratégie pour une promotion de l'emploi local au Mali* (1996).

*Estudo Sobre a Aprendizagem Tradicional Na Guiné Bissau à Projecto Experimental de Apoio a Aprendizagem Tradicional na Guiné Bissau* (1996).

*Programa Regional Para A Promoção de Emprego Nos Palops* (1996).

*Formation professionnelle. Revue des politiques, méthodes et produits en Afrique du Nord-Ouest* (1996).

*Desenvolvimento de Recursos Humanos para a Formação, Manual de apoio à formação de gestores de formação* (1996).

*Manual de Apoio a Formação de Formadores de Formadores* (1996).

*Etude sur la stratégie d'intervention d'ACODEP dans la mise en œuvre de la décentralisation: atelier de validation et de partage d'expérience* (Bamako, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Côte d'Ivoire (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Bénin (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Burkina Faso (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Mali (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Niger (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Sénégal (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Togo (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: UMOA (Dakar, 1997).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1996-97: Niger (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Sénégal (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1996-97: Côte d'Ivoire (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Togo (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1996-97: Burkina Faso (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: Bénin (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1996-97: Mali (Dakar, 1998).

Banque de données sur les systèmes décentralisés 1994-95: UMOA (Dakar, 1998).

*Pour un système intégré de formation dans le secteur artisanal* (Dakar, 1998).

*Programme de coopération entre la Tunisie et le Bureau international du Travail (1998-2000)* (1998).

*A Gestão da informação sobre as formações* (1997).

*Approche et pratique multidisciplinaires de l'EMANO*, document d'étape (1997).

#### EAMAT

*Vocational education and training experiences in selected African countries* (1997).

*Review and impact assessment of the community-based vocational rehabilitation programme for people with disabilities in Ethiopia* (1995).

*Report of the national workshop on child labour in Ethiopia, Nazareth, 6-7 November 1995.*

*Foundations for sustained employment in Eritrea* (1994).

#### SAMAT

*Youth unemployment in Zimbabwe.*

*Shaping a labour market-based training policy for Lesotho.*

*The social protection of migrant workers in South Africa.*

*Structural adjustment programmes in southern Africa: The case of Malawi.*

*Enclivity and constrained labour absorptive capacity in southern African economies.*

*Labour migration to South Africa in the 1990s.*

*Workers' compensation and employment injury schemes in southern Africa: An overview and proposals for future directions.*

*Adjustment in southern Africa: Performance and unresolved problems.*

*Trade and worker protection – Exploring opportunities to promote respect for core labour standards in SADC.*

*Structural adjustment and employment in Zambia: A review.*

*Labour standards in export processing zones: A southern African perspective.*

#### Bureau de zone d'Alger

*Politiques de l'emploi en Algérie. Evaluation et recommandations (rapport de consultant, 1997).*

#### Bureau de zone de Dakar

*Travail des enfants du Sénégal* (1996).

*Le secteur informel sénégalais* (Dakar, 1995).

*Emploi et travail des femmes au Sénégal* (Dakar, 1994).

*Bureau de zone de Dar es-Salaam*

- BIT/PNUD/SIDA: *The Dar es Salaam informal sector, Volume 1: Analysis and tabulations* (Dar es-Salaam, 1995).
- BIT/SDC: A guide to integrated rural accessibility planning in Tanzania; gender-integrated version (Dar es-Salaam, 1997) (aussi en swahili).
- BIT: *United Republic of Tanzania: Strengthening vocational education and training for employment and development*, Volume 1: Synthesis Report; Volume 2: Analysis and policy options; Volume 3: Action programme (Addis-Abeba, 1997).
- BIT: *The impact of HIV/AIDS on the productive labour force in Tanzania*, EAMAT working paper n° 3 (Addis-Abeba, 1995).
- BIT: *Promoting productivity and social protection in the urban informal sector – an integrated approach, report on pilot projects in Bogota, Dar es Salaam and Manila* (Genève, 1996).
- Report on national workshop on promoting women's employment in the context of structural adjustment in Tanzania, 30 July – 1 August 1997* (Dar es-Salaam, 1998).
- BIT/PNUD: *National Manpower Development Plan for the Tourism Sector* (Dar es-Salaam, 1997).
- BIT/IPEC: *IPEC action in Tanzania* (Dar es-Salaam, 1997).
- BIT/IPEC: *Baseline study on child labour in primary schools: The case of Mtwara, Tanga, Shinyanga, Mara and coast regions* (Dar es-Salaam, 1996).
- BIT/IPEC: *A country study towards a best practice. Guide on sustainable action against child labour for policy-makers: The case of Tanzania* (Dar es-Salaam, 1997).
- BIT: *Proceedings of a joint DCC/ILO workshop on employment strategies to alleviate poverty in urban settlements, 4-6 November 1997* (Dar es-Salaam, 1997).
- BIT: *Gender and employment on sugar cane plantations in Tanzania*, working paper SAP 2.44/WP 85 (Genève, 1995).
- BIT: *Environment and the world of work, an interdepartmental project, national desk review, Tanzania* (Genève, 1996).
- BIT: *Productive employment and equity in the rural and informal sectors in Kenya, Report on the national policy workshop on optimal forms of assistance to women's employment in the rural and informal sectors, 6-8 September 1994, Nyeri, Kenya*.
- BIT: *Environment and the world of work, an interdepartmental project, national desk review, Kenya* (Genève, 1996).
- BIT: *National seminar on investment policies for employment generation and poverty alleviation. Proceedings of a workshop held in Entebbe, 9-11 May 1995* (Kampala, 1995).
- BIT/EAMAT: *Employment generation and poverty reduction in Uganda* (Addis-Abeba, 1995).
- BIT/EAMAT: *The impact of HIV/AIDS on the productive labour force in Uganda* (Addis-Abeba, 1995).
- BIT: *Le travail des enfants en Afrique. L'intolérable en point de mire*, Réunion tripartite régionale africaine sur le travail des enfants, Kampala, Ouganda, 5-7 février 1998 (Genève, 1998).

**Annexe 5. Principales réunions organisées par l'OIT en Afrique, 1994-1999***Normes internationales du travail et droits de l'homme*

- 1994 Séminaire régional africain sur le rôle des travailleurs dans la promotion des normes internationales du travail  
Séminaire tripartite sous-régional sur les normes internationales du travail (République-Unie de Tanzanie)
- 1995 Atelier sous-régional pour l'Afrique australe sur les normes internationales du travail concernant les travailleuses  
Séminaire tripartite sur la législation nationale et les normes internationales du travail, destiné à certains pays francophones d'Afrique  
Séminaire tripartite sur la législation nationale et les normes internationales du travail à l'intention des pays lusophones d'Afrique  
Séminaire sur les relations professionnelles (Antananarivo, mars 1995)
- 1996 Séminaire tripartite national sur la ratification de la convention n° 87 (Port- Louis, Maurice)
- 1997 Séminaire tripartite sous-régional francophone sur la promotion de l'égalité de chances et de traitement dans l'emploi  
Conférence tripartite sur l'harmonisation des normes internationales du travail et la promotion du tripartisme en Afrique de l'Est  
Séminaire tripartite sur les droits syndicaux (Kinshasa, République démocratique du Congo, février 1997)  
Séminaire sous-régional sur les droits syndicaux en Afrique francophone (Cameroun, août 1997)  
Séminaire tripartite sous-régional sur la ratification des conventions n°s 87 et 89 au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie (Dar es-Salaam, octobre 1997)
- 1998 Séminaire tripartite complémentaire sur la ratification des conventions n°s 87 et 89 au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie (Nairobi, septembre 1998)
- 1999 Séminaire tripartite sur les questions d'égalité pour les tribunaux du travail en Afrique australe (Zimbabwe).

*Administration du travail*

- 1994 Séminaire ARLAC sur l'administration des services de l'emploi  
Cours de perfectionnement du CRADAT destiné aux fonctionnaires des services de l'emploi dans les pays francophones d'Afrique  
Séminaire sur l'emploi et les négociations collectives à l'intention des responsables du travail et de l'emploi dans les pays africains francophones
- 1996 Séminaire sous-régional ARLAC à l'intention des pays africains anglophones sur le développement et la modernisation des services publics de l'emploi
- 1997 Séminaire ARLAC sur l'amélioration de la performance des services de l'emploi à l'intention de certains pays africains anglophones  
Séminaire sous-régional sur la gestion de la performance et l'inspection du travail à l'intention de certains pays africains anglophones

- Séminaire/atelier sur le rôle, les ressources et les résultats de l'administration du travail dans les pays membres du CRADAT
- Séminaire technique sur les méthodes de diagnostic des systèmes d'administration du travail
- 1998 Séminaire ARLAC sur le rôle de l'administration du travail dans la promotion de l'emploi dans les petites entreprises
- Réunion tripartite sous-régionale ARLAC sur la négociation collective dans la fonction publique à l'intention de certains pays anglophones d'Afrique
- Cours de perfectionnement ARLAC sur les systèmes modernes d'administration du travail
- Séminaire régional du CRADAT sur la négociation collective et le dialogue social
- Colloque des directeurs de l'Ecole nationale d'administration sur l'harmonisation du programme de formation des fonctionnaires de l'administration du travail par le Centre international de formation de Turin/BIT/CRADAT
- Séminaire des directeurs responsables du travail et de l'emploi dans les pays africains francophones sur l'administration du travail, la négociation collective et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (EMAC/CRADAT)
- 1999 Atelier tripartite ARLAC pour l'étude de la législation du travail en Afrique
- Séminaire sous-régional ARLAC sur les migrations de travailleurs et les normes internationales du travail
- Atelier de formation ARLAC à l'intention des formateurs en administration du travail des pays anglophones d'Afrique
- Réunion de haut niveau ARLAC sur l'administration du travail à l'intention des secrétaires permanents ou des directeurs généraux des ministères du Travail dans les pays anglophones d'Afrique
- Séminaire ARLAC destiné à certains pays anglophones d'Afrique sur le renforcement des mécanismes de règlement des conflits
- Conditions et milieu de travail*
- 1994 Atelier tripartite sur le rôle du secteur organisé en matière de santé génésique et de prévention du sida dans les pays africains anglophones
- 1996 Séminaire sous-régional destiné aux pays francophones d'Afrique sur le rôle du secteur structuré dans la promotion de la santé des femmes et la prévention du VIH/SIDA
- Atelier technique sous-régional sur le travail des enfants dans l'agriculture commerciale à l'intention de certains pays africains francophones (IPEC)
- 1997 Atelier sous-régional pour les employeurs sur l'abolition du travail des enfants dans certains pays anglophones d'Afrique
- Séminaire sous-régional en vue de la préparation du programme sous-régional de sécurité et de santé au travail pour les pays d'Afrique de l'Ouest

Séminaire sous-régional en vue de la préparation du programme sous-régional de sécurité et de santé au travail pour les pays d'Afrique centrale

*Emploi et mise en valeur des ressources humaines*

- 1994 Réunion sur les conséquences de la dévaluation du franc CFA dans les pays africains de la zone franc  
Quatrième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique
- 1995 Atelier sous-régional sur l'étude du travail dans la foresterie destiné à certains pays anglophones d'Afrique  
Réunion technique tripartite en Afrique australe sur la politique et la législation nationales concernant les personnes handicapées
- 1996 Atelier sous-régional sur les réformes coopératives en Afrique francophone
- 1997 Réunion d'évaluation des conséquences de la dévaluation du franc CFA  
Cinquième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique  
Séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne
- 1998 Séminaire sous-régional sur le choix d'investissements générateurs d'emplois à l'intention des pays du Conseil de l'entente
- 1999 Sixième Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique  
Réunion consultative tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines et la formation en Afrique

*Relations professionnelles*

- 1996 Réunion sous-régionale sur la promotion du dialogue social et la coopération tripartite
- 1997 Séminaire sur le rôle des partenaires sociaux dans la réforme des codes du travail
- 1998 Réunion tripartite sous-régionale sur la promotion du dialogue social et la concertation tripartite au niveau de l'UEMOA

*Activités pour les employeurs*

- 1995 Séminaire pour les organisations d'employeurs des pays africains de la zone franc
- 1996 Atelier sous-régional sur la gestion stratégique des organisations d'employeurs dans les pays anglophones d'Afrique
- 1997 Atelier sous-régional sur la gestion stratégique des organisations d'employeurs, à l'intention des pays de l'Afrique du Nord-Ouest  
Conférence panafricaine de haut niveau pour les organisations d'employeurs
- 1998 Forum des entreprises de l'Afrique de l'Est
- 1999 Huitième Conférence panafricaine des organisations d'employeurs

*Activités pour les travailleurs*

- 1996 Atelier régional africain sur la protection des droits des travailleurs et des conditions de travail dans les zones franches et la promotion de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale



- 1997 Atelier OIT/RENGO sur les avantages de l'amélioration de la productivité pour les travailleurs, à l'intention des pays anglophones (Harare, juillet 1997)  
Séminaire sous-régional pour les pays de l'océan Indien sur les stratégies des syndicats face à la mondialisation de l'économie (Madagascar, décembre 1997)
- 1998 Séminaire sous-régional d'éducation ouvrière destiné aux centrales syndicales des pays lusophones d'Afrique
- 1999 Atelier sous-régional OIT/RENGO destiné aux pays francophones d'Afrique sur les avantages de l'amélioration de la productivité pour les travailleurs  
Séminaire tripartite sous-régional pour l'Afrique orientale sur la liberté syndicale  
Séminaire sous-régional des travailleurs sur la participation des femmes dans les syndicats dans les pays africains francophones (Abidjan, septembre 1999)  
Séminaire sous-régional des travailleurs sur la participation des femmes dans les syndicats dans les pays africains anglophones (Harare, octobre 1999)  
Atelier bilingue sur la stratégie syndicale en matière de renforcement des capacités et d'emploi indépendant (Yaoundé, 1999)

*Sécurité sociale*

- 1996 Réunion régionale de l'AISS
- 1997 Séminaire sous-régional sur la protection sociale dans les pays d'Afrique anglophone  
Séminaire sous-régional sur les stratégies de réforme de la protection sociale dans les pays d'Afrique anglophone

*Activités sectorielles*

- 1997 Colloque sous-régional OIT/UNESCO sur l'ajustement structurel et les enseignants, destiné à certains pays lusophones et francophones d'Afrique occidentale  
Séminaire OIT/OUA sur le travail des enfants en Afrique  
Atelier OIT/Banque mondiale sur la réforme des codes du travail en Afrique

**Annexe 6. Tableaux statistiques**

Tableau 1. Indicateurs de base par pays

<i>Pays (ordre alphabétique anglais)</i>	<i>Superficie (milliers km<sup>2</sup>)</i>	<i>Population (millions) 1998</i>	<i>PNB par habitant (\$ E.-U.) 1997</i>	<i>Espérance de vie (années) 1997</i>	<i>Mortalité infantile (pour 1000) 1997</i>	<i>% adultes analphabètes 1995</i>
Algérie	2382	30,18	1490	69	41	38
Angola	1247	11,97	340	48	119	47
Bénin	113	5,88	380	56	80	63
Botswana	600	1,5	3260	51	54	30
Burkina Faso	274	11,40	240	47	94	81
Burundi	26	6,59	180	48	110	65
Cameroun	475	14,32	650	57	55	37
Cap-Vert	4	0,42	1090	67	39	28
Rép. centrafric.	623	3,49	320	49	93	40
Tchad	1284	6,89	240	48	111	52
Comores	2	0,67	400	58	78	43
Congo	342	2,82	660	51	89	26
Rép. dém. Congo	2345	49,21	110	54	86	23
Côte d'Ivoire	323	14,57	690	52	83	60
Djibouti	22	0,65	--	51	102	54
Egypte	1001	65,67	1180	67	50	49
Guinée équatoriale	28	0,43	1050	51	103	22
Erythrée	118	3,55	210	51	94	50
Ethiopie	1104	62,11	110	51	103	65
Gabon	268	1,17	4230	56	82	37
Gambie	11	1,9	350	48	118	61
Ghana	239	18,86	370	49	70	36
Guinée-Bissau	36	1,14	240	44	128	45
Guinée	246	7,67	570	47	120	64
Kenya	583	29,02	330	56	62	22
Lesotho	30	2,18	670	59	68	29
Libéria	111	2,5	--	55	132	62
Libye	1760	5,98	--	66	52	24
Madagascar	587	16,35	250	59	73	58
Malawi	119	10,38	220	41	137	44
Mali	1240	11,83	260	49	145	69

## ANNEXES

<i>Pays (ordre alphabétique anglais)</i>	<i>Superficie (milliers km<sup>2</sup>)</i>	<i>Population (millions) 1998</i>	<i>PNB par habitant (\$ E.-U.) 1997</i>	<i>Espérance de vie (années) 1997</i>	<i>Mortalité infantile (pour 1000) 1997</i>	<i>% adultes analphabètes 1995</i>
Mauritanie	1031	2,45	450	54	88	62
Maurice	2	1,15	3800	72	14	17
Maroc	447	28,01	1250	67	47	56
Mozambique	802	18,69	90	48	106	60
Namibie	823	1,65	2250	56	58	56
Niger	1267	10,12	200	49	110	86
Nigéria	924	121,77	260	53	74	43
Rwanda	26	6,53	210	43	120	40
Sao Tomé-et-Principe	1	0,14	270	--	--	69
Sénégal	196	9,00	550	52	60	67
Seychelles	0,3	0,08	6880	--	--	72
Sierra Leone	72	4,58	--	39	160	69
Somalie	638	10,65	--	50	108	--
Afrique du Sud	1220	44,30	3400	66	46	18
Soudan	2506	28,53	280	56	68	54
Swaziland	17	0,93	1440	61	61	23
Tanzanie	945	32,19	210	52	77	32
Togo	57	4,43	330	51	83	48
Tunisie	164	9,50	2090	70	35	33
Ouganda	236	21,32	330	43	108	38
Zambie	753	8,69	380	44	98	22
Zimbabwe	391	11,92	750	49	65	15
Afrique	30060	777,53	677	54	82	44

Source: Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999* (Oxford University Press, 1999).

Tableau 2. PIB réel 1980-1998 (millions \$E.-U., prix constants)

<i>Pays (ordre alphabétique anglais)</i>	1980	1990	1995	1997	1998	<i>Croissance moyenne par an (%) 1980-90</i>	<i>1991-98</i>
Algérie	47724	61902	62343	65553	67 192	2,5	1,1
Angola	7770	10267	8438	10132	10016	1,9	0,3
Benin	1373	1845	2272	2534	2646	3,4	4,6
Botswana	1287	3387	4198	4800	5016	10,6	5,1
Burkina Faso	1995	2765	3252	3636	3854	3,1	4,3
Burundi	732	1132	1017	933	975	4,2	-1,7
Cameroun	8039	11152	10134	11184	11743	3,1	0,7
Cap-Vert	135	305	361	388	404	11,5	3,6
Rép. centrafricaine	1342	1487	1544	1599	1688	0,6	1,7
Tchad	1180	1609	2159	2380	2523	2,7	6,4
Comores	187	250	241	240	236	3,6	-0,6
Congo	1748	2799	2861	2983	3077	6,4	1,3
Rép. dém. Congo	8562	9348	6416	5996	5636	1,1	-6,0
Côte d'Ivoire	10054	10796	11845	13283	14081	-0,4	3,4
Djibouti	397	425	384	373	380	1,1	-1,5
Egypte	26142	43130	46632	51117	53827	5,6	2,8
Guinée équatoriale	119	132	185	420	481	0,2	19,4
Erythrée	--	--	714	822	847		4,7
Ethiopie	4949	6874	7463	8717	8760	3,8	3,3
Gabon	4977	5952	6922	7479	7606	2,1	2,7
Gambie	222	317	337	357	371	2,4	2,0
Ghana	4756	5886	7259	7912	8268	2,1	4,3
Guinée-Bissau	150	244	285	313	315	2,9	3,2
Guinée	2437	2818	3558	3902	4095	1,9	4,8
Kenya	5728	8533	9234	9816	9944	4,2	1,9
Lesotho	408	622	830	994	1009	3,8	6,3
Libéria	1688	1433	1613	--	--	-1,8	--
Libye	35955	33879	36149	38090	38280	0,2	1,6
Madagascar	2924	3081	3031	3207	3319	0,6	1,0
Malawi	1450	1803	2051	2385	2471	2,0	4,1
Mali	1997	2477	2826	3134	3303	1,7	3,7
Mauritanie	865	1020	1229	1351	1403	1,9	4,1
Maurice	1473	2642	3361	3723	3922	4,6	5,1

## ANNEXES

<i>Pays (ordre alphabétique anglais)</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>Croissance moyenne par an (%) 1980-90 1991-98</i>	
Maroc	17705	25825	27265	29942	31948	4,4	2,9
Mozambique	2005	2036	2390	2877	3139	-1,8	5,7
Namibie	2282	2444	3100	3247	3295	0,4	3,9
Niger	2507	2480	2573	2749	2822	0,6	1,7
Nigéria	25602	28472	31986	35367	35898	1,6	3,0
Rwanda	2114	2584	1691	2100	2241	2,7	1,5
Sao Tomé-et-Principe	59	50	54	55	57	0,6	1,6
Sénégal	4196	5698	6115	6796	7122	2,7	2,9
Seychelles	263	369	425	464	478	2,9	3,3
Sierra Leone	830	897	695	582	586	1,2	-4,8
Somalie	798	917	891	--	--	1,1	--
Afrique du Sud	92496	106682	111105	116629	116863	2,0	1,2
Soudan	11806	13167	16446	18009	18639	1,2	4,4
Swaziland	457	860	979	1048	1076	6,2	2,8
Tanzanie	3231	4220	4688	5044	5211	2,9	2,8
Togo	1466	1628	1619	1816	1818	2,4	1,8
Tunisie	8660	12291	14870	16783	17646	4,0	4,6
Ouganda	2934	4304	6032	6950	7333	3,3	6,9
Zambie	2965	3288	3256	3589	3518	1,3	0,9
Zimbabwe	5709	8784	9069	10046	10126	5,4	1,9
<b>Afrique</b>	<b>376856</b>	<b>467307</b>	<b>496393</b>	<b>536541</b>	<b>553952</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>

Source: Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999*, op. cit.

Tableau 3. Taux d'activité (pourcentages)

<i>Pays (ordre alphabétique anglais)</i>	<i>Total</i>			<i>Femmes</i>			<i>Hommes</i>		
	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1994</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1994</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1994</i>
Algérie	26,0	28,2	30,3	11,1	12,1	7,1	41,1	43,9	23,2
Angola	49,5	46,6	47,0	45,8	42,8	21,8	53,4	50,6	25,3
Benin	47,9	46,0	44,6	44,6	43,3	21,3	51,2	48,8	23,4
Botswana	43,6	43,6	44,1	41,8	39,6	20,2	45,5	47,7	23,9
Burkina Faso	57,4	54,1	52,1	54,0	50,1	24,4	60,9	58,2	27,7
Burundi	54,9	53,7	53,7	53,1	51,5	26,2	56,9	56,1	27,5
Cameroun	41,9	40,4	40,2	30,6	29,7	15,0	53,5	51,3	25,2
Cap-Vert	32,5	37,0	39,5	20,6	26,9	15,2	46,4	48,9	24,3
Rép. centrafricaine	52,5	49,2	48,4	48,7	44,8	22,7	56,6	53,9	25,7
Tchad	49,9	48,6	47,8	42,6	42,2	21,2	57,4	55,2	26,7
Comores	45,3	44,0	56,8	39,5	38,1	24,0	51,1	49,7	32,8
Congo	42,1	41,9	40,4	34,9	35,4	17,5	49,7	48,7	22,9
Rép. dém. Congo	44,4	42,5	41,9	38,8	36,7	18,3	50,4	48,4	23,6
Côte d'Ivoire	40,0	37,3	36,3	26,4	24,5	12,0	53,1	49,5	24,3
Djibouti	46,7	43,4	-	39,7	35,4	-	53,8	51,6	-
Egypte	35,0	34,9	39,0	18,9	19,2	11,0	50,7	50,1	27,9
Guinée équatoriale	44,5	42,5	43,0	31,0	29,2	14,9	58,5	56,0	28,1
Erythrée	44,9	44,4	-	37,5	36,6	-	52,4	52,0	-
Ethiopie	51,1	50,5	42,8	48,1	47,5	17,5	54,2	53,5	25,3
Gabon	53,8	48,9	46,6	47,5	42,5	20,7	60,3	55,4	25,9
Gambie	51,5	50,5	49,2	45,5	44,6	22,1	57,6	56,5	27,1
Ghana	47,4	46,6	47,5	47,9	47,1	24,1	46,9	46,2	23,4
Guinée	51,4	49,0	48,9	48,4	46,7	23,1	54,4	51,3	25,7
Guinée-Bissau	50,1	48,0	48,1	39,3	37,9	19,4	61,3	58,5	28,8
Kenya	47,1	47,8	49,7	43,3	44,0	22,9	50,8	51,7	26,8
Lesotho	42,0	40,3	41,6	31,1	28,8	15,3	53,7	52,2	26,3
Libéria	42,1	40,6	43,0	32,6	32,1	16,8	51,5	48,9	26,1
Libye	31,0	28,6	17,7	12,2	11,0	4,9	47,7	44,7	12,8
Madagascar	49,5	47,5	51,8	44,2	42,5	23,3	55,0	52,6	28,5
Malawi	50,3	49,2	53,2	49,3	47,8	26,2	51,4	50,7	27,1
Mali	51,5	50,3	54,4	47,0	46,0	25,3	56,2	54,7	29,1
Mauritanie	48,1	45,4	45,8	42,8	39,7	20,2	53,5	51,2	25,7
Maurice	35,5	40,9	41,3	18,0	24,7	12,9	53,5	57,0	28,4

## ANNEXES

<i>Pays (ordre alphabétique anglais)</i>	<i>Total</i>			<i>Femmes</i>			<i>Hommes</i>		
	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1994</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1994</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1994</i>
Maroc	35,9	37,6	38,5	24,1	26,0	13,3	47,7	49,1	25,2
Mozambique	55,3	53,0	54,3	53,3	50,6	26,3	57,3	55,5	28,0
Namibie	43,3	41,7	41,5	34,3	33,5	16,8	52,7	50,1	24,6
Niger	49,9	48,6	48,5	43,8	42,3	21,5	56,2	55,1	27,1
Nigeria	41,5	40,0	39,9	29,7	28,0	14,3	53,6	55,2	25,6
Rwanda	51,1	52,2	52,9	49,6	50,4	25,8	52,7	53,9	27,1
Sao Tomé-et-Principe	41,5	38,5	-	30,4	26,8	-	53,1	50,5	-
Sénégal	45,9	44,6	43,9	38,7	37,8	18,7	53,1	51,4	25,3
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	38,6	37,4	37,2	26,9	26,1	13,4	50,8	49,2	23,8
Somalie	45,8	44,3	47,3	39,3	38,0	20,5	52,4	50,7	26,8
Afrique du Sud	37,5	38,6	39,0	26,2	28,3	14,5	48,9	49,0	24,5
Soudan	36,6	36,3	36,8	19,7	19,7	10,3	53,4	52,8	26,5
Swaziland	35,7	34,1	32,2	23,7	24,1	12,0	48,1	45,0	20,2
Tanzanie	51,2	51,6	51,3	50,2	50,6	25,4	52,2	52,7	26,0
Togo	43,6	42,0	41,7	33,8	33,1	16,6	53,7	51,0	25,0
Tunisie	34,3	35,1	36,4	20,1	20,7	11,0	48,1	49,3	25,4
Ouganda	51,7	50,6	54,8	49,1	48,0	26,2	54,3	53,2	28,6
Zambie	41,8	41,9	41,7	37,1	37,2	18,7	46,7	46,6	23,0
Zimbabwe	44,9	46,3	46,9	39,5	40,6	20,8	50,4	52,0	26,1
<b>Afrique</b>	<b>44,8</b>	<b>43,8</b>	<b>43,7</b>	<b>43,7</b>	<b>36,2</b>	<b>18,0</b>	<b>52,6</b>	<b>51,4</b>	<b>25,8</b>

Source: Banque africaine de développement: *Rapport sur le développement en Afrique 1999*, op. cit.

Tableau 4. Population active: prévisions 1995-2010

<i>Pays et territoires (ordre alphabétique anglais)</i>	1995			2000			2010		
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Algérie	6547	2119	8666	7699	2940	10639	10158	5356	15514
Angola	2661	2303	4964	3151	2714	5865	4367	3718	8085
Bénin	1247	1164	2411	1450	1354	2804	2012	1862	3874
Botswana	345	293	638	393	326	719	513	404	917
Burkina Faso	2820	2466	5286	3181	2768	5949	4087	3529	7616
Burundi	1639	1582	3221	1950	1852	3802	2627	2434	5061
Cameroun	3334	2000	5334	3819	2344	6163	5038	3234	8272
Cap-Vert	92	59	151	110	70	180	151	95	246
Rép. centrafricaine	844	745	1589	938	819	1757	1169	1000	2169
Tchad	1698	1354	3052	1945	1573	3518	2462	2049	4511
Comores	159	117	276	188	138	326	262	188	450
Congo	607	465	1072	696	535	1231	933	722	1655
Côte d'Ivoire	3632	1761	5393	4036	2023	6059	5219	2754	7964
Rép. dém. Congo									
Egypte	10835	8361	19196	12063	9264	21327	16858	12739	29597
Guinée équatoriale	16039	6470	22509	18081	7898	25979	22768	11411	34179
Erythrée	108	59	167	121	67	188	157	88	245
Ethiopie	833	751	1584	1004	905	1909	1306	1170	2476
Gabon	14595	10046	24641	16792	11599	28391	22824	15961	38785
Gambie	282	225	507	312	251	563	383	314	697
Ghana	313	254	567	345	283	628	427	356	783
Guinée	4009	4116	8125	4687	4776	9463	6425	6405	12830
Guinée-Bissau	1857	1667	3524	1967	1756	3723	2630	2328	4958
Kenya	301	203	504	329	224	553	402	276	678
Lesotho	7299	6232	13531	8425	7217	15642	11206	9673	20879
Liberia	521	302	823	596	349	945	778	467	1245
Lybie	541	352	893	794	520	1314	1045	682	1727
Madagascar	1225	320	1545	1403	422	1825	1861	717	2578
Malawi	3833	3116	6949	4534	3669	8203	6316	5067	11385
Mali	2389	2301	4690	2713	2566	5279	3566	3256	6822
Mauritanie	2846	2462	5308	3297	2829	6126	4464	3774	8238
Maurice	584	458	1024	671	520	1191	873	661	1534
Maroc	322	148	470	343	166	509	376	197	573
	6681	3534	10215	7564	4018	11582	9477	5311	14788



## ANNEXES

<i>Pays et territoires (ordre alphabétique anglais)</i>	<i>1995</i>			<i>2000</i>			<i>2010</i>		
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Mozambique	4640	4351	8991	5234	4909	10143	6795	6380	13175
Namibie	377	258	635	423	292	715	535	377	912
Niger	2429	1924	4353	2727	2248	5075	3907	3137	7044
Nigeria	28312	15881	44193	32428	18627	51055	42869	25745	68614
Réunion	151	111	262	164	126	290	189	154	343
Rwanda	1397	1341	2738	2130	2027	4157	2799	2625	5424
Sénégal	3131	1576	3707	2438	1819	4248	3176	2376	5552
Sierra Leone	995	564	1559	1145	667	1812	1431	892	2323
Somalie	2338	1791	4129	2792	2141	4933	3836	2946	6782
Afrique du Sud	10147	6059	16206	11410	6944	18354	14278	8921	23199
Soudan	7409	2931	10340	8387	3513	11900	10531	4964	15495
Swaziland	191	114	305	225	136	361	303	189	492
Tanzanie	7804	7609	15413	8808	8505	17313	11794	11171	22965
Togo	1015	675	1690	1160	774	1934	1548	1036	2584
Tunisie	2332	1019	3351	2660	1233	3893	3327	1704	5031
Ouganda	5152	4701	9853	5767	5236	11003	7843	7071	14914
Zambie	1828	1520	3348	2141	1741	3882	2934	2282	5216
Zimbabwe	2876	2293	5169	3184	2550	5734	4107	3302	7409

Source: BIT: *Population active 1950-2010* (Genève, 1997).

Tableau 5. Proportion d'enfants de moins de 14 ans dans la main-d'œuvre

	<i>Pourcentage de la population de 10 à 14 ans</i>			
	<i>1970</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1996</i>
Afrique subsaharienne	36,3	35,0	32,3	30,2
sauf Afrique du Sud	39,0	37,4	34,5	32,2
Angola	31,4	29,7	28,1	26,9
Bénin	34,5	30,4	28,6	27,3
Botswana	32,3	25,9	19,4	16,4
Burkina Faso	75,1	70,9	58,7	49,5
Burundi	50,8	50,0	49,4	48,9
Cameroun	38,9	33,9	27,5	24,8
Cap-Vert	17,4	16,0	14,7	14,0
Rép. centrafricaine	45,1	39,4	33,8	30,7
Tchad	41,9	41,6	40,0	38,0
Comores	...	44,8	41,0	38,9
Congo	36,5	33,2	30,5	29,4
Rép. dém. Congo	28,3	27,5	26,6	25,9
Côte d'Ivoire	34,6	28,4	22,3	20,1
Egypte	...	...	...	...
Guinée équatoriale	42,9	40,5	35,8	33,5
Erythrée	...	...	40,8	39,4
Ethiopie	48,6	46,3	43,5	42,1
Gabon	35,6	29,1	22,7	17,5
Gambie	45,9	44,4	40,2	36,4
Ghana	16,3	16,2	14,6	13,0
Guinée	43,3	41,2	37,0	33,4
Guinée-Bissau	45,2	43,3	40,4	38,2
Kenya	45,0	45,1	43,4	
Lesotho	30,9	27,6	23,5	21,8
Libéria	31,1	25,7	21,9	18,0
Madagascar	41,7	40,2	37,6	35,5
Malawi	50,7	45,2	38,9	34,4
Mali	62,5	61,2	57,9	53,9
Mauritanie	33,3	29,6	25,8	23,6

## ANNEXES

	<i>Pourcentage de la population de 10 à 14 ans</i>			
	<i>1970</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1996</i>
Maurice	5,7	4,8	4,0	2,8
Mozambique	40,7	39,5	35,2	33,5
Namibie	40,1	33,6	26,0	20,8
Niger	48,8	47,8	46,8	44,9
Nigéria	30,8	29,2	27,6	25,4
Rwanda	43,3	42,5	42,1	41,6
Sao Tomé-et-Principe	--	--	--	--
Sénégal	46,9	42,9	35,4	30,5
Seychelles	--	--	--	--
Sierra Leone	21,7	19,4	17,1	15,2
Somalie	39,9	37,7	34,5	32,6
Afrique du Sud	2,7	0,9	0,0	0,0
Soudan	27,0	33,3	31,4	29,0
Swaziland	19,1	17,2	15,3	13,5
Tanzanie	45,6	42,8	42,1	39,0
Togo	40,4	36,1	30,4	28,2
Ouganda	50,4	48,9	46,9	45,0
Zambie	21,1	19,0	16,9	16,1
Zimbabwe	41,1	36,7	31,8	29,0
Afrique du Nord				
Algérie	7,4	7,1	3,3	1,3
Egypte	15,0	18,3	13,2	10,8
Libye	10,8	8,7	0,5	0,2
Maroc	13,3	20,9	10,6	4,6
Tunisie	11,7	5,8	0,0	0,0
Total Afrique	31,5	31,2	28,1	26,1

Source: Banque mondiale: *African Development Indicators 1998-99* (Washington).

Tableau 6. Taux d'activité des enfants de 5 à 14 ans en Afrique et dans d'autres régions (pourcentages)

	<i>Total</i> %	<i>Garçons</i> %	<i>Filles</i> %
Monde	24,7	27,0	22,3
Régions			
Afrique	41,4	44,8	36,7
Asie (y compris Japon)	21,1	22,0	20,0
Amérique latine et Caraïbes	16,5	46,0	11,0
Océanie (y compris Australie et Nouvelle-Zélande)	10,4	21,8	9,2

Source: BIT, Bureau de statistique, 1996.

Tableau 7. Pourcentage de la population ayant accès aux infrastructures sociales

Pays	Assainissement			Eau potable			Services de santé		
	1985	1993	1995	1985	1990	1995	1985	1991	1995
Afrique du Sud	--	--	46	--	--	--	--	--	--
Algérie	--	--	--	69	78	--	--	--	98
Angola	18	--	16	33	40	32	--	24	--
Bénin	10	22	--	50	55	70	--	42	18
Botswana	36	55	--	54	90	70	--	--	--
Burkina Faso	9	--	14	67	70	--	70	--	90
Burundi	52	48	--	26	46	58	45	80	80
Cameroun	36	40	--	31	44	41	--	--	80
Cap-Vert	10	--	--	60	52	--	--	--	--
Comores	--	--	--	--	46	48	82	--	--
Congo	40	9	--	--	38	60	--	--	83
Rép. dém. Congo	--	--	9	33	--	25	33	59	26
Côte d'Ivoire	--	51	54	--	69	82	--	--	--
Djibouti	37	--	--	43	24	--	--	--	--
Egypte	--	--	--	--	90	--	99	99	99
Erythrée	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Ethiopie	--	10	--	16	18	27	44	55	46
Gabon	50	76	--	--	66	67	80	--	--
Gambie	--	--	34	60	64	61	90	--	93
Ghana	26	29	--	56	--	56	64	--	--
Guinée	--	--	6	18	52	49	13	--	80
Guinée-Bissau	25	29	20	31	23	27	64	--	40
Guinée équatoriale	--	42	50	--	--	--	--	--	--
Kenya	44	43	--	--	47	49	--	--	77
Lesotho	--	--	35	36	45	57	50	--	80
Libéria	21	--	24	54	--	40	35	--	39
Libye	91	--	--	--	90	--	100	100	95
Madagascar	--	--	17	30	21	32	65	--	38
Malawi	60	70	63	55	51	54	54	--	35
Mali	21	--	44	17	11	44	--	--	40
Maroc	46	63	--	58	56	59	--	62	70
Maurice	97	100	--	100	--	100	100	99	100

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

<i>Pays</i>	<i>Assainissement</i>			<i>Eau potable</i>			<i>Services de santé</i>		
	<i>1985</i>	<i>1993</i>	<i>1995</i>	<i>1985</i>	<i>1990</i>	<i>1995</i>	<i>1985</i>	<i>1991</i>	<i>1995</i>
Mauritanie	--	--	--	--	66	--	30	--	63
Mozambique	--	21	23	15	22	28	40	--	39
Namibie	--	36	--	--	47	57	--	--	59
Niger	9	--	15	46	53	57	48	30	99
Nigéria	--	63	--	45	42	43	--	67	51
Ouganda	13	--	60	21	33	42	42	--	49
Rép. centrafricaine	19	--	--	--	--	--	--	--	52
Rwanda	--	--	--	49	69	--	--	--	80
Sao Tomé-et-Principe	15	21	--	42	--	70	--	--	--
Sénégal	--	--	--	55	44	--	--	--	90
Seychelles	99	--	--	97	--	97	99	99	--
Sierra Leone	21	--	--	26	39	--	36	--	38
Somalie	15	--	--	31	36	--	20	--	--
Sudan	5	--	--	--	34	--	70	70	70
Swaziland	--	--	--	21	--	60	--	55	--
Tanzanie	--	86	--	49	52	49	73	93	42
Tchad	14	23	32	--	57	29	30	26	30
Togo	14	--	20	27	70	67	--	--	--
Tunisie	52	72	--	68	70	86	91	--	--
Zambie	47	--	42	58	59	47	70	--	--
Zimbabwe	26	58	--	--	84	74	71	--	85

Source: PNUD.

Tableau 8. Effectifs syndicaux (en milliers)

	<i>Année</i>	<i>Effectifs syndicaux</i>	<i>Année</i>	<i>Effectifs syndicaux</i>	<i>Variation (%)*</i>
Afrique du Sud	1995	3154	1985	1391	126,7
Botswana	1995	45			
Cameroun	1995	250			
Cap-Vert	1995	15			
Côte d'Ivoire	1995	300			
Egypte	1995	3 313	1985	2 721	21,8
Erythrée	1995	18			
Ethiopie	1995	152	1985	4	
Gabon	1995	5			
Ghana	1990	700			
Guinée	1995	13			
Kenya	1995	500	1985	700	- 28,6
Mali	1995	103			
Maroc	1994	290			
Maurice	1995	106	1985	98	7,8
Mauritanie	1995	15			
Namibie	1995	55			
Nigéria**	1990	3 520	1982	3 000	
Ouganda	1995	63	1989	102	- 38,3
Sénégal	1995	184			
Swaziland	1995	21	1985	2	975,7
Tanzanie, Rép.-Unie de	1995	470			
Tunisie	1994	220			
Zambie	1995	273	1985	320	- 14,7
Zimbabwe	1995	250	1985	162	54,4

\* Les pourcentages ont été calculés à partir de chiffres non arrondis.

\*\* La base de calcul des effectifs syndicaux a changé avec le temps.

Source: BIT: *Le travail dans le monde 1997-98* (Genève, 1997).

Tableau 9. Profil des organisations nationales d'employeurs  
(mai 1997)

	<i>Organisations nationales membres de l'Organisation internationale des employeurs</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>Type d'entreprises</i>	<i>Main-d'œuvre employée par les entreprises</i>	<i>Affiliation des entreprises</i>
Afrique du Sud	Business South Africa	80-85%		environ 5 000 000/ 90% du secteur privé	indirecte
Algérie	Confédération générale des opérateurs économiques algériens (CGOEA)	> 14 000	privées	> 1 000 000 salariés	directe
Bénin	Organisation nationale des employeurs du Bénin (ONEB)				
Botswana	Botswana Confederation of Commerce, Industry and Manpower (BOCCIM)				
Burkina Faso	Conseil national du patronat burkinabé (CNPB)				
Burundi	Association des employeurs du Burundi (AEB)	10% du secteur privé et para-étatique	privées ou para-étatiques	52% du secteur privé et para-étatique	directe
Cameroun	Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM)	117 + 13 organisations d'employeurs	privées		directe ou indirecte
Cap-Vert	Association commerciale industrielle et agricole de Barlavento (ACIAB) Association commerciale de Sotavento (ACS)	150	privées		
Congo	Union patronale et inter-professionnelle du Congo (UNICONGO)	400	privées ou mixtes	25 000	indirecte
Côte d'Ivoire	Conseil national du patronat ivoirien (CNPI)	> 500	privées ou mixtes	> 100 000	indirecte
Egypte	Fédération des industries égyptiennes	18 000	privées, coopératives, publiques ou mixtes		indirecte
Gabon	Confédération patronale gabonaise (CPG)	220		30 000	directe ou indirecte
Ghana	The Ghana Employers' Association (GEA)				directe ou indirecte
Guinée	Conseil du patronat guinéen (CPG)				



## ANNEXES

	<i>Organisations nationales membres de l'Organisation internationale des employeurs</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>Type d'entreprises</i>	<i>Main-d'œuvre employée par les entreprises</i>	<i>Affiliation des entreprises</i>
Kenya	Federation of Kenya Employers (FKE)	3 000		500 000	directe ou indirecte
Lesotho	Association of Lesotho Employers (ALE)	100	privées ou mixtes	70% de la main-d'œuvre	directe ou indirecte
Madagascar	Groupe ment des entreprises de Madagascar (GEM)				directe ou indirecte
Malawi	The Employers' Consultative Association of Malawi (ECAM)	250	80 000		directe ou indirecte
Mali	Fédération nationale des employeurs du Mali (FNEM)	500	10 000		indirecte
Maroc	Fédération des chambres de commerce et d'industrie du Maroc (FCCIM)				indirecte
Maurice	Fédération des employeurs de Maurice	600	privées	150 000	directe ou indirecte
Mauritanie	Confédération générale des employeurs de Mauritanie (CGEM)	60 800	privées		indirecte
Mozambique	Associação de Empresas Privadas de Moçambique (AEPRIMO)				
Niger	Syndicat patronal des entreprises et industries du Niger (SPEIN)	45	privées ou mixtes	> 5 000/25% du secteur privé	directe
Nigéria	Nigerian Employers' Consultative Association (NECA)			450 000-500 000	directe ou indirecte
Ouganda	Federation of Ugandan Employers (FUE)			150 000	directe ou indirecte
Sénégal	Conseil national du patronat (CNP)				
Seychelles	Fédération des associations d'employeurs des Seychelles			7 500/80% de la main-d'œuvre	directe ou indirecte
Tanzanie, Rép.-Unie de	The Association of Tanzanian Employers (ATE)				
Tchad	Conseil national du patronat tchadien (CNPT)	67	privées, mixtes ou publiques	8 000	directe
Togo	Conseil national du patronat (CNP)				indirecte

ACTIVITÉS DE L'OIT EN AFRIQUE: 1994-1999

	<i>Organisations nationales membres de l'Organisation internationale des employeurs</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>Type d'entreprises</i>	<i>Main-d'œuvre employée par les entreprises</i>	<i>Affiliation des entreprises</i>
Tunisie	Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA)	> 150 000			indirecte
Zambie	The Zambia Federation of Employers (ZFE)			250 000	directe ou indirecte
Zimbabwe	Employers' Confederation of Zimbabwe (EMCOZ)		privées	> 2 000 000	directe ou indirecte

Source: BIT: *Le travail dans le monde 1997-98* (Genève, 1997).



